

SOMMAIRE

Introduction	5
Première Partie : De l'élaboration de notre sujet de recherche à sa formalisation	8
Chapitre I : Contexte, de notre parcours personnel et professionnel au terrain de nos pratiques	8
I) De l'histoire de notre parcours vers l'animation professionnelle au terrain de notre pratique	8
1. Histoire de notre parcours	8
2. Le terrain de notre pratique professionnelle	10
3. Les seniors, nouveau public ciblé par le centre social	10
II) La prise en compte des seniors	11
1. La démarche de renouvellement du projet social	12
2. Le diagnostic social partagé	13
3. La méthode employée	13
4. L'élaboration du projet social à travers les instances	14
III) Les seniors, co-acteurs du « Bien-vieillir »	15
1. Le comité thématique « Bien-vieillir »	15
2. La mise en place du comité seniors	16
3. La promotion du « Bien-vieillir »	16
4. Le besoin de reconnaissance et d'utilité des seniors	17
Chapitre II : Problématique et méthodes	18
I) La problématique de recherche : Posture et accompagnement du centre social dans le champ du vieillissement	18
1. La place des centres sociaux dans le champ du vieillissement	18
II) Cheminement de notre questionnement	19
III) Enquêtes et méthodes	20
1. La recherche documentaire	21
2. Méthodes prospectives de collecte de données	21
3. La démarche quantitative	22
4. Le questionnaire	23
5. La démarche qualitative	24
6. Les entretiens	25

Deuxième partie : La question sociale de la vieillesse et du vieillissement	27
Chapitre III : La vieillesse, de quoi parle-t-on ?	27
I) C'est quoi la vieillesse ?	27
1. La vieillesse, une notion pas facile à définir	27
2. Pourquoi employons-nous le terme « vieillissement » ?	28
3. L'approche sociétale du vieillissement	30
4. Les seniors d'aujourd'hui	31
5. Etre vieux ou ne le pas être ?	32
6. La perception du vieillissement	33
II) La vieillesse, un processus du cycle de vie	36
1. L'âge	37
2. Le processus du vieillissement	38
3. Les limites du processus du vieillissement	39
III) Les enjeux du vieillissement	41
1. Une société qui vieillit	41
2. Les enjeux du vieillissement	43
a. Le maintien à domicile, facteur d'adaptation des logements	43
b. Le quartier, terreau urbain du lien social	44
c. Le vieillissement, générateur de croissance économique	45
d. Le vieillissement, un levier de croissance pas encore suffisamment exploité	46
e. La personne âgée, un grand-parent avant tout	46
IV) Conclusion	48
Chapitre IV : La construction sociale de la vieillesse	50
I) Evolution de la personne âgée au fil du temps	50
1. La personne âgée, une préoccupation dans le choix des mots	50
2. La personne âgée, de qui parlons-nous ?	51
II) La naissance des retraités	54
1. La retraite, une organisation capitale de la vieillesse contemporaine	55
2. La mise en place de la retraite en France à travers l'histoire	55
3. L'évolution du passage à la retraite, franchir le cap	56
III) Le senior, passeur intergénérationnel	59
1. Vers une retraite citoyenne	59
2. Les actions intergénérationnelles, l'alliance de tous les âges	60

IV) Conclusion.....	63
Troisième partie : Le vieillissement accompagné par les centres sociaux.....	65
Chapitre V : Vieillissement et centres sociaux	65
I) La prise en compte de la question sociale du vieillissement dans les centres sociaux.....	65
1. Pourquoi les centres sociaux interviennent sur le champ du vieillissement ?....	65
2. Une question d'enjeux de territoire	67
3. Un pas de côté sur notre zone d'intervention	68
4. Ce que produisent les centres sociaux pour les seniors ?.....	68
II) La place de la personne retraitée dans les centres sociaux	71
1. Les seniors, nouveau public cible des centres sociaux.....	71
2. Comment la personne retraitée construit son parcours au centre social ?.....	72
a. La maison des activités et des services	73
b. La maison de l'action sociale et collective	74
c. La maison des initiatives des habitants.....	74
d. La maison des actions citoyennes.....	76
3. La démarche participative, un élément fondamental dans les centres sociaux ..	78
III) Une question d'utilité et de reconnaissance	79
1. De la déprise au rebond	79
2. Le centre social, un promoteur du « Bien-vieillir »	80
3. L'utilité et la reconnaissance des seniors dans les centres sociaux	80
IV) Le rôle des seniors.....	82
1. Comment font-ils leur place ?	82
a. De l'engagement à l'agir, le cheminement du senior dans les centres sociaux	82
b. Du développement social local au développement du pouvoir d'agir.....	83
c. Le pouvoir d'agir tire son origine du développement social local	84
V) Conclusion	86
Chapitre VI : L'accompagnement des centres sociaux dans le champ du vieillissement.	89
I) Comment accompagner le vieillissement ? Comment on s'y prend ?.....	89
1. Dans le processus du vieillissement, qui accompagne les seniors dans les centres sociaux ?	89
2. Qu'est-ce qui fait problème pour eux sur le territoire ?	91
3. L'accompagnement des seniors acteurs	92

4.	L'accompagnement des seniors vulnérables	93
II)	Penser l'accompagnement	94
III)	Le rôle et la posture du professionnel dans une démarche d'accompagnement	98
1.	De sauveur à passeur, le rôle et la posture du professionnel dans l'accompagnement des seniors	98
2.	La posture de sauveur, l'accompagnement des seniors vulnérables	99
3.	La posture de passeur, l'accompagnement des seniors acteurs.....	100
IV)	Préconisations.....	103
1.	Les enjeux de la formation des professionnels en charge du vieillissement ...	103
a.	Se former à c'est quoi le vieillissement, la vieillesse.	103
b.	Connaissances des acteurs ressources sur nos zones d'intervention	104
c.	Le rapport à la perte d'autonomie.....	104
V)	La formation des professionnels en charge du vieillissement	105
1.	La formation des professionnels en charge du vieillissement.....	105
2.	Développement du pouvoir d'agir et vieillissement	106
VI) Conclusion	
	108	
	Conclusion générale	110
	GLOSSAIRE.....	112
	BIBLIOGRAPHIE	113
	ANNEXES	115

Introduction

Le vieillissement de la population est un enjeu social et sociétal majeur pour notre société. En effet, le nombre de personnes retraitées a évolué fortement au cours de ces dernières années. Le vieillissement de la population a un impact sur les territoires sur lesquels nous vivons. Dans le cadre de notre mémoire de recherche en master II, nous nous sommes intéressés à la place du vieillissement dans les centres sociaux.

La cause en est la suivante, en tant que directeur de centre social, nous avons travaillé sur la mise en place d'un secteur senior dans notre social, car sur le territoire sur lequel nous nous situons, nous recensons un fort taux de personnes âgées, 40% de la population pour être précis. Nous avons placé notre social comme un acteur primordial dans le champ du vieillissement. Depuis 4 années, en tant que cadre de développement social local, nous avons cheminé dans notre réflexion sur la place des seniors dans les centres sociaux.

De cette réflexion s'est profilé notre travail de recherche dans le cadre du master II. De notre posture de professionnel s'est appliquée la posture d'apprenti-chercheur en menant un travail de recherche et d'investigation sur le thème du vieillissement, et de façon plus particulière sur les seniors qui fréquentent les centres sociaux. Effectivement, la place des seniors dans les centres sociaux nous a amené à s'interroger, à se questionner sur le cheminement logique de notre pensée sur notre thème de mémoire.

Le fait de se placer dans une posture d'apprenti-chercheur nous a permis d'entreprendre une méthodologie de recherche avec comme point d'appui notre expérience professionnelle de cadre de développement social local.

Ce changement de posture nous a offert l'opportunité d'approfondir par une démarche d'investigation un changement de perception sur notre public ciblé dans le cadre de notre travail de recherche que sont les seniors.

Au cours de notre recherche scientifique, nous nous sommes appuyés sur notre pratique professionnelle dans le but de cerner notre problématique de recherche.

Notre problématique s'est naturellement orientée vers la place des seniors dans les centres sociaux, et sur ce qui nous questionne en tant que cadre de DSL sur l'accompagnement des seniors par les professionnels en charge des seniors dans les centres sociaux.

Dans la première partie de ce travail de recherche, nous aborderons le contexte de notre pratique professionnelle afin de situer notre problématique de recherche dans son environnement contextuel, et ce pour montrer le pourquoi de notre choix de sujet de mémoire à savoir l'accompagnement des seniors dans les centres sociaux.

Cette partie relatara le contexte dans lequel nous avons basé notre analyse fondée sur notre métier de cadre de développement social local. Cette partie a pour but de montrer le cheminement de notre pensée en indiquant le chemin réflexif qui nous a menés dans la construction de notre question de recherche.

Dans cette partie, nous avons explicité notre démarche méthodologique, c'est-à-dire comment nous avons abordé notre travail de recherche et d'investigations afin d'étayer notre thème de recherche.

La deuxième partie de notre mémoire, nous nous sommes penchés sur ce qu'est la vieillesse ? En effet, il nous a paru important d'apporter un éclairage sociologique sur le phénomène du vieillissement qui s'établit sur un processus d'adaptation lié au changement d'âges de la population. Cette approche sociétale du vieillissement nous a conduit à comprendre qui sont les seniors d'aujourd'hui et comment la société les perçoit au travers de représentations sociales. Notre travail de recherche scientifique nous a révélé que la vieillesse est un processus du cycle de vie qui induit des enjeux sociaux et sociétaux pour notre société.

De ce travail sociologique en a découlé un travail sur l'évolution de la personne au fil du temps autour d'un travail sur le champ lexical lié à la vieillesse et au vieillissement des personnes. Nous avons évoqué également la naissance des retraités. La retraite, cap facile ou difficile à franchir, par les retraités. Les nouveaux retraités ont une incidence non négligeable en terme d'enjeux sociaux envers les autres générations, et de façon plus précise sur l'intergénérationnel.

La troisième partie de notre mémoire traite de la place des centres sociaux dans le champ du vieillissement. Acteur du Bien-vieillir, sur leurs zones d'intervention, les centres sociaux sont des acteurs incontournables sur les enjeux et problématiques en lien avec le vieillissement de la population. En effet, des centres sociaux prennent en compte la question sociale du

vieillesse dans une démarche de développement social local en faisant des seniors, adhérents dans les centres sociaux, des acteurs de la vie du centre. Les centres sociaux reconnaissent l'utilité des seniors en leur donnant une place basée sur les connaissances, les compétences, et les savoirs des seniors. En trouvant un rôle et une place, les seniors sont des passeurs intergénérationnels car ils exercent leur pouvoir d'agir dans le fonctionnement quotidien des centres sociaux.

Mais en tant que cadre de développement social local, nous nous sommes interrogés sur l'accompagnement des seniors acteurs dans un premier temps, mais également des seniors vulnérables, ceux enclins au repli sur soi et à l'isolement. Dans nos pratiques professionnelles, nous nous questionnons sur nos postures dans l'accompagnement des seniors. En effet, l'accompagnement tend à bouleverser les professionnels en charge des seniors, car c'est un public qui a ses spécificités et ses particularités.

Première Partie : De l'élaboration de notre sujet de recherche à sa formalisation

La première partie de notre mémoire est réservée à l'élaboration de notre recherche. En partant de notre histoire, de notre parcours et en finissant sur notre pratique professionnelle, nous allons élaborer le cheminement de notre sujet de recherche. L'évolution de la société, et plus particulièrement le vieillissement de la population, nous interroge, nous centres sociaux, sur la prise en compte de ce public dans nos structures au quotidien. Notre problématique de recherche trouve sa source à travers ces questions que nous nous posons en tant que professionnels dans nos pratiques de tous les jours sur la prise en compte du public seniors dans les projets des centres sociaux. Notre posture d'apprenti chercheur nous amène à être sujets dans notre objet de recherche.

Chapitre I : Contexte, de notre parcours personnel et professionnel au terrain de nos pratiques

La présentation de notre contexte a pour but de situer notre problématique de recherche dans son environnement.

I) De l'histoire de notre parcours vers l'animation professionnelle au terrain de notre pratique

L'histoire de notre parcours en tant qu'individu dans une démarche de formation montre notre cheminement vers le Master II Ingénierie de la Formation, étoffé par des faits vécus sur le terrain de nos pratiques professionnelles.

1. Histoire de notre parcours

Nous avons commencé notre parcours d'animateur par l'animation volontaire. En parallèle d'études supérieures dans les sciences et techniques, nous avons occupé des postes d'animation ou de direction en vacation. Au fur et à mesure de ces expériences professionnelles, nous nous sommes rendus à l'évidence que l'animation professionnelle était une orientation qui fait sens à nos futures aspirations professionnelles. Dans l'éducation populaire, nous y découvrons du sens, des valeurs à notre action, et c'est ce qui nous correspondait le mieux en termes de carrière professionnelle. Nous avons donc osé changer

d'orientation en recherchant un contrat d'animateur professionnel afin d'entrer dans une formation dans le domaine de l'animation professionnelle. Nous avons donc mené des recherches sur la formation qui nous intéressait, et c'est sur le Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur (DEFA) que nous nous sommes arrêtés. Avant d'entrer dans ce cursus de formation, il a fallu passer les sélections d'entrée. Après avoir réussi les sélections, nous sommes entrés en formation en cycle discontinu, tout en bénéficiant d'un contrat en emploi jeune. Au début de mes expériences professionnelles, nous avons occupé diverses fonctions dans l'animation en commençant comme animateur puis comme coordonnateur dans un centre social. Au cours de cette expérience de coordinateur, j'ai validé un Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, ce qui nous a permis de valider un diplôme professionnel de niveau III. Mais au fil de nos expériences de coordination, le souhait d'occuper des fonctions de direction d'un équipement à vocation sociale est venu à nous. C'est la raison pour laquelle nous avons postulé à un poste de direction au centre social de Noyelles-sous-Lens.

Après avoir été retenu pour le poste, nous occupons donc les fonctions de directeur au centre social Kaléido de la commune de Noyelles-sous-Lens, ancienne cité minière de l'agglomération de Lens-Lié avec un diplôme de niveau III. Mais la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, dans sa circulaire du 20 juin 2012, stipule que la fonction de directeur de centre social nécessite désormais une qualification minimum de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, et du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale.

Pour répondre à cette exigence, l'union régionale des Centres Sociaux a travaillé avec l'université de Lille 1 afin de proposer aux directeurs qui sont dans la situation décrite ci-dessus une formation répondant à cette exigence de la Caisse Nationale d'allocations Familiales. C'est la raison pour laquelle, nous avons fait le choix d'intégrer dans ce cursus de formation universitaire, en master II professionnel Sciences Humaines et Sociales mention Sciences de l'éducation option ingénierie de formation et d'éducation populaire parcours Cadres du développement social local à l'université de Lille 1.

2. Le terrain de notre pratique professionnelle

Le territoire de la ville de Noyelles-sous-Lens est situé au cœur du bassin minier et compte 7000 habitants. Noyelles-sous-Lens comme chaque ville du bassin minier a vécu pendant de nombreuses années avec la mine. L'extraction du charbon a connu ses heures de gloire au début du siècle dernier, et ce jusqu'en 1960. De 1960 à 1990, l'exploitation minière est en net recul, les puits ferment les uns après les autres, ce qui plonge le bassin minier dans une crise sans précédent, touchant ainsi l'économie du territoire puis par effet induit a engendré une crise sociale dont le territoire en porte encore les stigmates.

Les données statistiques recueillies dans le cadre du diagnostic social partagé de la ville montrent un territoire fragile socialement : taux de chômage important, faibles revenus, une santé fragile et précaire, une population relativement âgée : le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (27.2%) est en effet supérieur au taux national (21.6%) et au taux départemental du Pas-de-Calais (19.8%).¹

La commune de Noyelles-sous-Lens est la ville de la communauté de l'agglomération de Lens-Liévin qui compte le plus de personnes âgées.²

3. Les seniors, nouveau public ciblé par le centre social

30% de la population noyelloise a plus de soixante ans. Des actions existaient déjà sur la commune comme le club du 3^{ème} âge de la ville, les aides envers les personnes âgées via le Centre Communal d'Action Social, les animations du service fêtes. La municipalité a émis le souhait de développer un projet politique en faveur des personnes âgées. Pour ce faire, une enquête a été menée sur un panel de seniors âgés de 60 à 86 ans avec l'aide de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Ce questionnaire a été conçu par des agents municipaux en charge des questions relatives au vieillissement. Une fois le questionnaire élaboré, un rendez-vous a été pris avec l'INSEE afin d'être aidé et accompagné dans sa mise en place. L'INSEE nous a donc conseillé sur certaines

¹ Diagnostic Social Partagé de la ville réalisé en 2015, dont je suis l'auteur sur la base de ressources statistiques et du travail partagé avec les instances partenariales du centre social.

² Diagnostic Social Partagé de la ville réalisé en 2015, dont je suis l'auteur sur la base de ressources statistiques et du travail partagé avec les instances partenariales du centre social.

formulations. Il nous a orientés sur l'établissement du panel afin d'être au plus près de la réalité, et a partagé son savoir-faire quant au dépouillement des réponses recensées.

A la prise de nos fonctions de direction en juin 2012, nous avons porté une analyse sur le contrat de projet 2012-2015 du centre social. Ce dernier montrait un personnel dont la mission était la coordination d'un secteur seniors-intergénérationnel mais aucune action, aucun projet envers les seniors n'était inscrit dans le projet du centre social.

Nous nous sommes donc rapprochés de ce personnel qui nous a indiqué qu'il avait travaillé auparavant sur un travail d'enquête sur les plus de 60 ans résidant sur la commune. Ce travail d'enquête via un questionnaire était resté sans suite, c'est-à-dire qu'aucune analyse de ce travail n'avait été réalisée.

Nous avons donc soumis l'idée de reprendre ce travail dans le but d'analyser les typologies des plus de 60 ans. Ce travail a mis en exergue les réalités de territoire suivantes : précarité sociale et de santé chez les seniors, de faibles retraites, la peur de l'isolement, un besoin de valorisation.

Arrêtons-nous sur le besoin de valorisation, les seniors émettent le souhait de prendre part à la vie de la commune sous quelque forme que ce soit. De part la volonté municipale de développer un projet politique en faveur des personnes âgées, des seniors volontaires dans l'animation de la vie de la commune, et un centre social repéré comme acteur dans le champ du vieillissement, la municipalité a missionné le centre social pour être le chef de file de l'animation du projet « Bien-vieillir à Noyelles » résultant de l'analyse de ce travail d'enquête.

Depuis septembre 2012, le centre social de Noyelles-sous-Lens œuvre au quotidien envers les personnes âgées.

II) La prise en compte des seniors

Forts de l'expérience acquise depuis 2012, l'instance de coopération et les élus de la ville ont décidé d'inscrire la thématique « Bien-vieillir » dans le nouveau contrat de projet du centre social pour la période 2016-2019.

1. La démarche de renouvellement du projet social

Dans le cadre de nos missions professionnelles, nous, directeurs de centres sociaux, avons en charge le pilotage du projet de la structure.

L'agrément du projet social du centre social est arrivé à échéance en 2015, le centre social a donc fait l'objet d'une demande de renouvellement via une procédure spécifique pour une nouvelle période de 4 ans.

Dans le cadre de ses missions, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) du département où se trouve le centre social soutient nos structures d'animation locale. La CAF veille à la qualité, l'utilité et la pertinence du projet du centre social, projet qu'il appartient à la Caf de valider au regard d'un diagnostic social partagé de territoire que nous avons établi avec les habitants, les partenaires, les élus, et l'équipe du centre social.

Le projet pour une durée de 4 ans est une feuille de route qui positionne le centre social dans son environnement, elle guide son action généraliste.

Le diagnostic social partagé permet d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et de repérer les caractéristiques et évolutions de la zone d'intervention du centre social. Il permet de recueillir les observations et attentes des acteurs, de définir les objectifs prioritaires du territoire et de mettre en place un projet social global décliné en plan d'actions en réfléchissant d'emblée à ses modalités d'évaluation.

En lien avec les réalités de territoire, le nouveau contrat de projet pour la période 2016-2019 a intégré la thématique « Bien-vieillir » car le centre social a pris en compte le vieillissement de la population. En effet, il accueille un public de plus de 60 ans dans des activités spécifiques aux seniors ou intergénérationnelles depuis 2012.

Le centre social intervient essentiellement sur la commune de Noyelles-sous-Lens qui est sa zone d'influence. Cette dernière compte 7000 habitants, dont 30% de sa population soit 2100 habitants qui a plus de 60 ans. Le centre social développe donc un axe vieillissement dans son nouveau projet de centre basé sur un diagnostic social de territoire montrant la nécessité de prendre en considération cette tranche d'âge.

2. Le diagnostic social partagé

Le diagnostic social partagé est la photographie du territoire sur lequel le centre social est basé. Il permet de repérer les besoins et les manques via des données statistiques corroborées par un travail partagé et concerté avec les différents acteurs du centre social : habitants, membres de l'équipe, partenaires, élus. Il met aussi en avant les ressources du territoire grâce aux postulats avisés émis par les acteurs institutionnels.

Le diagnostic social partagé a été conçu dans le but d'analyser et comprendre le territoire sur lequel le projet du centre social va être mené. Il permet d'avoir une vision globale du territoire. Pour le réaliser dans les meilleures conditions, nous avons étudié le contexte local sous ces divers aspects : son histoire, son organisation politique, son activité économique, son contexte social, son action éducative et culturelle, sa politique en matière de logement, la santé et sa situation au regard de l'emploi et de la formation.

Pour appréhender le contexte du territoire, il est indispensable de connaître les acteurs sociaux, économiques, institutionnels et politiques, les projets mis en place, d'identifier ce qui pose problème au territoire, mais surtout les ressources avec lesquelles le projet social du centre peut trouver un appui. Le diagnostic social partagé permet d'établir les spécificités du territoire dans le but de mener des actions qui fondent leur intérêt pour les habitants en prenant en considération les atouts et faiblesses de la zone d'intervention du centre social.

3. La méthode employée

Pour mener à bien ce travail de méthodologie, nous avons utilisé l'analyse de données statistiques collectées auprès de partenaires institutionnels. En parallèle, nous avons eu des temps de rencontres avec les habitants et les partenaires afin de recenser les points positifs et négatifs relatifs à la réalité de terrain. Grâce aux données statistiques et aux éléments qualitatifs, nous avons pu poser ce qui pose problème, c'est-à-dire les problématiques du territoire, ensuite nous avons pu avancer des hypothèses explicatives. La résultante de ce travail de prospective quantitative et qualitative nous a permis d'identifier les thématiques sur lesquelles nous allons prioriser notre démarche de travail sur la durée du contrat de projet. Les thématiques retenues ont été les suivantes : Education-Parentalité, Santé-Bien vieillir, Insertion sociale et socioprofessionnelle, Habitat-Environnement-Cadre de vie, et Culture-

Loisirs- Vie associative. Le travail par thématique nous a éclairé vers l'identification des enjeux ainsi que les défis à relever pour les 4 années à venir dans une logique de travail partenarial concertée et partagée.

Dans le cadre de notre mémoire de recherche, nous allons nous intéresser au bien vieillir car le public ciblé dans le cadre de notre recherche est les seniors fréquentant les centres sociaux.

4. L'élaboration du projet social à travers les instances

Le projet social résulte donc d'un travail mêlant les habitants, les élus, les partenaires afin d'œuvrer ensemble dans l'élaboration du renouvellement du contrat de projet du centre social.

Le conseil municipal

Le conseil municipal valide et entérine les orientations émises lors du comité de pilotage stratégique.

Le comité de pilotage stratégique

Le comité de pilotage stratégique permet de piloter et de coordonner l'ensemble de la démarche de renouvellement du projet du centre social. Il évalue et valide les étapes principales du projet : évaluation, diagnostic interne et externe, défis, enjeux et les moyens.

Il joue le rôle d'interface entre les instances décisionnelles et techniques. Il est composé du maire, de l'élue en charge du centre social, de la fédération des centres sociaux, des représentants des partenaires institutionnels du centre social.

Le comité technique

Le comité technique a pour rôle de valider l'évaluation réalisée lors des comités thématiques. Il a pour objectif de recueillir l'avis des techniciens appartenant aux institutions ou aux associations partenaires à partir des données récoltées lors des comités thématiques mais aussi par le biais des données statistiques du territoire en lien avec les thématiques inscrites dans le contrat de projet.

Le comité technique a permis de préparer les travaux qui ont été soumis pour validation au comité de pilotage stratégique.

Les comités thématiques

Les comités thématiques ont pour vocation de recueillir les données quantitatives et les éléments qualitatifs en lien avec les besoins sociaux inhérents à la réalité du territoire sur lequel intervient le centre social. Ils évaluent, participent à la mise en œuvre en lien avec les thématiques présentées ci-dessus. Les comités thématiques sont constitués de techniciens appartenant aux institutions ou associations partenaires du centre social mais aussi d'habitants volontaires qui souhaitent s'investir dans la démarche de renouvellement. Ils favorisent ainsi la mobilisation des habitants, et permettent aux habitants de s'exprimer sur les différentes thématiques d'intervention du centre social.

Il n'y a pas de centre social sans habitants. Notre volonté première a été d'impliquer et de mobiliser les habitants autour du renouvellement du contrat de projet. Les habitants ont été sollicités lors des ateliers, sur des temps de travail autour de l'évaluation, lors des comités thématiques dans le but de travailler sur le nouveau diagnostic social partagé de territoire.

L'association des habitants s'est faite autour d'un travail partagé et concerté, les habitants se sont imprégnés du projet.

III) Les seniors, co-acteurs du « Bien-vieillir »

Dans le cheminement du renouvellement du contrat de projet du centre social, plusieurs instances participatives regroupant les acteurs du territoire ont travaillé de façon commune dans l'élaboration de la feuille de route quadriennale. Nous vous proposons de faire un focus sur la thématique « Bien-vieillir » car les seniors sont le public sur lequel nous avons mené nos travaux de recherche.

1. Le comité thématique « Bien-vieillir »

Nouvelle thématique inscrite dans le projet social du centre, la thématique « Bien-vieillir » a donc fait son apparition. En effet, les statistiques en attestent, la ville de Noyelles-

sous-Lens est une ville où les seniors sont nombreux, c'est la ville qui compte le pourcentage le plus important de personnes âgées sur l'agglomération de Lens-Lievin. Afin de dresser un diagnostic cohérent et pertinent, le comité thématique « Bien –vieillir » a réuni les acteurs du champ de la gérontologie et du « Bien-vieillir » présents sur le territoire. Le comité a révélé les atouts et les faiblesses dans le champ du vieillissement, et a donc permis de mettre un plan d'actions répondant au plus près de la réalité de terrain sur lequel intervient le centre social.

2. La mise en place du comité seniors

Volonté de la municipalité, le comité seniors a été mis en place afin qu'elle puisse approfondir sa réflexion sur le « Bien-vieillir » sur le territoire de Noyelles-sous-Lens. Le centre social porte sa coordination et sa gestion.

Le comité seniors a pour objectifs de :

- Favoriser l'implication des seniors dans la vie de la commune,
- Réfléchir et mettre en œuvre les initiatives de la population en faveur des seniors, mais aussi des actions intergénérationnelles,
- Maintenir et développer le lien social.

Les personnes qui composent le comité sont âgées de 60 ans et plus, résidant sur la commune, 15 personnes constituent le groupe. Il se réunit mensuellement pour partager les attentes des seniors. Il a donc pour vocation à être force de proposition, de ce fait il joue un rôle d'organisateur d'animations à destination de l'ensemble des noyellois et noyelloises de plus de 60 ans. Il porte également des actions à caractère intergénérationnel afin de rapprocher les générations qui vivent sur le territoire.

3. La promotion du « Bien-vieillir »

Dans le contrat de projet pour la période 2016-2019, le centre social se doit d'être un promoteur du « Bien-vieillir » sur la commune.

La promotion du « Bien-vieillir » passe par l'accompagnement du vieillissement. L'accompagnement des personnes âgées est indispensable car le constat du territoire a révélé une population vieillissante qui souhaite rester au domicile, des seniors pas toujours au

courant des services et des aides qu'ils pourraient bénéficier, des seniors qui s'investissent dans la vie du centre social.

Le centre social en lien direct avec les réalités du territoire a pour mission d'accompagner ce public dans leur quotidien car il est le garant de la promotion du « Bien-vieillir ».

4. Le besoin de reconnaissance et d'utilité des seniors

Les seniors, adhérents du centre social, ressentent un certain besoin de valorisation. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à mettre leurs compétences et leurs savoirs à profit des autres générations car ils ont encore leur place dans la société.

Ils émettent le fait d'être reconnu comme acteurs dans le centre social, et ainsi renforcer leur place et leur utilité vis-à-vis des autres générations.

De par le fait que les seniors ont eu la volonté de transmettre leurs savoirs et leurs compétences, le bénévolat d'activité a fait son apparition au centre social. Le travail du comité seniors a été précurseur dans ce domaine. Divers projets, avec le développement social local comme support à la participation active ont vu le jour, et ont eu pour effet induit l'implication des seniors en tant que bénévoles d'activités. Cette dynamique a donné des idées à d'autres adhérents plus jeunes qui ont émis le souhait de s'investir autrement que par l'entrée activité. L'implication des seniors a permis d'ajouter une plus-value pour le projet du centre social.

Chapitre II : Problématique et méthodes

Notre problématique de recherche se fonde sur l'analyse des éléments de contexte étayée par des éléments tirés de nos pratiques professionnelles. Ces derniers font l'objet d'un travail de recherche scientifique afin de consolider notre point de vue d'apprenti chercheur.

I) La problématique de recherche : Posture et accompagnement du centre social dans le champ du vieillissement

Œuvrant sur une prise en compte globale de la personne âgée retraitée, les centres sociaux interviennent sur les territoires sur lesquels ils sont implantés en prenant la personne âgée dans son entièreté, c'est-à-dire de son parcours de vie à son environnement social et familial. La notion de territoire permet aux différents acteurs des secteurs sociaux et gérontologiques de développer des projets ou actions coopératives pertinentes et adaptées répondant aux problématiques de territoire repérées dans le diagnostic social partagé. Cette dynamique de projets de territoire dans le champ du «Bien-vieillir» envers les personnes âgées a pour ambition de développer du lien social, de la solidarité entre les âges, et du «vivre ensemble». Pour atteindre ces objectifs, les centres sociaux agissent ou interagissent avec les partenaires locaux dans une dynamique de développement social local.

1. La place des centres sociaux dans le champ du vieillissement

De par le fait que notre centre social s'est penché sur la question du bien vieillir, le thème de notre mémoire s'est donc orienté sur la place des seniors dans les centres sociaux. En effet, dans notre quotidien professionnel, nous avons constaté que le centre social est un lieu où toutes les générations se rencontrent.

Acteurs du développement social des territoires, les centres sociaux prennent en compte la personne retraitée dans sa globalité, et ce en s'intéressant à son parcours de vie, à son environnement familial et social. Ainsi les centres sociaux mobilisent les potentialités des seniors en s'appuyant sur leurs savoir-faire, leurs connaissances et leurs compétences. Souhaitant être utile socialement, les seniors aspirent à être reconnus comme acteurs de vie

sociale locale sur leur territoire. Cette reconnaissance sociale contribue au « vivre ensemble », en proposant et en menant des actions intergénérationnelles. Cette dynamique de « vivre ensemble » a pour objectif de créer ou recréer du lien social sur les territoires de vie des seniors.

Donc les territoires fortement impactés par la question du vieillissement ont un rôle à jouer sur les questions relatives à la prise en compte des seniors.

En effet, l'évolution de la vieillesse et notamment des jeunes retraités façonne la société actuelle sur des questions de grand-parentalité, de mixité intergénérationnelle, et induit des nouveaux enjeux (l'isolement, la santé, la précarité, les transitions,...).

Donc certains centres sociaux n'hésitent pas à accompagner le vieillissement dans une démarche de développement social local, en associant les seniors en tant qu'acteurs du « Bien-vieillir ».

La démarche de développement social local apporte une réelle plus value pour agir sur les questions du vieillissement. Le développement social local est un vecteur de lien social et les seniors en sont des acteurs incontournables car ils se questionnent sur leur utilité ou leur place dans la société. Nous, centres sociaux, devons aussi nous interroger sur la question de la posture du centre social et de ses professionnels en rapport avec les notions d'utilité et de reconnaissance des seniors. Par effet induit, la question de la posture du centre social et des professionnels interpelle l'accompagnement du public senior dans nos centres, entre centre social organisateur et centre social passeur.

Soucieux et préoccupé de répondre au mieux aux problématiques de territoire, et plus particulièrement au vieillissement du territoire sur lequel nous sommes implantés, nous nous questionnons sur le rôle du centre social dans le champ du « Bien-vieillir », ce qui sous-tend comme autre questionnement l'accompagnement du public des personnes âgées par le centre social et par l'équipe des professionnels.

II) Cheminement de notre questionnement

La réflexion autour de la prise en compte des personnes âgées comme nouveau public dans notre social a orienté notre thème de sujet de mémoire. Les personnes âgées ou seniors

ne sont plus ceux d'autrefois, l'évolution de la société a modifié leur place et leur rôle dans notre société contemporaine. Le vieillissement de la population est devenu un enjeu majeur de notre société au XXIème siècle. Les territoires fortement impactés par la question du vieillissement doivent s'intéresser aux questions relatives à la prise en compte des seniors. Cette tranche de population a fait l'objet de travaux en sociologie notamment afin de comprendre ce qu'est la vieillesse ? De qui parlons-nous quand nous abordons les personnes âgées ?

Notre centre social accompagne le vieillissement dans une démarche de développement social local et se pose la question suivante : Faut-il voir la vieillesse comme charge ou la vieillesse comme ressource ? La vieillesse induit des enjeux importants sur notre société.

La démarche participative des seniors apporte une réelle plus value pour agir sur les questions du vieillissement dans les centres sociaux. Les seniors en sont des acteurs incontournables car ils se questionnent sur leur utilité ou leur place dans la société.

Mais notre centre social se questionne aussi sur l'accompagnement du processus du vieillissement. Notre expérience professionnelle nous a conduit à la construction du questionnement suivant : Comment accompagner le vieillissement dans nos centres, et comment on s'y prend ? Faut-il penser l'accompagnement en mettant la posture du professionnel au centre de nos préoccupations? Tout au long de notre mémoire de recherche, nous nous situerons en tant que sujet de notre objet de recherche pour comprendre notre démarche de recherche scientifique.

III) Enquêtes et méthodes

Notre démarche méthodologique, c'est à dire comment en tant que chercheur nous avons entrepris notre travail de recherche et d'investigation s'est construite en trois phases. D'abord, nous avons entrepris une recherche documentaire, et ensuite une démarche quantitative avec un questionnaire, et pour finir une démarche qualitative par le biais d'entretiens.

1. La recherche documentaire

Afin de traiter le thème de notre sujet de mémoire, nous avons donc mené un travail de recherche et d'investigation dans le cadre de notre recherche documentaire.

« *La recherche documentaire, c'est une démarche systématique qui consiste à identifier, collecter et traiter des informations, des données sur un sujet de recherche.* »³ Pour ce faire, en tant qu'apprenti chercheur, nous nous appuyons sur des sources fiables qui permettent d'approfondir nos connaissances.

Notre sujet de mémoire traite la question de la place des seniors dans les centres sociaux. Pour cela, nous avons donc orienté nos premières recherches bibliographiques dans le champ de la vieillesse et du vieillissement, et ce d'un point de vue sociologique. En effet, il est important de connaître le public ciblé pour notre thème de mémoire, en l'occurrence les seniors.

Les premiers éléments que nous en avons tirés, c'est que la vieillesse est liée à un processus. Au fil de nos lectures, nous avons constaté que le processus de vieillissement oscille entre deux limites à savoir le déclin de la personne dite âgée et le « bien-vieillir » chez le senior. Le champ de la vieillesse est tellement vaste qu'il en est compliqué de définir la vieillesse.

En effet, dans les champs lexical et sémantique de la vieillesse, l'évolution des définitions et des termes fait que la vieillesse est un concept où les mots s'en mêlent et s'entremêlent. La notion de vieillesse évoque une série de termes qui se confondent, se retrouvent ou s'opposent : personnes âgées, vieillards, troisième âge, quatrième âge, aînés, retraités, seniors, etc...

La société, l'histoire en sont pour quelque chose, car elles ont façonné le lexique qui gravite autour du vieillissement, et ce au fil des politiques sociales de la vieillesse.

Ces notions et éléments décrits ci-dessus vous seront présentés de façon plus approfondie dans la suite du mémoire. Nous vous ferons une présentation argumentée et étayée par les lectures que nous avons entreprises dans le cadre de notre recherche documentaire.

2. Méthodes prospectives de collecte de données

Dans le cadre de notre travail de recherche et d'investigation, nous avons choisi de combiner deux outils, à savoir le questionnaire qui entre dans une démarche quantitative et l'entretien qui lui est utilisé dans une démarche qualitative. L'association de ces deux outils a

³ <http://www.irdes.fr/documentation/produits-documentaires.html>

donné une clé de compréhension supplémentaire à travers deux cibles identifiées. Par le questionnaire, nous avons ciblé des seniors, adhérents dans des centres sociaux afin de connaître pourquoi ils fréquentent un centre social, ce que ça leur apporte, et pourquoi et comment ils s'y investissent. Avec l'entretien, nous nous sommes orientés vers les professionnels du centre social dans le but de connaître pourquoi et comment un centre social s'intéresse à la question du vieillissement.

3. La démarche quantitative

Notre démarche quantitative s'est opérée par l'intermédiaire d'un questionnaire. Nous avons donc mené un travail d'enquête à travers le questionnaire que nous avons réalisé à destination des seniors qui fréquentent les centres sociaux.

Ce questionnaire a eu pour finalité de recueillir les données nécessaires pour mon enquête de terrain à savoir comment les seniors ont vécu leur départ en retraite? Comment ils occupent leur temps-libre? Pourquoi ils fréquentent un centre social? Que leur apporte le centre social? S'investissent-ils dans le centre social, et comment?

Ces différentes questions posées nous ont permis de comprendre certains éléments comme à titre d'exemple que le centre social permet aux seniors de rencontrer de nouvelles personnes, que le centre social apporte aux seniors du bien-être, un réconfort, que certains seniors sont à l'origine de certains projets du centre social,... Par conséquent, l'analyse du questionnaire fait apparaître que le centre social rythme le quotidien des seniors, que le centre social est le lieu où les seniors peuvent s'investir et ainsi avoir de nouveau le sentiment de se rendre utile.

« L'enquête par questionnaire n'a pas pour fonction de décrire les conduites des acteurs sociaux avec le plus de détails possible. Elle a pour ambition, selon Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, (cités par (F. de Singly, 2016, p.15) « d'expliquer ce que les acteurs font parce qu'ils sont, et non pas ce qu'ils disent de ce qu'ils font », c'est-à-dire de rendre visible l'action des déterminants sociaux (ce que les agents sont) sur leurs pratiques (ce que les agents font). L'enquête associe l'identité sociale des personnes interrogées, origine sociale, position sociale, diplôme, situation familiale notamment à leurs activités pour établir un rapport de causalité. » » (F. de Singly, 2016, p.15).

4. Le questionnaire

« *L'apprentissage de l'enquête par questionnaire constitue un moyen privilégié de découvrir le monde social avec un regard différent, un regard qui, par la logique des croisements révèle des liaisons entre des faites, peu visibles autrement.* » (F. de Singly, 2016, p. 122)

Également selon François de Singly : « *Les enquêtes par questionnaire portent le plus souvent sur une pratique : par exemple, le repas en famille, la fréquentation d'une bibliothèque, le vote à l'élection présidentielle, la prière, les achats de vêtements, l'action bénévole.* » (F. de Singly, 2016, p. 20)

En effet en tant que professionnels, nous sommes confrontés lors de certains de nos travaux d'élaborer des questionnaires de façon basique c'est à dire sans se préoccuper des règles du questionnaire. Mais élaborer un questionnaire dans le cadre de mon mémoire de recherche a changé la donne notamment dans la connaissance des codes du questionnaire.

Nous nous en expliquons que l'élaboration d'un questionnaire requiert la nécessité de tenir compte des déterminants sociaux, mais il est également régi par les règles du questionnement propre à notre sujet d'enquête.

Le choix de l'outil questionnaire s'est fondé donc sur le souhait connaître comment et pourquoi les seniors fréquentent et s'investissent dans un centre social. Pour cela, nous avons interrogé un échantillon d'une centaine de personnes répartie sur 4 centres sociaux des départements du Nord et du Pas-de-Calais qui accueillent des seniors, et par conséquent le public cible dans le cadre de mon sujet de mémoire.

François de Singly évoque dans son ouvrage le questionnaire (F. de Singly, 2016, p. 8), l'art du questionnaire qui se décline en trois phases :

- la conception de l'enquête, avec la définition de l'objet, la structure du questionnaire, la recherche des indicateurs, le choix de l'échantillon;
- la fabrication du questionnaire en deux parties, le repérage des activités et des opinions, les indicateurs des déterminants sociaux en référence aux règles du questionnement

- l'exploitation des données, avec le codage de l'information, l'apprentissage de la lecture des tableaux croisés, la demande de sortie des données, leur commentaire et l'écriture du compte-rendu de l'enquête.

Par le biais du questionnaire, nous avons souhaité comprendre et analyser la pratique des seniors qui fréquentent les centres sociaux.

Nous nous sommes préoccupés en premier lieu des déterminants sociaux de base pour notre enquête c'est-à-dire le sexe, l'âge et la situation maritale.

Ensuite, nous nous sommes intéressés au passage à la retraite des seniors dans le but de savoir comment ils ont vécu cette transition, puis la vie sociale pendant la retraite.

Pour clôturer notre questionnaire, nous nous sommes penchés sur les relations entre le senior et le centre social, notamment afin de connaître comment ils s'investissent dans la vie du centre, et pourquoi ils fréquentent le centre social.

Néanmoins, nous nous sommes rendu compte que le questionnaire a ses avantages et ses inconvénients. Il permet la collecte d'un grand nombre de données en lien avec les items posés, mais il est limité dû au fait d'un manque de réactivité.

5. La démarche qualitative

« La recherche qualitative met l'accent sur la collecte de données principalement verbales plutôt que des données qui peuvent être mesurées. Les informations recueillies sont ensuite analysées de manière interprétative, subjective, impressionniste ou même diagnostic. »⁴

Notre démarche qualitative s'est faite en menant des entretiens individuels avec des directeurs ou des coordonnateurs de secteurs senior afin d'échanger sur leur prise en compte du public seniors dans le projet du centre social. Ces rencontres nous ont permis de comprendre leur démarche sur la mise en place d'un secteur qui prend en compte les seniors dans le centre social.

⁴ <https://explorable.com/fr/modele-de-recherche-qualitative>

Par l'intermédiaire de l'entretien, nous avons souhaité également connaître le degré d'implication des seniors dans le fonctionnement du centre, ainsi que leur place. Après la retranscription de nos entretiens, ce phénomène s'est avéré vérifié de notre point de vue.

Ces entretiens nous ont permis de corroborer certains points de nos lectures, et de la réalité de terrain que nous vivons au quotidien dans nos fonctions de directeur de centre social.

Selon Jean-Claude Kaufmann, dans son livre l'entretien compréhensif, « *les données qualitatives recueillies in situ sont concentrées dans la parole recueillie, qui va devenir l'élément central du dispositif. Elle emprunte donc aussi à la technique de l'entretien semi-directif.* » (J-C. Kauffman, 2016, p. 10)

Pour Wright Mills, « *L'artisan intellectuel est celui qui sait maîtriser et personnaliser les instruments que sont la méthode et la théorie, dans un projet concret de recherche.* » (W. Mills, 1967, as cited in J-C. Kauffman, 2016, p. 14).

Donc dans notre posture d'apprenti-chercheur, nous avons endossé le costume d'artisan intellectuel afin de créer, de conceptualiser un outil, en l'occurrence une grille d'entretien pour aboutir à un résultat dans notre travail de recherche.

6. Les entretiens

« *L'entretien est une technique qui est centrée sur le contenu du discours. Les thèmes de discours sont prédéterminés par la personne qui mène l'interview. Celle-ci conduit l'entretien à partir d'un guide qu'elle a préalablement établi; L'organisation du discours qui suit est laissée à la liberté de l'interviewé : ce dernier parle de ce qu'il veut et quand il le veut à condition toutefois que son discours s'en tienne aux thèmes choisis par l'interviewer.* »⁵

Les centres sociaux rencontrés ont pris en compte le vieillissement sur leur territoire du au fait que la population du territoire vieillit. L'évolution de la population des plus de 60 ans va en augmentant, ce qui conforte les chiffres au plan national sur le vieillissement de la population, et par conséquent que les seniors sont un réel enjeu pour notre société.

⁵ Les évaluations d'une action de formation dans les services publics Paris : Ed. D'Organisation, 1994

Donc dans les centres sociaux, nous retrouvons davantage de seniors. Les seniors sont des personnes qui s'engagent, qui s'investissent. On les retrouve comme bénévoles d'activités dans la plupart des cas, certains participent aux instances participatives des centres sociaux. Ils sont élus, membres du conseil d'administration.

Les centres sociaux, de par le fait qu'ils rythment le quotidien des personnes âgées, font qu'ils s'y sentent bien. Ils apportent une réelle plus-value, c'est une vraie ressource pour nos structures grâce à leur savoir-faire, leur savoir-être. Ils transmettent leurs savoirs, aux jeunes, aux familles. Cela permet de favoriser l'intergénérationnel, la mixité, de renforcer le lien social, et ainsi rompre l'isolement.

Le passage à la retraite se vit plutôt bien. En effet, au début, ils rattrapent le temps perdu, font des travaux dans leur logement, voyagent. Mais quand ils ont fait le tour, ils s'ennuient. Ils veulent du temps pour eux, apprendre de nouvelles choses, notamment les nouvelles technologies pour converser avec leurs enfants, leurs petits-enfants.

Il faut remarquer également qu'ils occupent une place importante dans l'éducation de leurs petits-enfants. La notion de grand-parentalité est en nette progression ces dernières années.

Deuxième partie : La question sociale de la vieillesse et du vieillissement

Chapitre III : La vieillesse, de quoi parle-t-on ?

I) C'est quoi la vieillesse ?

1. La vieillesse, une notion pas facile à définir

La vieillesse est une notion qui n'est pas facile à définir. En effet, il est difficile de nommer la vieillesse. Certaines questions se posent lorsque l'on parle au sujet du vieillissement : comment doit-on appeler la personne âgée? On se perd très souvent dans les dénominations : personnes âgées, vieux, seniors,...Et quand on parle de la vieillesse, de quoi parle-t-on? De personnes vieillissantes, d'un cycle de la vie, des pathologies dues au fait de vieillir. Des travaux de recherche ont été menés sur cette tranche de population depuis quelques années dans le monde, en Europe, et par conséquent en France, car la société française vieillit elle aussi.

Selon le sociologue Vincent Caradec : *« il n'est pas facile de définir la vieillesse, la notion évoquant une série de termes qui se confondent, se retrouvent ou s'opposent : personnes âgées, vieillards, troisième âge, quatrième âge, aînés, retraités, seniors, etc. Il n'est guère plus simple d'en déterminer le seuil : la catégorie statistique des "personnes âgées" le fixe à 60 ans, mais bien des sexagénaires refuseraient un tel classement. »* (2015, p. 5)

L'évolution de la société, au cours de ces dernières années, a contribué également à porter un autre regard sur les personnes âgées. Ceci coïncide avec ce qu'a écrit Vincent Caradec: *« Au cours du XXème siècle, la vieillesse s'est profondément transformée »* (V. Caradec, 2015, p. 5).

Dans les sociétés occidentales, le vieillissement est perçu comme un mode de déclin, un processus de "sénescence".

Alors que dans certaines tribus d'Afrique, le vieillissement est vécu comme un mûrissement continu, un accomplissement progressif de toutes les potentialités de l'être humain, celles-ci ne pouvant être pleinement atteintes que dans la vieillesse.

« La vieillesse historiquement ne correspondait pas à un âge, mais à une situation où les incapacités physiques ne permettaient plus à un individu de subvenir seul à ses besoins. On

ne s'intéressait pas à l'âge chronologique, la plupart des gens ignorait leur âge, l'âge n'était fait que pour les chevaux au 18ème siècle. »⁶.

Dorénavant, la vieillesse est perçue comme une étape normale de la vie. L'évolution de la société a fait aussi que la vieillesse est devenue une étape normale de l'existence.

La vieillesse rentre ainsi dans un processus. La notion de processus vous sera présentée plus tard dans ce chapitre. Cette perception est la même lorsque l'on parle de la jeunesse.

Nous terminerons nos propos de ce sous-chapitre par la citation suivante de Pierre Bourdieu : « *La jeunesse n'est qu'un mot* » (BOURDIEU, P., Questions de sociologie, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 143-154). Dans le cadre de notre thème de mémoire, il nous semble que cette citation pourrait tout aussi bien s'appliquer à la vieillesse et qui vise à rappeler que les groupements fondés sur l'âge ne doivent pas masquer les différences sociales.

Nous pouvons donc nous poser la question suivante : Pourquoi le choix du terme vieillissement? En effet, le terme « vieillissement » est de plus en plus usité dans notre vocabulaire dès lors que nous parlons de sujet qui traite du vieillissement. Le terme du vieillissement fera donc l'objet de la sous-partie qui vous sera présentée ci-dessous.

2. Pourquoi employons-nous le terme « vieillissement » ?

« Vieillir surtout est instructif à cet égard, commençons par la pensée : on ne vieillit pas entre un point de départ et un point d'arrivée ; vieillir est de l'ordre de la transition, et non de la traversée. Car vieillir ne prend pas simplement la suite de grandir, on a commencé de vieillir bien avant d'être adulte – ou sait-on, à vrai dire, quand vieillir a commencé ? Vieillir a toujours déjà commencé (...) Vieillir n'est donc pas passer de la jeunesse à la vieillesse, comme on passe du chaud au froid ou du noir au blanc ... S'agissant de vieillir, il n'y a même pas là deux états distincts qu'on puisse opposer entre eux, ou seulement rapporter l'un à l'autre. Vieillir est si global et si continu, qu'on ne s'aperçoit pas de ce qu'on devient ; ou ce « ce », servant d'assise objective au sujet, étant encore trop stabilisant : qu'on s'aperçoit pas qu'on « devient ». (F. Jullien, 2001, p. 71-72).

⁶ Extrait de la vidéo du Colloque National « **Développement Social Local, enjeux de prévention et de solidarité entre les âges sur les territoires** » organisé par la FCSF les 25 et 26 novembre 2015 à Paris.

François Jullien, par ses mots, a l'intention d'aider la société dans laquelle nous sommes à porter un autre regard sur la vieillesse. Ce changement de regard a pour but d'appréhender la vieillesse sous l'angle du vieillir/vieillessement, et ainsi comprendre que le vieillissement est un processus dans lequel chacun joue le rôle de participant.

En effet, selon Bernadette Puijalon, la société porte très souvent un regard négatif sur le vieillissement. Toujours pour Bernadette Puijalon, cette vision négative est fondée sur la décrépitude de la personne âgée. Il nous semble donc que cette perception négative de la personne âgée est liée au fait que notre société a du mal à penser vieillissement.

Pourtant le vieillissement relève d'un processus fondé sur le fait que chaque être humain vieillit, c'est le temps qui passe. Bernadette Puijalon explique ceci de la façon suivante : *« Pour comprendre processus du vieillir, il faut aborder la question du temps. Notre société fait difficilement le lien entre le temps court, immédiateté numérique, et le temps long. Hors vieillir s'inscrit dans le temps d'une longue vie, quelque chose de très nouveau. Difficulté collective à donner sens au vieillissement dans les sociétés où il est impératif de rester jeune pour pouvoir s'adapter à un monde qui technologiquement change plus vite que nous. Notre environnement vieillit plus vite que nous. »*⁷

Le phénomène du vieillissement s'établit également sur le processus d'adaptation lié au changement d'âges de la population. Ce que confirme François Jullien, *« Il relève d'un formidable processus d'adaptation au changement qui concerne tous les âges de la population : à travers les transformations successives vécues au cours de son existence, l'être humain est engagé dans un processus d'ajustement avec la réalité permanent. De la naissance à la mort, l'individu se doit de renoncer pour investir du « nouveau ». (F. Jullien, Du temps. Eléments d'une philosophie de vie, Paris, Editions Grasset, 2001, p. 71-72)*

Au stade de nos investigations, nous supposons que le processus d'adaptation pose ainsi un enjeu sociétal. Ce dernier ne se limite donc pas à prendre en compte les situations des personnes âgées mais au contraire à chercher de développer un rapport social entre les générations, sur les territoires de vie. Le processus d'adaptation relève donc un paradoxe entre l'allongement de la vie et le vieillissement qui se caractérise d'une part par l'inscription dans

⁷ Extrait de la vidéo du Colloque National « **Développement Social Local, enjeux de prévention et de solidarité entre les âges sur les territoires** » organisé par la FCSF les 25 et 26 novembre 2015 à Paris.

la durée, la continuité de l'être et d'autre part par des ruptures, les événements qui viennent modifier, enrichir cette continuité. Ceci interroge donc les transitions entre les différents âges que compte le vieillissement.

Ce processus d'adaptation nous interroge également sur la question de la représentation qui se décline en deux catégories : la première porte sur la représentation des seniors sur eux-mêmes, quelle image ont-ils d'eux-mêmes, comment se voient-ils?, comment se perçoivent-ils? Les seniors de par leur bon état de santé ont un regard positif sur eux, ils ont encore du temps devant, ils profitent de la vie, de leur famille, ils sont encore jeunes malgré leur âge, ils cultivent leur capital santé en pratiquant une activité physique. La deuxième concerne le regard que portent les autres générations sur les seniors. En effet, l'évolution de la personne âgée au cours des deux dernières décennies a profondément changé le regard des enfants et des jeunes notamment sur les grands-parents ou arrière-grands-parents.

De notre point de vue fondé sur notre travail d'investigation, le fait d'avoir encore du temps devant eux et d'être en bonne santé a une incidence sur l'allongement de la vie, et il est de plus en plus commun dans des familles d'avoir quatre voire cinq générations. L'alchimie entre les générations se fait plus facilement qu'autrefois, elle est en partie réussie grâce aux rapports et échanges entre les générations sur les transmissions de savoirs, et de connaissances. Le rôle de la personne âgée encore dynamique favorise les échanges, et donc porte un regard plus jeune de la part des jeunes générations sur les personnes âgées, car la personne âgée est encore capable, la personne âgée est un passeur, passeur du temps, du savoir et de la mémoire.

3. L'approche sociétale du vieillissement

Lorsque nous parlons du vieillissement, nous en parlons de façon générale sans nous soucier d'approfondir notre pensée sur ce phénomène. Pourtant comme le soulignent Bernadette Puijalon et Dominique Argoud : *“La vieillesse demande à être comprise tout autant qu'expliquée.”* (D. Argoud, B. Puijalon, 2003, p. 26)

La vieillesse est *«une histoire, une géographie, une terre, un continent : elle a ses odeurs, sa couleur, sa matière, son aire, son espace. Il faut pour la comprendre se faire son historien, son géographe, et le patient cartographe de ses terres »*⁸.

Au sens de Serres et Sallenave, nous croyons connaître ce qu'est la vieillesse, comme une matière enseignée, ou par le biais de connaissances issues de livres ou autres revues. Mais il n'en est rien, la vieillesse c'est comme lorsque l'on éprouve un fort sentiment comme l'amour. Ce que nous pouvons en déduire c'est que ce sentiment vécu peut être compris de façon rationnelle certes, mais il reste une part de doute, d'incertitudes. En effet, la vieillesse se voit de par les transformations physiques qu'elle induit, rythmées par le cycle de l'horloge biologique, mais elle reste encore à être comprise, à être définie. Nous en déduisons que la vieillesse est le fruit du temps qui passe, issu du cycle de la vie, ainsi elle relève du champ de la temporalité, et par conséquent insaisissable. Ceci coïncide avec ce qu'ont écrit D. Argoud et B. Puijalon : *« La vieillesse se vit, se voit, s'éprouve, elle est du registre de l'expérience, non du raisonnement. »* (D. Argoud, B. Puijalon, 2003, p. 26)

« Parler de la vieillesse, c'est entrer dans la vie d'un sujet concret. Une longue histoire de vie est productrice des plus extrêmes singularités et spécificités. Approcher le vieillissement à travers la parole des vieux, c'est se confronter à des discours fragmentés, contradictoires, mais le kaléidoscope ainsi créé brosse un paysage qui permet d'être au plus près, au plus vrai » (D. Argoud, B. Puijalon, 2003, p. 26).

Dans cette perspective, en nous appuyant sur ces éléments de contexte la vieillesse n'est pas le problème des vieux, mais celui des non-vieux qui disent leur crainte, leur appréhension, leur pessimisme.

« On peut appliquer à la vieillesse, la recommandation de Pierre Bourdieu concernant l'étude des lieux difficiles comme le grand ensemble ou l'école. On peut reconnaître qu'elle est difficile à écrire et à penser. » (D. Argoud, B. Puijalon, 2003, p. 27)

4. Les seniors d'aujourd'hui

« Pour que les personnes âgées soient considérées comme des citoyens à part entière, la société se doit de changer le regard qu'elle porte sur l'avancée en âge pour permettre un

⁸ M. Serres, D. Sallenave, Un si grand âge – une exposition 1986, p. 7

exercice des droits des personnes. Il faut passer d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage... » « (J-P. Aquino, 2003, p. 11)

Nous abondons dans le sens Docteur Jean-Pierre Aquino car il est important de valoriser les compétences des seniors. Pour ce faire, il est indispensable de faire évoluer les représentations sociales, et ce en faisant changer le regard des seniors envers les jeunes, mais aussi en donnant une nouvelle image des jeunes pour les seniors. « *Il faut redonner une place à la vieillesse, en passant par la nécessaire acceptation de la différence des âges et réintégrer la vieillesse dans le cycle de vie.* » (J-P. Aquino, 2003, p. 11)

La représentation des seniors sur eux-mêmes pose également d'autres questions notamment sur le fait de : qu'est ce qu'être vieux ou ne le pas être?

5. Etre vieux ou ne le pas être ?

Vincent Caradec s'intéresse aux deux manières possibles qu'ont les personnes qui vieillissent de se définir par rapport à la vieillesse : « *en reconnaissant qu'elles sont « vieilles » ou en se refusant à l'être.* » (V. Caradec, 2003, p.151)

Ces deux perceptions différentes de vivre la vieillesse nous interrogent donc sur comment discerner les deux grandes manières de vivre la vieillesse soit en refusant de se considérer que l'on est vieux ou, au contraire, en acceptant le fait que l'on est vieux.

En effet, selon Vincent Caradec : « *Il y a des personnes âgées qui ne se sentent pas vieilles ou en se refusant de l'être* » (V. Caradec, 2003, p. 151). Donc pour elles, elles acceptent le fait qu'il y a une continuité entre la vie au présent et la vie au passé. De ce fait, pour elles, il n'y a pas de rupture entre ce qu'elles sont et ce qu'elles ont été. Elles sont donc dans une logique d'acceptation de leur vieillissement. V. Caradec définit cela de la façon suivante : « *Le sentiment de ne pas être vieux se trouve aussi associé à la projection de soi dans l'avenir.* » (V. Caradec, p.153). Le fait de ne pas être vieux est donc le prolongement de la vie, la suite du processus ou encore la continuité de soi.

Par contre, pour d'autres personnes âgées, elles acceptent et reconnaissent qu'elles sont vieilles, elles ont conscientisé intérieurement une césure, une fracture dans leur cycle de vie, et elles sont dans l'attente de la fin du processus de leur vie, c'est-à-dire la mort. Le fait

d'accepter que l'on devient vieux, et par conséquent qu'il y a une rupture entre ce que l'on est, et ce que l'on a été, est la discontinuité de soi.

Enjeu majeur du 21^{ème} siècle, le vieillissement de la population laisse entrevoir la question suivante en lien avec l'évolution qu'il induit sur et dans notre société, et notamment sur le regard que portent les autres générations sur la population vieillissante. Cette question sur laquelle il faut se pencher est : Quelle est la perception de la société envers le vieillissement?

6. La perception du vieillissement

« Nos sociétés ont une image plutôt négative de l'avancée en âge mais, économiquement, elles en font plus que jamais pour les vieux. Par contre, nos sociétés chantent la jeunesse mais elles offrent des conditions de vie difficile pour les jeunes. À l'inverse, certaines sociétés où on chante la vieillesse, par exemple des sociétés africaines, n'ont pas forcément les moyens de soutenir leurs vieux quand le contexte familial n'y est plus. » (B. Puijalon, 2006, p. 41)

Il nous semble en effet que la société porte une vision plutôt négative de la vieillesse. Cependant nous sommes tentés de nuancer les propos de Bernadette Puijalon, en soulignant le fait que le regard de la société envers les seniors évolue, et que la perception se positive à notre sens. Les regards envers la vieillesse sont ambivalents. Certains perçoivent la vieillesse, comme une décrépitude de la vie, une obsolescence de l'être « vieux ». D'autres au contraire portent un regard bienveillant sur les vieux. Ces regards croisés ont été scrutés, observés par Vincent Caradec (V. Caradec, 2003, p.159) : *« Les regards d'autrui sont multiples : si certains assignent une identité vieillissante, d'autres aident au contraire à se définir à distance de la vieillesse »*. En nous référant au propos de l'auteur, nous pouvons en déduire que la personne âgée se construit dans son processus de vieillissement.

Pour Bernadette Puijalon et Jacqueline Trincaz : *« Être vieux, c'est ressentir un décalage entre la permanence de son être et l'image que l'on donne à voir »*. Elles affirment également que *« la plupart des vieux, eux, disent ne pas être concernés par la vieillesse »* (B. Puijalon, J. Trincaz, Le droit de vieillir, Paris, Fayard, 2000, p. 137 et p. 146). Elles généralisent indûment à partir de l'expérience de ceux qui ne se pensent pas « vieux » et qui peuvent effectivement ressentir un tel décalage.

Comme le précisent ces auteurs, d'autres personnes qui sont en avancée en âge, assument leur vieillesse. Nous pouvons en donc en conclure que ces personnes n'éprouvent pas de décalage entre identité pour soi et identité pour autrui. Donc de notre point de vue, il faut appréhender le fait que les interdépendances entre les générations ne sont pas uniquement une perception capable d'affecter à une identité de « vieux ».

Pour Jean-François Barthe, Serge Clément et Marcel Druhle : « *C'est souvent de manière plus diffuse et plus indirecte que les autres interviennent dans le développement du sentiment de vieillir : en tant que co-producteurs de la « déprise », ce processus de réaménagement de l'existence marqué par l'abandon de certaines activités et leur remplacement par d'autres qui demandent moins d'efforts.* »⁹

Nous partageons les propos de ces auteurs car il nous semble que les interactions avec autrui influent dans la définition de la personne âgée par rapport à la vieillesse. Ce que nous en retenons c'est que cette définition de soi, de la personne âgée, n'évolue pas à travers le regard des autres générations. Toutefois, ces interactions intergénérationnelles peuvent être préjudiciables au processus de la déprise.

La définition de soi se rapporte à un récit de vie, basé sur la période du vieillissement. Ce récit sur soi n'est autre qu'une interprétation singulière de son vieillissement.

Il nous est donc invraisemblable de ne pas approfondir la notion de la définition de soi par rapport à la vieillesse. « *La définition de soi établit un récit de vie subjectif relatif au vieillissement* » (V. Caradec, 2003, p. 163). Vincent Caradec insiste sur la définition de soi en s'appuyant sur des faits irréfutables afin d'établir une continuité avec le passé : telle activité, la santé, les facultés intellectuelles, le caractère, l'intérêt pour les informations, etc. Donc, nous ne pouvons tirer de conclusion trop hâtive en partant d'une représentation basique d'un mode de vie en lien avec la vieillesse, même si, dans les faits, la définition de soi comme « vieux » est d'autant plus vraisemblable que la déprise est forte.

Il nous est donc opportun de déchiffrer les signes de la vieillesse. Ces signes sont en fait explicables par la mise en récit de sa vie. Cette mise en récit de vie est fondée sur les faits, l'histoire liée au passé. Le récit de vie fait ressortir un aspect indéniable du vieillissement, la

⁹ J-F Barthe, S. Clément, M. Druhle, « Vieillesse ou vieillissement. Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », Les cahiers de la recherche sur le travail social, n°15, 1988, p.11-31.

continuité ou la discontinuité temporelle du cycle de la vie. Donc la définition de soi par rapport à la vieillesse se construit grâce à des informations permettant de lier passé et présent.

La définition de soi s'édifie sur une interprétation de sa propre situation et, dans les cas d'incertitude, sur le déchiffrement des signes de la vieillesse. Selon Vincent Caradec, c'est ce caractère construit de la typification de soi comme « vieux » ou comme « non vieux » qui va maintenant retenir notre attention. Nous en déduisons que la typification de soi comme « vieux » ou comme « non vieux » peut être transposable, comme « être » ou « avoir été ». L'auteur américain Philip Roth manifeste son désaccord sur le regard que les plus jeunes portent sur la vieillesse et, ce faisant, pose bien les termes de la tension qui existe, chez les plus âgés, entre « être » et « avoir été » : « *La seule chose qu'on comprenne chez les vieux, quand on ne l'est pas soi-même, c'est qu'ils ont été marqués par leur temps. Mais, comme on ne comprend que ça, on les fige dans leur temps, ce qui revient à ne rien comprendre du tout. Pour tous ceux qui n'ont pas encore atteint la vieillesse, elle signifie qu'on a été. Seulement, la vieillesse, ça veut dire aussi que malgré son avoir-été, ou en plus de lui, en prime de lui, on est encore* » (P. Roth, *La bête qui meurt*, Gallimard, 2004, p. 41).

De notre point de vue, cette citation de P. Roth montre bien l'enjeu de discordance entre « être » et « avoir été ». Il s'agit, pour les plus âgés, de définir dans quel espace temporel il leur est possible de fixer le sentiment de leur propre valeur leur « estime de soi » dans le but d'établir un rapport positif à eux-mêmes. Cependant, selon l'importance et la nature des activités auxquelles les personnes très âgées se consacrent et la reconnaissance qu'elles obtiennent à travers elles, il leur est plus ou moins facile d'ancrer le sentiment de leur propre valeur dans le présent.

Il nous semble ainsi que l'«être » et l'«avoir été » posent les limites temporelles entre avant et maintenant. Cette transition entre le passage de la vie d'adulte et la vie de senior marque le commencement du processus de vieillissement, qui est une nouvelle étape du cycle de la vie. Mais ce processus de vieillissement oscille entre deux limites le déclin et le « bien vieillir ». Le processus de vieillissement fait l'objet de la sous-partie qui vous sera développée ci-dessous.

II) La vieillesse, un processus du cycle de vie

Avant de comprendre le processus du vieillir, il nous semble important d'aborder la question du temps. En effet pour Bernadette Puijalon, notre société fait difficilement le lien entre le temps court, relatif à l'immédiateté caractérisé par l'ère du numérique, et le temps long, le temps qui passe. Ce que nous pouvons en déduire c'est que vieillir s'inscrit dans un processus de vieillissement, et ce processus est un phénomène nouveau. Pour l'auteur, dans notre société il est impératif de rester jeune pour pouvoir s'adapter à un monde qui technologiquement change plus vite que nous.

Bernadette Puijalon a dit lors d'un de ses colloques : « *Notre environnement vieillit plus vite que nous, il faut donc se poser la question du temps* »¹⁰. En nous appuyant sur les propos de l'auteur, nous en retenons que le temps qui passe devient paradoxal, afin de pouvoir s'adapter aux changements induits par la société. Cependant, il y a une chose qui ne doit pas bouger, c'est le corps qui doit rester à jamais jeune, apte, dynamique. Hors, c'est impossible. L'homme est un irréversible incarné selon Bernadette Puijalon. Nous en supposons que L'homme ne peut aller et venir dans le temps, il n'y a qu'un sens unique, et l'homme est inscrit dans le temps.

La temporalité engendre une difficulté profonde et nouvelle, sur le fait de réfléchir sur les vécus du temps. « *Le vécu du temps dans le champ de la vieillesse est beaucoup plus compliqué. Il a toujours été impossible de répondre à la question à quel âge est-on vieux ?* »¹¹ Cette question, tout le monde se la pose un jour, et la question du temps interroge donc notre réflexion aux rouages de l'horloge de la vie. Horloge de la vie qui compte le temps qui passe certes, mais aussi qui voit le corps de l'Homme vieillir. Alors, la question du temps devient donc inéluctable, et elle fait référence à l'âge.

¹⁰ Extrait de la vidéo du Colloque National « **Développement Social Local, enjeux de prévention et de solidarité entre les âges sur les territoires** » organisé par la FCSF les 25 et 26 novembre 2015 à Paris.

¹¹ Extrait de la vidéo du Colloque National « **Développement Social Local, enjeux de prévention et de solidarité entre les âges sur les territoires** » organisé par la FCSF les 25 et 26 novembre 2015 à Paris.

1. L'âge

C'est à partir du XIX^e siècle et en Occident que l'âge a pris l'importance qu'on lui connaît aujourd'hui. En effet, au temps de l'ancien régime un dicton précisait : « l'âge n'est fait que pour les chevaux ».

« La vieillesse historiquement ne correspondait pas à un âge, mais à une situation où les incapacités physiques ne permettaient plus à l'individu de subvenir seul à ses besoins. On ne s'intéressait pas à l'âge chronologique, la plupart des gens ignorait leur âge, l'âge n'était fait que pour les chevaux au 18^{ème} siècle. » (B. Puijalon, 2007, p.66)

Pour Bernadette Puijalon : « l'âge n'est pas un concept défini de façon univoque ». Pourtant la question de l'âge est souvent omniprésente dans les rapports humains cependant il n'y a guère de domaine comme dans les sciences sociales pour lequel la conception théorique soit aussi peu homogène que celui des âges de la vie. A travers ces propos, il nous semble important de révoquer l'inconvenance de l'âge chronologique indissociable du temps qui passe. Nous pouvons en déduire que l'âge chronologique est un marqueur temporel et non une conséquence. Il est donc nécessaire de décomposer l'âge en plusieurs composantes.

Bernadette Puijalon distingue l'âge en trois catégories :

- l'âge biologique qui parle du vieillissement de la cellule, des fonctions, de l'individu, de l'espèce : « on a l'âge de ses artères »;
- l'âge psychologique qui mesure la maturité;
- l'âge social qui renvoie aux rôles qu'une société vous attribue.

Au sens de l'auteur, ces trois catégories d'âge forment l'âge fonctionnel qui incombe à l'évolution d'un individu à travers les âges. L'âge fonctionnel coïncide exceptionnellement avec l'âge chronologique.

A notre époque, nous sommes dans une phase de dissociation. Nous nous en expliquons, actuellement dans notre société, un individu devient socialement vieux de plus en plus jeune, on peut citer comme exemple les seniors au travail. Mais d'un point de vue purement biologique, on est vieux de plus en plus tard. Bernadette Puijalon porte l'analyse suivante sur

ce fait sociétal, cette dissociation crée un trouble individuellement et socialement parce que c'est un âge à redéfinir.

Cet âge où l'on devient vieux, est un âge où les paradoxes comme âgisme et jeunisme, travail et retraite s'entrecroisent, s'entremêlent. Il faut rester intégré dans de la société, tout en laissant la place aux générations suivantes. Il faut donc retenir que l'âge chronologique est un indicateur.

La dissociation entre l'âge social et l'âge biologique brouille le repère d'entrée dans l'ère du vieillissement. Cette entrée dans la période du vieillissement reste floue pour être unique, vieillir est un processus.

2. Le processus du vieillissement

Afin d'étayer notre travail de recherche, nous nous sommes appuyés sur les travaux en sociologie de Vincent Caradec. Car nous partageons son analyse sur le fait que lorsque des individus avancent en âge, ils progressent dans la succession des strates d'âge. Ce cheminement au fil des âges, ce définit comme le processus de vieillissement.

Afin d'apporter une explication sur le processus du vieillissement, nous étayerons notre réflexion sur le fait que Vincent Caradec distingue trois objets de la sociologie de la vieillesse et du vieillissement qui sont la strate d'âge de la vieillesse, le groupe d'âge des « personnes âgées » et le processus de vieillissement individuel.

Ce que nous en avons compris, c'est que la strate d'âge de la vieillesse s'intéresse à la construction sociale de cet âge de la vie, aux représentations sociales qui lui sont associées ainsi qu'à la mise en forme des rapports entre générations. Puis que l'étude des « personnes âgées » consiste en une description de ce groupe d'âge, elle nous conduit à nous interroger sur sa spécificité, sur son homogénéité et sur son éventuelle mobilisation politique. Puis enfin l'étude du vieillissement individuel qui se situe à un niveau microsociologique et nous interroge elle aussi sur les transformations du rapport à soi et au monde au cours de l'avancée en âge, depuis la retraite jusqu'à la mort.

Le concept de processus du vieillissement nous pose la question des limites de ce processus.

3. Les limites du processus du vieillissement

L'entrée dans le processus du vieillissement peut être divisée en 3 périodes qui posent donc les limites du processus du vieillissement. Afin de définir les limites du processus du vieillissement, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Vincent Caradec.

Ce que nous en avons appréhendé, c'est qu'il y a en premier lieu l'âge où l'on est « âgé sans être vieux ». C'est l'âge de la retraite, mais également l'âge de la grand-parentalité. Cette première limite du processus du vieillissement est fixée à 52 ans. Ce passage n'annonce pas la fin d'un cycle bien au contraire, mais un nouvel itinéraire de vie, où l'individu est encore actif et dynamique. Cette période de la vie peut être perçue ou ressentie comme une chance, on peut rattraper le temps perdu, ce que l'on n'a pas pu faire lorsque l'on était en activité professionnelle. Cette période peut malheureusement être vécue de façon difficile, surtout quand travail et identité personnelle ne faisaient qu'un.

Ensuite, commence l'âge de la vieillesse, deuxième mouvement du processus du vieillissement. L'âge de la vieillesse se situe à 75 ans environs. *« Cette phase démarre peu à peu au moment où les soucis de santé et le poids des ans limitent le dynamisme de la phase précédente. C'est aussi le moment où la solidarité familiale commence à s'inverser : d'aidants (financiers, quotidiens...) les personnes âgées deviennent de plus en plus aidées, avec le sentiment d'une perte d'utilité et de sens. Le grand danger encouru dans cette phase est le « syndrome du glissement », c'est-à-dire la plus grande difficulté qu'éprouvent les individus, après un accident, une maladie, même bénigne, de « remonter la pente » ».* (L. Broussy, 2013, p.13). Au cours de cette période, les personnes âgées sont atteintes par le phénomène de la solitude. Solitude qui s'explique par le fait que leurs familles sont happées par leur quotidien, et ils oublient leurs proches.

Enfin, l'âge de la perte d'autonomie : cette troisième et dernière limite du processus du vieillissement ne touche pas toutes les personnes âgées. *« Au cours de cette période, qui est un processus et non un état, le principal défi est de lutter contre la perte du lien. [...]. La personne âgée dépendante, prise dans la logique des soins médicaux de la dépendance, court le risque d'être de plus en plus coupée de son histoire et de son identité personnelle. »* (L. Broussy, 2013, p.13).

Les limites du processus du vieillissement nous questionnent sur le fait que le vieillissement peut être perçu entre « bien vieillir » et déclin.

Du point de vue de C. Hummel, la vieillesse fait écho une représentation double du vieillissement qui, d'un côté, est appréhendé dans le registre du déclin et, de l'autre, avec les lunettes plus optimistes du « bien vieillir ».¹²

Dans les sociétés occidentales, le vieillissement est perçu comme un mode de déclin, un processus de « sénescence ».

Alors que dans certaines tribus d'Afrique, le vieillissement est vécu comme un mûrissement continu, un accomplissement progressif de toutes les potentialités de l'être humain, celles-ci ne pouvant être pleinement atteintes que dans la vieillesse.

Comme le note Anne-Marie Peatrik, « *ce qui est chez nous interprété en terme d'usure - ne dit-on pas d'un individu qu'il est usé par l'existence - est là-bas interprété en termes de réussite dans la carrière de l'individu* ».¹³

Cette représentation négative du vieillissement coexiste avec une autre conception, apparemment plus favorable, qui pose qu'il est possible et souhaitable de « bien vieillir » ou de connaître un « vieillissement réussi ».

Il nous faut donc comprendre que dans le fondement du « bien vieillir » se trouve l'idée qu'il faut s'efforcer d'échapper au déclin en prenant soin de soi, en prévenant de la dépendance.

¹² C. Hummel, "Les paradigmes de recherche aux prises avec leur effets secondaires", *Gérontologie et société*, n°102, 2002, p.41-52 ; B. Puijalon, J. Trincaz, *Le droit de vieillir*, PARIS, Fayard, 2000.

¹³ A.-M Peatrik, "Vieillir ailleurs et ici : l'exemple des Meru du Kenya", *Retraite et Société*, n°34,2001, p. 152-165.

III) Les enjeux du vieillissement

1. Une société qui vieillit

Le vieillissement de la population mondiale est l'un des plus grands défis du XXIème siècle. À mesure que la transition démographique progresse dans le monde, transformant des populations marquées par de forts taux de fécondité et de mortalité, où les enfants sont donc nombreux et l'espérance de vie faible, en populations caractérisées par de faibles taux de fécondité et de mortalité, où les enfants sont peu nombreux et l'espérance de vie longue, le nombre et les proportions de personnes âgées augmentent, tandis que parallèlement le nombre et la proportion de jeunes diminuent. Cette évolution de la démographie, prise de conscience des conséquences de tous ordres de ce phénomène, les mutations sociales, économiques que provoque l'accroissement du vieillissement dans notre société.

Par conséquent, face au fait que la société française vieillit, il est opportun que la France prenne la pleine mesure des enjeux posés par la croissance rapide de la population âgée. Le vieillissement est donc une évidence, la population va vieillir. Il est donc important de se poser la question suivante : est-ce que le fait que la population vieillisse va transformer la société en catastrophes potentielles ou en opportunités positives? Nous pouvons envisager comme réponse possible soit en catastrophes potentielles ou soit en opportunités positives, ou les deux sont aussi probables.

Alfred Sauvy, le prédisait déjà dans ces termes : « *Le vieillissement de la population sera le fait social le plus important de la seconde moitié du XXème siècle* » (A. Sauvy, as cited in L. Broussy, 2013, p. 12). En un siècle, l'espérance de vie a quasiment doublé, cela s'explique par un double phénomène : le « vieillissement par le bas » du à la quasi-disparition de la mortalité infantile suivi d'un « vieillissement par le haut », phénomène décrivant l'allongement de la durée de la vie après 60 ans.

« *C'est ainsi que l'espérance de vie moyenne dans notre pays est passée de 47 ans en 1900 à 80 ans aujourd'hui. Si le XXème aura été celui de l'explosion de la population mondiale et des gains d'espérance de vie, le XXIème siècle sera le siècle du vieillissement.* » (L. Broussy, 2013, p.6).

Le vieillissement de la population va impacter le visage démographique de la France au cours de ces prochaines années. Donc dans les prochaines années, la France va connaître une profonde transformation structurelle de sa population par classes d'âge, avec un accroissement du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. Cette transition démographique doit être considérée comme une chance en termes d'enjeux pour notre société.

« Le vieillissement démographique est une certitude liée à une augmentation « inédite » de l'espérance de vie depuis les années 1970. L'ensemble des progrès réalisés dans différents domaines explique un accroissement de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population générale ». (Rapport Groupe de travail Dépendance 2011).

Selon les dernières prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)¹⁴:

- La France comptera 73,6 millions d'habitants en 2060, soit 11,8 millions de plus d'aujourd'hui.

- La part des 60 ans ou plus dans la population va augmenter jusqu'en 2035, passant de 21,7% à 31%. Après 2035, elle devrait continuer à croître à un rythme plus modéré et plus sensible aux différentes hypothèses, en particulier sur la mortalité.

- Les plus de 75 ans qui étaient 5,2 millions en 2007 (8,9% de la population) seront 11,9 millions en 2060 (16,2% de la population) et les 85 ans et plus passeront de 1,3 à 5,4 millions, soit quatre fois plus qu'aujourd'hui.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, la population de la France vieillit. Le vieillissement de la population s'explique par un allongement de la durée de vie et une baisse de la mortalité. Le vieillissement est donc un enjeu sociétal majeur pour le XXI^{ème} siècle. Il façonnera la société, et cet enjeu majeur se déclinera en plusieurs enjeux spécifiques.

¹⁴ INSEE et Population et société n°473- décembre 2010. Espérance de vie : Peut-on gagner trois mois par an indéfiniment ?

2. Les enjeux du vieillissement

a. *Le maintien à domicile, facteur d'adaptation des logements*

Selon le Rapport Broussy, les personnes âgées émettent le souhait de vouloir vivre chez eux le plus longtemps possible, et ce même après qu'elles ont été impactées par les premiers signes de faiblesse physique et/ou psychique liés au vieillissement. Pour répondre à ce vœu qu'il leur est si précieux, il faut que leur logement le leur permette. Parfois des adaptations sont nécessaires afin de répondre à la condition du maintien à domicile.

Sur les territoires de vie où résident des personnes âgées, il existe des logements adaptés mais il est à déplorer qu'ils sont en nombre insuffisant. Ces raisons font que l'adaptation des logements est un enjeu majeur autant qu'une condition essentielle et indispensable pour maintenir à domicile les personnes âgées qui désirent rester dans leurs maisons, lieu où se sont passés l'essentiel de leur vie, de leurs souvenirs. « *Sans le lancement d'une vaste politique publique d'adaptation des logements au vieillissement, tout discours sur le soi-disant caractère prioritaire du maintien à domicile sera vain voire trompeur. Or, sur ce sujet, la France a déjà pris du retard par rapport à certains de ses voisins européens.* » (L. Broussy, 2013, p.28).

Nous pouvons donc en déduire que la question du logement est placée au cœur des préoccupations soit des locataires, ou propriétaires des logements, mais aussi des bailleurs sociaux. Pour illustrer notre propos, nous prendrons comme point de réflexion un extrait du Rapport Broussy, celui-ci explique : « *Le logement est au centre de tout : il peut être aussi bien un facteur de protection que d'exclusion.* » (L. Broussy, 2013, p.28).

En nous appuyant sur nos éléments de cadre théorique, il nous apparaît évident que le logement est protecteur quand il possède des caractéristiques d'adaptation optimales, et qu'il se situe dans un environnement favorable. Alors la personne âgée vit dans un habitat rassurant, sécurisant et prévenant. C'est le cas lorsque les personnes âgées résident en milieu urbain, milieu où commerces, espace santé, services publics sont présents, et que leur environnement proche peut être composé d'amis ou de voisins sur lesquels les personnes âgées peuvent solliciter quand elles en ressentent le besoin. Cependant, lorsqu'une personne âgée vit dans une maison non adaptée, le logement devient potentiellement un facteur d'exclusion car la personne âgée ayant une mobilité réduite rencontre des difficultés pour se

déplacer dans son logement, mais également à l'extérieur. Cette situation peut entraîner un repli sur soi, synonyme d'isolement social. Le logement peut donc être tout autant la solution que le problème.

b. Le quartier, terreau urbain du lien social

Au-delà des questions liées au logement, et donc au territoire dans lequel il se situe, c'est-à-dire la ville, et de façon plus précise le quartier, ce dernier se révèle être un périmètre essentiel pour les personnes âgées. Le quartier, c'est le lieu où sont concentrés les voisins, les amis, c'est l'endroit où se passe la vie sociale à l'échelle du micro territoire. C'est tout simplement une autre partie du « chez soi ». Enjeu indiscutable, le quartier est important pour les personnes car il est le terreau urbain du lien social au cœur du vieillissement

Avec l'avancée en âge, les mobilités s'amenuisent et conduisent progressivement à un rétrécissement de l'espace de vie. Les liens sociaux peuvent alors se raréfier et, rapidement, le repli sur le domicile peut provoquer des phénomènes d'isolement et de déprise qui contribueront irrémédiablement à accélérer la perte d'autonomie.

Lorsque les personnes âgées entrent dans la période d'avancée en âge, leurs conditions physiques se détériorent, et donc elles rencontrent des difficultés pour se mouvoir, elles ne peuvent plus se déplacer sur de longues distances, le fait de se déplacer sur des espaces restreints induit un rétrécissement de leur espace de vie. Alors, les liens sociaux peuvent se raréfier, un repli sur soi peut être possible, avec pour effet induit des phénomènes d'isolement et de déprise qui favoriseraient la perte d'autonomie. Par conséquent, le quartier devient le lieu où se joue l'unité urbaine. L'unité urbaine peut se traduire par un développement de la solidarité. Le quartier devient donc le lieu où les solidarités s'opèrent en mobilisant les acteurs de proximité, comme les voisins, les structures de proximité comme par exemple les centres sociaux afin de lutter contre l'isolement social des personnes âgées.

« Ainsi, autant que le logement, le « quartier » doit être au centre des préoccupations d'une politique efficace en faveur du bien vieillir. Comme le logement, le quartier peut aussi bien être un facteur de socialisation et d'intégration qu'un facteur d'isolement et de dégradation de l'autonomie. » (L. Broussy, 2013, p.55).

Le quartier représente une partie du territoire d'une commune, d'une ville. Le quartier est une représentation de la ville, ville qui doit prendre également en considération le vieillissement de ses quartiers, mais aussi l'ensemble des générations qui la composent. Il faut donc penser la ville pour toutes les générations, pour cela il faut changer la ville pour changer la vie. Du quartier à la ville, la question sociale du vieillissement doit favoriser le changement de la ville pour demain. Le vieillissement de la population va engendrer une transformation de la ville, en l'occurrence dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme. Mais le vieillissement de la population va également avoir une incidence sur l'économie de la France, ce qui va être une chance pour notre pays.

c. Le vieillissement, générateur de croissance économique

Autrefois, le vieillissement de la population était perçu comme un affaiblissement pour l'économie. Aujourd'hui, c'est le contraire, il est perçu comme un générateur de croissance économique, qui n'est pas encore suffisamment exploité. Il y a encore des possibilités à explorer afin de créer de l'emploi notamment. « *Le vieillissement de la France est une donnée acquise et irrémédiable pour les 50 prochaines années, autant profiter à fond des opportunités qu'il crée.* » (L. Broussy, 2013, p.115).

A l'âge de la retraite, les personnes âgées revoient leur consommation de la vie courante à la baisse, ce qui entraîne une hausse de leurs revenus. Cette hausse des revenus est dirigée vers l'épargne, car les personnes âgées sont des épargnants importants, mais cette épargne n'est pas toujours employée de façon optimale et productive. Il serait donc intéressant d'orienter cette épargne vers une économie productive ou vers la jeunesse

La croissance liée au vieillissement est définie par le terme de gérontocroissance. La gérontocroissance est génératrice d'emplois.

« *Le vieillissement peut générer une source de croissance dans beaucoup de secteurs économiques différents : adaptation du logement, domotique, gerontechnologies, téléassistance, services à domicile, transports à la demande... Mais il constitue également un enjeu majeur pour tout le secteur de l'économie sociale et solidaire, particulièrement impliqué sur les sujets liés.* » (L. Broussy, 2013, p.115).

d. Le vieillissement, un levier de croissance pas encore suffisamment exploité

Après un regard de la personne âgée par l'économie, je propose de revenir sur le champ des rapports humains, et plus particulièrement, sur la place de la personne âgée au sein de la cellule familiale. La personne âgée est parent, mais aussi grand-parent, un élément essentiel de la famille. Le rôle de grand-parent a fortement évolué au cours de ces dernières décennies, le grand-parent est dorénavant un acteur incontournable dans une famille mais également dans les politiques familiales.

e. La personne âgée, un grand-parent avant tout

« Trop souvent, la famille et la politique familiale, n'ont été entendues que comme le lien entre parents adultes et enfants. Or, les personnes âgées ont désormais une place essentielle à occuper dans la sphère familiale et donc dans les politiques de la famille. » (L. Broussy, 2013, p.143).

La famille ne se résume pas seulement par la composition de parents et d'enfants, il y a aussi les grands-parents. Le statut et le rôle des grands-parents ont évolué au cours des dernières années, les grands-parents voire les arrière grands-parents font dorénavant partie intégrante de la cellule familiale. Cependant les personnes âgées ont été les grandes oubliées des politiques familiales.

« Déjà en 1962 le fameux « rapport Laroque » soulignait que la « population âgée a été, dans une large mesure, sacrifiée par la politique sociale française des quinze dernières années. (...) Priorité a été donnée au cours de cette période à l'encouragement de la natalité, à la politique de la famille et de l'enfance ». Et si s'installe en 1996 la Conférence de la Famille, il faudra attendre 10 ans pour que celle-ci inscrive enfin à son programme une réflexion liée à la place des personnes âgées dans la famille. » (L. Broussy, 2013, p.144).

Le vieillissement façonne la configuration de la famille. En effet, il n'est pas rare dans une famille d'avoir 4 voire 5 générations, ce qui a une incidence sur le schéma de la famille traditionnelle constituée de 3 générations.

La hausse du nombre de personnes âgées, l'évolution de notre société a eu impact sur l'évolution du statut de grand-parent. Les grands-parents d'aujourd'hui ne sont plus les

grands-parents d'hier, leur santé est généralement bonne grâce à un suivi médical régulier, leur niveau de vie, provenant de leur pension de retraite, est en moyenne supérieur à celui des jeunes actifs. Les grands-parents occupent une place incontournable dans notre société, au sein de la famille, et on parle de plus en plus de grand-parentalité.

« Les grands-parents ne sont plus ce qu'ils étaient... Ou, tout au moins, il n'est plus attendu d'eux exactement les mêmes choses qu'avant. Peut-on parler pour autant de « nouvelle » grand-parentalité ? » (C. Hummel et D. Perrenoud, 2009, p.40)

Avec cette "nouvelle grand-parentalité, notre société a vue se développer des solidarités intergénérationnelles, dû au fait que les grands-parents occupent leur temps libre en gardant leur petits-enfants, en s'investissant dans le monde associatif,... Nous sommes les témoins dorénavant d'une grand-parentalité que l'on peut qualifier d'active.

Loin de l'image du retraité qui passe son temps en croisière pendant que le jeune chômeur tente désespérément de trouver un travail pour payer la retraite dudit touriste, il s'avère que nombre de grands-parents sont non seulement aidants mais également salariés.

Car, tous les grands-parents ne sont pas retraités, loin s'en faut. On estime ainsi que 30% des 55-59 ans sont à la fois « actifs » et « grands-parents ». Ce taux devrait logiquement augmenter en raison de la hausse du taux d'activité des 55-64 ans due notamment au travail des femmes mais aussi au recul de l'âge de la retraite.

Le soutien des grands-parents à la garde des petits-enfants est aussi un puissant soutien à la conciliation vie familiale/vie professionnelle car toutes les enquêtes en France comme en Europe indiquent que les grands-parents soutiennent d'abord et avant tout leur fille active. Et que cette aide n'est pas neutre pour une jeune femme de 30 ans qui entame sa carrière professionnelle.

Mais dès lors, la conciliation vie professionnelle/vie familiale se pose aussi pour les grands-parents actifs qui s'occupent parallèlement de leurs petits-enfants tout en travaillant.

IV) Conclusion

Cette première partie nous a permis à travers la sociologie notamment de mieux cerner et connaître le champ de la vieillesse dans un premier temps. En effet, nous avons pu comprendre que le vieillissement est un fait de société qui a évolué au fil des années, pour en devenir un enjeu sociétal incontournable dans bien des domaines comme le logement, l'économie, la famille, etc...

A travers ce premier chapitre, nous avons pu remarquer que pour certains seniors, les principaux acteurs du vieillissement, ils ne sentent pas vieux. Le fait de ne pas se sentir vieux n'est que le cheminement de la vie. Alors que pour les seniors qui n'acceptent pas de devenir vieux, ils ressentent le vieillissement comme une rupture, une fracture dans leur parcours de vie.

Le vieillissement peut être perçu de différentes manières. En effet, certains le perçoivent de façon positive, pour eux le vieillissement est une ressource, une nouvelle étape de la vie qui laisse encore du temps aux personnes âgées, ou plutôt aux seniors. D'autres associent le vieillissement au déclin de la personne, à la période de la sénescence, et par conséquent ils perçoivent les vieux de façon négative.

Notre travail de recherche nous permet de retenir que les temps ont changé depuis, et la vieillesse est perçue comme une étape normale de la vie. La vieillesse est acceptée comme un processus du cycle de vie.

Par conséquent, le vieillissement est lié à un processus lié à l'âge, par le temps qui passe. Bernadette Puijalon, dans ses travaux de recherche, distingue l'âge en trois catégories : l'âge biologique, l'âge psychologique et l'âge social. En nous appuyant sur nos lectures, nous retenons que l'âge social et l'âge biologique sont à dissocier car ils brouillent l'entrée dans l'ère du vieillissement.

Vieillir est un processus, il est caractérisé par 3 paliers temporels, que nous pouvons aussi appelés limites, ces paliers sont l'entrée dans la retraite, la vieillesse puis la perte d'autonomie..

Dans ce chapitre, nous avons abordé le fait que le vieillissement est un enjeu social majeur, à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle mondiale. Le vieillissement de la population marque notre société par des enjeux d'ordre social, médical et économique.

Ce que nous retenons également c'est que le phénomène de vieillissement est un processus d'adaptation lié au changement d'âges de la population. Le processus d'adaptation pose également un autre enjeu, qui nous est fortement intéressant d'un point de vue de notre pratique professionnelle, c'est le rapport social entre les générations.

Les recherches et investigations menées dans le cadre de ce troisième chapitre ont permis de porter un éclairage sur les questions que nous nous sommes posées au fil de la construction de notre cadre théorique en lien avec l'objet de ce chapitre qui est la vieillesse, de quoi parle-t-on ?

Ce travail de recherche nous permet d'acter le fait que les personnes âgées ou seniors ne sont plus ceux d'autrefois, et ce grâce à l'évolution de notre société qui porte un regard neuf et bienveillant sur la vieillesse d'aujourd'hui.

Mais ce n'est pas tout, notre travail nous permet de mieux comprendre et appréhender la vieillesse. En effet, en tant que cadre de DSL, nous sommes en contact avec des seniors qui fréquentent notre centre social, et nous pouvons faire des passerelles entre nos investigations et notre pratique professionnelle. Cette démarche réflexive a opéré un changement de vision sur la compréhension de ce public.

Le vieillissement de la population influe sur la construction sociale de notre société. La construction sociale du vieillissement est donc l'objet de la deuxième partie de notre mémoire.

La question sociale de la vieillesse nous intéresse dans le cadre du cheminement de notre problématique de recherche. En effet, dans notre posture professionnelle, le fait de travailler envers un public senior, nous oriente vers le fait que la personne âgée a évolué au fil des années, que l'arrivée des nouveaux retraités bouleverse nos pratiques professionnelles, sociales, familiales et personnelles. Les retraités sont des acteurs incontournables de notre société.

Chapitre IV : La construction sociale de la vieillesse

I) Evolution de la personne âgée au fil du temps

1. La personne âgée, une préoccupation dans le choix des mots

La personne âgée a évolué au cours de ces dernières, sa place et son rôle dans la société, ses enjeux sur les politiques publiques et locales mais c'est également sur le champ lexical que les termes se rapportant à la personne âgée ont eu impact sur les mots que nous employons dans notre quotidien personnel ou professionnel. Pour illustrer notre propos, nous citerons Bernadette Puijalon dans son ouvrage *Le droit de vieillir* : « *Au début des années quatre-vingt, il apparaît nécessaire de trouver des mots justes pour nommer les personnes de plus de 60 ans. "Vieux" est rejeté, retraité est trop connoté monde du travail, "troisième âge" semble factice et "quatrième âge" déplaît.* » (B. Puijalon, 2000, p. 31).

Lorsque nous parlons de la personne âgée, il est toujours difficile et compliqué d'employer les mots justes. Dans le premier chapitre, nous nous sommes intéressés à la vieillesse, au processus du vieillissement. Notre posture de cadre de DSL nous amène à conduire un travail dans les domaines de la sémantique et du lexique en rapport avec la vieillesse et le vieillissement lorsque nous parlons au sujet de la personne âgée. Il est donc important que nous portions un intérêt sur le choix des mots lorsque nous parlons de vieillesse, de vieillissement, et de personnes âgées.

Il n'y pas que nous, professionnels qui nous perdons dans le flou des définitions, les politiques aussi. Et pour cause, en janvier 1983, le secrétariat d'Etat chargé des personnes âgées a mis en place une commission de terminologie, constituée de démographes, médecins, sociologues, juristes, linguistes. Le fruit du travail de cette commission a été la parution d'un dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement édité par les éditions Nathan en 1984.

Dans le dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement, c'est environ six cent mots qui ont trouvé une définition, mais trente-huit seulement ont été approuvés par un arrêté ministériel du 13 mars 1985 pour l'enrichissement du vocabulaire relatif aux personnes âgées, à la retraite et au vieillissement. Dans ce dictionnaire, certains mots n'étaient pas nouveaux comme retraite, régime de retraite, préretraite, maison de retraite, hospice, personne âgée, ou vieillissement. D'autres mots provenant du champ de l'action sociale vieillesse ont fait leur apparition dans ce dictionnaire comme service à domicile, unité de long séjour ou de

moyen séjour, maison de retraite médicalisée,... D'autres mots se réfèrent au champ de la médecine comme dépendance, perte d'autonomie, ou gériatrie.

A travers ces exemples, nous voyons bien que le champ lexical se rapportant à la vieillesse, au vieillissement, et aux personnes âgées est vaste et varié, et qu'il est présent dans divers domaines d'activités professionnelles comme l'action sociale et la médecine.

Mais ces interrogations que nous nous posons dans notre pratique professionnelle, sur ce que nous devons employer comme termes ou mots lorsque nous parlons de personne âgée nous questionne sur ce qu'est une personne âgée.

2. La personne âgée, de qui parlons-nous ?

La personne âgée est par conséquent une personne qui a de l'âge. « *Le terme âgé, qui signifie « qui a un âge assez grand » est devenu un euphémisme usuel pour « vieux » dans l'expression « personne âgée »* » (B. Puijalon, 2000, p. 35). Nous pouvons donc en déduire que le terme "vieux", terme à connotation négative, élevant un individu qui a de l'âge au rang de notre point de vue. Heureusement que le terme "personne âgée" soit le doux euphémisme de "vieux", rendant ainsi un peu d'humanité et de dignité aux personnes qui avancent en âge dans le processus de vieillissement. Il est donc préférable et digne de parler de personne âgée, et non plus de vieux. « *La vieillesse apparaît, quant à elle, comme « la dernière étape normale de la vie », et le vieillissement est caractérisé par la « transformation avec l'avance en âge de tout organisme vivant »* » (B. Puijalon, 2000, p. 35).

De notre posture professionnelle de cadre de DSL, il nous semble important de se poser les questions suivantes Quand commence la vieillesse?, Quand devient-on une personne âgée? Ces questions font référence aux bornes d'âge qui encadrent le processus du vieillissement, c'est-à-dire à quel âge une personne entre dans le processus, et bien sûr l'âge de sortie, qui elle malheureusement est en lien avec le décès de la personne. Pour avoir une idée de la réponse, nous pouvons citer Bernadette Puijalon, qui par des données statistiques, pose son analyse et donne ainsi des éléments de réponse sur l'âge à partir duquel une personne entre dans la vieillesse.

« *On serait vieux à partir du moment où l'on aurait dépassé la moitié de sa vie dont le terme demeure évidemment inconnu pour chacun, mais l'on pourrait en se référant à l'espérance de*

vie actuelle de 82 ans pour les femmes et 74 ans pour les hommes, estimer légitimement que la vieillesse commence à 41 ans pour les femmes et 37 ans pour les hommes. » (B. Puijalon, 2000, p. 36).

Comme nous l'expliquions ci-dessus cette analyse repose sur des calculs basés sur des données statistiques en lien avec l'espérance de vie des hommes et de femmes qui sont en avancée en âge.

Mais ce que nous pouvons en déduire c'est qu'une personne âgée se discerne par deux points de vue. Le premier qui est basé sur l'économique, puis le second sur l'aspect social. Car d'après ces deux points de vue, une personne qui n'a plus d'activité rémunérée, c'est-à-dire qui n'exerce plus d'activité professionnelle, et par déduction une personne qui est à la retraite. Nous pouvons illustrer notre propos en citant Bernadette Puijalon « *Il ne faut pas confondre personne âgée et retraité parce qu'en France, en ce dernier quart du XXème siècle, on peut être retraité bien avant d'être vieux au sens de « diminué »* ». (B. Puijalon, 2000, p. 36).

En faisant la distinction entre personne âgée et retraité le démographe Paul Paillat écrit : « *Les intéressés eux-mêmes tiennent à ne pas être assimilés à des personnes âgées, ce qui implique de leurs part un jugement négatif de la vieillesse et même de l'âge* ». ¹⁵

Maintenant que nous avons posé le cadre lexical correspondant à la personne âgée, il est important que nous nous posions cette question qui nous taraude, en tant que professionnels, lorsque nous parlons des personnes âgées : comment devons-nous appeler les personnes de plus de 60 ans?

Deux possibilités s'offrent à nous, ceux qui voient les personnes âgées avec un regard positif, et ceux qui les perçoivent d'une vision négative.

Pour ceux qui voient les personnes âgées de façon positive, ils les appellent : les papy-boomers, les seniors, les pêcheurs (ceux qui ont la pêche),..., par contre ceux qui les voient de façon négative, ils les nomment les vieux, les has been, les vieux schnocks, ou encore les décrépits,...

¹⁵ P. Paillat, « Le vocabulaire du vieillissement : des concepts aux mesures », Populations âgées et révolution grise, institut de démographie, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Ciacin 1990, p. 203-207.

Pour les termes à visée négative, des innovations sémantiques sont venues étoffer le champ lexical afin de remplacer ces expressions ressenties comme trop péjoratives. Pour cela, nous n'hésitons pas à avoir recours à de nouvelles expressions en lien avec les décades d'âge comme les sexagénaires, les septuagénaires ou encore les octogénaires.

La personne âgée a eu également un impact sur les catégorisations des personnes. En effet, dans notre langage, nous avons utilisés les termes « troisième âge », « quatrième âge »,...

Le terme « troisième âge » apparaît dans les années soixante, période où nous remarquons une amélioration des conditions des retraités. Cette nouvelle catégorie relève des « jeunes-vieux » ou encore des « nouveaux vieux », c'est-à-dire des personnes qui sont encore jeunes pour leur âge, ayant un certain dynamisme dans les loisirs, le sport, les voyages, calqués sur le mode de vie de personnes plus jeunes qu'eux.

« Par un découpage de la vie en trois périodes, la jeunesse, le temps où l'on apprend, la vie d'actif, le temps où l'on travaille, et celle de retraité, le temps où l'on se repose, « troisième âge » symbolise le moment du plaisir enfin atteint. » (B. Puijalon, 2000, p. 43)

Cependant le terme de « troisième âge », à lui seul, ne pouvait pas couvrir l'intégralité de la période de la vieillesse. Il a donc été nécessaire de trouver un autre mot, qui est celui du « quatrième âge » afin de désigner la réalité du grand-âge, en lien avec l'allongement de l'espérance de vie. Le quatrième âge s'oppose au troisième âge, car il représente le « grand-âge », et il véhicule une image de « vieux-vieux ». En effet, le « quatrième âge » a une connotation d'une vieillesse jalonnée de pertes, notamment la perte de l'autonomie qui est la résultante d'accidents de santé qui touche le physique, le psychologique de la personne âgée.

« Toute personne relevant de cette catégorie est associée au fauteuil, au lit à quelqu'un qui a besoin de l'aide d'un tiers pour accomplir les tâches de la vie quotidienne. » (B. Puijalon, 2000, p. 44)

Les expressions « troisième âge » et « quatrième âge » sont employées de moins en moins dans le vocabulaire qui se réfère aux personnes âgées. Aujourd'hui, le terme « senior » est usité de façon courante aujourd'hui. Ce mot d'origine latine signifie « plus âgé », il donne un note plus positive aux personnes de 60 ans et plus. *« A cause de sa connotation sportive, il revêt un caractère positif et s'oppose à "sénile" dont il partage le radical senex. » (B. Puijalon, 2000, p. 44)*

« Les vieux nouveaux sont arrivés et ont créé la race inédite des seniors... Ils nous prouvent qu'être âgé ne signifie pas être usé, laid, malade, pauvre, passif, réactionnaire, inutile. » (M. Levet et C. Pelletier, *Le Papy-boom*, Paris, Grasset, 1988, p. 204).

Le terme senior sert à contredire l'idéalisation de la jeunesse. *« Si le XXème siècle a été celui de la jeunesse, le XXIème sera le siècle des seniors »*. (J.-P. Tréguer, *Le senior marketing*, Paris, Dunod, 1995)

Ce que nous retenons de notre travail de recherche et d'investigation c'est que les seniors se sentent encore comme des personnes ayant de la ressource ou des ressources qu'ils souhaitent faire partager aux autres. La volonté de mettre au service des autres leurs ressources, leurs compétences induit le fait qu'ils souhaitent s'exprimer dans leur seniorité, une préoccupation donc de se sentir reconnu, mais aussi le désir de se sentir utile dans de nouvelles activités.

Pour terminer ce sous-chapitre, nous avons pu voir que le vieillissement de la population a montré un intérêt certain dans le champ de la linguistique. L'évolution des mots en lien avec l'évolution de la société, des politiques publiques a fait que nous nous perdons dans ce dédale de mots. Cependant dans le cadre du sujet de mémoire, il est incontournable de parler de la retraite, transition entre le monde des actifs et le monde des inactifs.

II) La naissance des retraités

« Les travaux sociologiques qui portent sur la population âgée peuvent être classés selon trois grandes postures analytiques. La première consiste à étudier la construction sociale de la vieillesse, c'est-à-dire la manière dont la société pense, organise et met en forme cet âge de la vie. Dans cette perspective, on s'intéresse, par exemple, à l'«invention» des retraites et à la lente transformation, au cours du XXe siècle, des « vieillards » en « retraités » ». (V. Caradec, 2009, p. 38)

Ce que nous en retenons c'est que l'expérience sociale du vieillissement a favorisé depuis quelques années, des travaux de recherche en sociologie notamment sur les problématiques liées à la vieillesse, et de façon plus précise sur le processus d'avancée en âge et la retraite. C'est sur la retraite que nous allons nous pencher dans cette partie. En effet, en nous appuyant sur nos différentes lectures, les retraités prennent une place importante dans notre société,

nous aborderons la retraite, et la naissance des retraités par deux approches différentes mais indissociables, dans un premier temps la retraite à travers l'histoire de la France depuis sa création à aujourd'hui, puis ensuite la naissance des retraités et son évolution au fil du temps.

1. La retraite, une organisation capitale de la vieillesse contemporaine

La vieillesse contemporaine doit son salut grâce à la mise en place de systèmes de retraite. Nous aborderons le thème de la retraite de la façon suivante. Dans un premier, nous allons la naissance de la retraite à travers l'histoire, et étudier puis comprendre son évolution au fil des années, c'est-à-dire comment la société a structuré cette étape de la vie. Ensuite, nous analyserons l'impact de la retraite, et notamment les transformations sociales et sociétales qui se traduiront par des enjeux.

2. La mise en place de la retraite en France à travers l'histoire

C'est vers la fin du XIX^{ème} siècle, que la conception de retraite comme récompense pour les services rendus à la société après une vie de travail se dessine. Et c'est également à cette époque que la construction de la vieillesse comme problème social et de l'élaboration des solutions politiques posent question sur le plan sociétal. La personne qui est en retraite, en l'occurrence le retraité, attend la reconnaissance sociale. En effet, le retraité a des droits. Pendant ses années de labeur, il a cotisé à un ou plusieurs organismes de retraite, lui donnant le droit de percevoir une rente, une pension dès qu'il a cessé son activité salariée. Mais le schéma que nous connaissons toutes et tous aujourd'hui n'a pas été aussi simple. Pour cela, nous vous proposons de faire le parcours historique de la retraite et des retraités.

Tout le monde s'accorde à dire que la retraite existe depuis que les systèmes de retraite existent.

« Des actes notariaux témoignent de ce que les paysans cédaient parfois de leur vivant leur terre à leurs enfants qui s'engageaient alors par contrat à prendre leurs parents en charge. Par ailleurs, l'Etat français a octroyé dès la fin de l'Ancien Régime des pensions de vieillesse à ses anciens soldats. C'est au XIX^{ème} siècle, au moment où a commencé à se poser la

question des formes de sécurité adaptées à la société industrielle, que s'est véritablement engagée l'histoire des retraites modernes » (V. Caradec, 2015, p.9)

Et pour cause, en 1905, l'état français est favorable à l'adoption d'une loi d'assistance aux vieillards, et par la suite à la loi d'assurance sociale en 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes. Ce progrès social est le fruit de négociations entre trois acteurs sociaux majeurs, qui sont le mouvement ouvrier, le patronat et l'état. C'est à partir de la deuxième moitié du XXème siècle, et notamment après la seconde guerre mondiale, que l'évolution de la retraite a été la plus significative avec la montée en puissance des régimes de retraite. Les régimes de retraite ont impliqué l'arrivée des pensions de retraite. Pensions de retraites qui ont donné leur nom à une nouvelle catégorie de personnes, les retraités.

La retraite a induit une révolution sociale chez les travailleurs qui en avaient terminé avec leur longue période de travail. La retraite devait donc être perçue ou ressentie comme un repos mérité. Pourtant en France, au début de la mise en place de la retraite, cette étape était assimilée à un retrait social.

Chez nos voisins espagnols, la retraite se dit jubilación, un terme à consonance positif.

« En même temps, dans la société le mot de « retraités » rime avec « troisième âge » puis « seniors », ou plus simplement « vieux ». Cette conjonction relativement récente (le statut de retraité n'est guère revendiqué ni reconnu avant les années 1940) fait que nous avons là une des premières générations pour laquelle le départ à la retraite devient un moment charnière du parcours de vie, souvent difficile à négocier. »¹⁶ (G. Arbez, 2015)

Ce qui suscite comme intérêt dans notre mémoire, la question du passage à la retraite et son évolution de 1945 à aujourd'hui.

3. L'évolution du passage à la retraite, franchir le cap

« À la fin des années 1960, dans les premiers travaux sociologiques menés en France sur la vieillesse, la retraite apparaissait comme « une mort sociale », notamment pour les retraités les plus démunis en ressources qui menaient une vie végétative, marquée par « la reproduction détériorée des comportements déjà appris » et qualifiée de « retraite-retrait ». »

¹⁶ G. Arbez, L'avancée en âge au XXIème siècle : approche anthropologique, Paris, L'Harmattan, 2015, 392p

(V. Caradec, 2009, p. 38-39).

Si nous avons choisi comme propos introductif les mots de Vincent Caradec, c'est pour vous annoncer qu'aujourd'hui la réalité est toute autre. En effet, un demi-siècle après, le regard que portent les retraités sur leur retraite est différent, dorénavant la retraite est attendue. Serge Guérin dans son ouvrage la nouvelle société des seniors aborde le passage à la retraite dans les mots suivants : « *Or aujourd'hui, la retraite est un moment de vie riche en opportunités. De même qu'il existe mille façons de vivre sa jeunesse, il est bien des façons d'appréhender la retraite. Cette phrase à part entière du cycle de vie n'est synonyme ni de déclin ni de renoncement, mais bien d'ouverture et de diversité. La retraite, c'est encore l'âge de tous les possibles.* » (S. Guérin, 2011, p. 93)

La retraite, le cap à franchir se déroule dans un environnement social différent qu'autrefois, et ce dans un contexte favorable, cependant ce contexte est en train de changer. « *Si le passage à la retraite se déroule le plus souvent en douceur, c'est aussi grâce à l'activation d'un certain nombre de mécanismes psychosociaux : la « désocialisation professionnelle anticipée », qui consiste, dans les derniers temps de son activité professionnelle, à prendre peu à peu ses distances avec elle.* » (V. Caradec, 2009, p.39). A notre époque, la génération qui arrive à la retraite sont les papys boomers, c'est-à-dire les baby boomers des années 50-60 qui ont atteint l'âge de la retraite. Cette génération se distingue par sa situation économique satisfaisante. En effet, son niveau de vie moyen est comparable à celui des actifs. « *Une part significative des seniors disposent de revenus relativement confortables, même si la retraite n'est pas toujours synonyme de richesse, et qu'elle le sera d'ailleurs de moins en moins. Il ne s'agit pas de prétendre que les retraités seraient des privilégiés.* » (S. Guérin, 2011, p. 95)

« *Les retraités d'aujourd'hui jouissent d'une triple opportunité : une bonne santé, des revenus assurés et du temps libre* » (S. Guérin, 2011, p. 95)

Attachons nous au temps libre, ce temps que nous pouvons qualifier de privilège. Car, de nos jours, disposer de temps n'est pas chose aisée. Les retraités peuvent enfin prendre le temps, ils sont leurs propres maîtres de leur temps. Ce temps qu'ils n'avaient pas lorsqu'ils exerçaient encore une activité professionnelle

Pour illustrer nos propos, citons à nouveau Serge Guérin : « *Certains retraités sont particulièrement satisfaits d'avoir troqué leur statut de « vieux salariés » contre celui de « jeunes retraités ».* » (S. Guérin, 2011, p. 95)

« En un mot, la retraite est aujourd'hui devenue désirable : elle n'apparaît plus comme l'antichambre de la mort, mais comme le début d'une nouvelle phase, plutôt heureuse, de l'existence. Aussi la transition de la retraite est-elle, dans l'ensemble, et contrairement à ce que l'on pense souvent, plutôt bien négociée : seul un retraité sur dix considère que ce moment a constitué pour lui une « mauvaise période » ». (V. Caradec, 2009, p. 39).

Ce que nous comprenons, c'est que la période de la retraite est vécue comme une réalité du temps qui passe. Nos jeunes retraités, de part leur bonne santé, ont encore du temps devant eux. La retraite, la nouvelle étape de leur vie, souhaite se vivre dans un climat d'épanouissement. En effet, maintenant que les retraités ont du temps pour eux, certains souhaitent entreprendre des choses qu'ils ne pouvaient pas faire par manque de temps, d'autres veulent donner du temps aux autres.

« Dans le même temps, la diffusion des valeurs d'épanouissement et de réalisation de soi a contribué à faire de la retraite une nouvelle étape de la vie, définie de plus en plus souvent comme un moment de reconversion, d'engagement dans de nouvelles activités et dans des rôles socialement valorisés comme ceux de grands-parents ou de bénévole, un moment aussi où il devient possible de faire ce que l'on n'a pas eu le temps de réaliser auparavant. » (V. Caradec, 2009, p. 39).

Ce moment de reconversion que nous pouvons assimiler à un don de soi a pour effet la participation des retraités à la vie sociale. Nos retraités s'engagent donc dans diverses actions comme par exemple le bénévolat afin de rester en prise avec le monde social afin d'apporter leur contribution. Les retraités se centrent ainsi sur la sphère sociale. Nous verrons plus tard dans le mémoire que l'accès à la sphère sociale est lié à la participation des seniors, et notamment dans les centres sociaux. Cette participation interroge le pouvoir qu'ont les seniors à agir dans les actions des centres sociaux.

Afin de mettre en valeur notre propos, nous citerons Serge Guérin, qui dans son ouvrage *La nouvelle société des seniors* l'a illustré comme suit : *« Un peu comme l'adolescence, le temps de la retraite est le moment de tous les possibles, où chacun est libre de ses choix : vivre une passion, opter pour l'engagement social, assumer son hédonisme, assouvir son militantisme... Plutôt que du temps de la retraite, ne vaudrait-il pas mieux parler des temps de la retraite? S'occuper de soi, de ses proches, de ses petits-enfants, prendre part à la marche du monde, s'engager sans une action humanitaire au long cours ou, à l'inverse, dans une action de*

proximité, de donner du temps pour créer une entreprise ou développer un projet... » (S. Guérin, 2011, p. 100).

En effet, les retraités qui prennent le temps de s'engager, de s'investir, de s'impliquer ou tout simplement faire le don de soi le font pour diverses raisons comme le fait de se rendre utile ou encore transmettre leurs savoirs aux jeunes générations. Forts de leurs connaissances et de leurs compétences, nous pouvons attribuer à nos seniors le qualificatif de passeur intergénérationnel.

III) Le senior, passeur intergénérationnel

Le senior, passeur intergénérationnel, est avant tout un senior acteur, acteur de sa retraite, acteur de son temps libre. En effet, le senior occupe son temps libre en s'investissant dans divers domaines d'activité comme le monde associatif, ou dans des actions citoyennes par exemple. Nos seniors sont par conséquent des citoyens acteurs, de part leur contribution ils font avancer la société dans laquelle nous vivons.

« Sans les retraités, le monde associatif ne serait pas ce qu'il est puisque cette catégorie de la population fournit le gros de ses troupes et de ses moyens. Les seniors sont à la fois des donateurs et des bénévoles actifs qui participent à l'administration des associations et concourent à la réalisation de leurs objectifs. » (S. Guérin, 2011, p. 101)

1. Vers une retraite citoyenne

« La retraite, au XXIème siècle, est un moment citoyen. Les retraités ne sont plus que des individus passifs : ils irriguent la vie sociale, par leur implication dans les affaires de la cité, leur impact sur la consommation, leur rôle dans le développement économique... Chacun d'entre eux est bien un actif, un acteur, qui crée des richesses et contribue à faire bouger le monde. » (S. Guérin, 2011, p. 106)

Passé le cap de la retraite, les seniors prennent du temps pour eux, mais ils donnent aussi du temps pour les autres. Dans ces temps de don de soi, nous sommes dans des notions de transmissions et d'expériences envers les autres générations, ce que nous pouvons appeler les relations intergénérationnelles.

Notre pratique de cadre de DSL nous amène à dire que le senior occupe dans ses relations intergénérationnelles une posture de guide, de tuteur car le senior, car c'est celui qui sait.

2. Les actions intergénérationnelles, l'alliance de tous les âges

Les actions intergénérationnelles sont fondées sur le principe de don de soi de la part des seniors, et de contre don chez les jeunes générations avec en toile de fond la générosité. Grâce aux actions intergénérationnelles, et notamment dans les centres sociaux, les jeunes bénéficient de l'expérience des seniors, les seniors au contact des plus jeunes sont plus dynamiques. Le bénéfice que créent ces actions intergénérationnelles est l'enrichissement des générations, le lien social et la mixité intergénérationnelle. De notre point de vue de cadre de DSL, les actions intergénérationnelles ont donc le pouvoir de rapprocher les générations. Cependant, il est important de favoriser des conditions propices à un vivre ensemble qui doit tendre vers un idéal où chaque génération puisse se retrouver l'une à travers l'autre afin de ne pas connaître voire subir la ségrégation des âges. Bernadette Puijalon a évoqué la ségrégation des âges dans son ouvrage « Le droit de vieillir », cette ségrégation se rapporte également aux échanges entre les générations mais aussi à la perception entre les générations.

« Mais la lutte contre la ségrégation des âges risque fort d'être un leurre si elle se réduit à mélanger les âges afin d'éduquer artificiellement chaque génération à supporter l'autre. »
(B. Puijalon, 2000, p. 233)

Serge Guérin dans son ouvrage *La nouvelle société des seniors* s'appuie sur les travaux de Karl Mannheim, « *Pour Karl Mannheim, qui initie la première approche de la question des générations, l'opposition entre les générations permet d'explicitier les transformations sociales. Chaque génération s'affirme, en large partie, par une volonté de contester les acquis de la précédente et conduit ainsi de nouveaux changements.* » (S. Guérin, 2011, p. 109)

Ce que nous comprenons c'est que les échanges entre les générations dans le cadre d'actions intergénérationnelles ne seront favorables à des conditions de réussite que si ce sont bien des individus d'âge différent qui se rencontrent, chacun ayant son vécu, son histoire, son parcours de vie, son ou ses expériences. Mais pour nos seniors retraités, ce qu'ils recherchent c'est

d'être utile car les retraités éprouvent le besoin de consacrer du temps aux autres, aux plus jeunes mais aussi aux plus âgés. « Parmi les actions qui permettent aux différentes générations de se rapprocher, la plus répandue est « le faire l'un pour l'autre ». » (B. Puijalon, 2000, p. 234)

Il nous paraît important que ce sentiment de se sentir utile ait pour effet de résonance le principe de redonner une place aux vieux. En effet, nous avons vu dans la première partie du mémoire que notre société a une vision plutôt négative de la vieillesse mais qu'au fil du temps cette vision tend à changer de par le fait que les nouveaux vieux, c'est-à-dire les seniors ont encore des ressources liées à leur meilleure santé, et qu'ils sont dans une dynamique de don de soi, de transmission de savoirs. Nous pouvons donc en conclure que les seniors ont leur place dans notre société.

« Dans nos sociétés, redonner une place à la vieillesse passe par la nécessaire acceptation de la différence des âges puisque c'est l'affirmation première de la différence qui permet la circulation et l'échange. Mais pas n'importe quelle différence, pas celle du corps vieux opposé au corps jeune, pas celle du dépendant opposé à l'autonome. La différence à prendre en compte, c'est l'expérience des différents temps de la vie et, au fur et à mesure de l'avancée en âge, trois figures se distinguent : celle du guide, celle du témoin et celle du passeur. Le senior représente la figure du guide et répond au junior. » (B. Puijalon, 2006, p. 42)

Le senior est donc un guide, un transmetteur de son savoir et de ses connaissances acquises tout au long de son parcours de vie. « Cette liberté de se souvenir et de transmettre est l'un des rôles qui lui est encore dévolu. » (B. Puijalon, 2000, p. 242). Pour le sociologue Maurice Halbwachs, le vieux est « un notable de la mémoire ». ¹⁷

Pour notre part, ce rôle de transmetteur, de passeur nous interroge sur la valeur c'est-à-dire la plus value qu'apporte la transmission aux autres générations, et notamment dans nos pratiques professionnelles de cadre de DSL. Le support de transmission sur lequel le seniors s'appuie est l'expérience de vie. L'expérience de vie est de loin la plus pertinente dans les échanges intergénérationnels, car le senior quand il s'adresse aux plus jeunes s'appuie sur des faits en lien direct avec le récit de sa propre vie, et non en lui disant fais ceci ou fais cela. Le fait de dire, j'ai fait ceci, j'ai fait cela va permettre aux autres générations de se repérer. Le senior a donc un rôle de témoin, et ce rôle est une courroie de transmission parce que l'ancien, c'est

¹⁷ M. Halbwachs, Les Cadres sociaux de la mémoire, Paris, PUF, 1968.

celui qui va faire le lien entre la mémoire et l'histoire. Ce rôle reste plus que jamais indispensable dans la coopération intergénérationnelle, car l'intergénérationnel est un processus de l'altérité. Cependant, il apparaît nécessaire de structurer l'intergénérationnel afin de favoriser le vivre ensemble et le lien social en s'appuyant sur la coopération des âges.

Pour conclure cette sous-partie, nous citerons Serge Guérin pour corroborer nos propos mais aussi pour vous montrer qu'à travers cette citation que le lien social ne peut exister que si sur les territoires de vie, des actions intergénérationnelles existent. La coopération intergénérationnelle est le socle de l'intergénérationnel dans les structures à vocation socio-éducatives, telles que les centres sociaux.

« Le lien social se fabrique largement à travers l'aide, le service, le souci de l'autre, l'attention réciproque, mais aussi l'accompagnement de l'autre. » (S. Guérin, 2011, p. 198)

IV) Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'aborder dans un premier temps la personne âgée par le choix des mots. En effet, l'évolution de la société a façonné le champ lexical du vieillissement. Ce que nous en retenons, c'est qu'au fil du temps les mots pour qualifier la personne âgée ont évolué dans le champ du langage courant mais également dans divers domaines d'activités comme l'action sociale ou encore le champ de la santé. Il nous semble donc important d'employer les mots justes lorsque nous parlons de la personne âgée. Le travail de recherche sociologique nous a permis d'apporter un éclairage sur comment devons-nous appeler la personne âgée ? Nous avons pu au fil de la lecture de ce chapitre comprendre que le choix des mots est lié de façon étroite avec l'évolution sociale de la personne âgée. Cette évolution va également de pair avec la construction sociale de la vieillesse.

La construction sociale de la vieillesse est notamment de la vieillesse contemporaine doit son salut à la naissance des retraités. La retraite est un cap à franchir, un moment fort dans la vie d'individu. En nous appuyant sur nos lectures, nous avons pu comprendre et analyser la mise en place de la retraite en France à travers l'histoire. En effet, l'évolution de la société a une fois de plus mis son empreinte sur l'évolution du statut des retraités. Les retraités d'aujourd'hui ne sont plus les retraités d'hier. Leur état de santé, leurs revenus corrects impactent la vie des retraités, car ils ont du temps devant eux, pour eux mais aussi pour les autres.

Ils se sentent donc encore capable de faire des choses car ils ont de la ressource, et puis ils émettent le souhait de transmettre leurs savoirs, leurs connaissances aux autres générations. Les seniors sont devenus des passeurs intergénérationnels car ils sont acteurs de leur temps libre. Ils s'impliquent, s'investissent dans des actions du monde associatif par exemple en faisant le don de soi pour les autres, et notamment dans des actions intergénérationnelles où se rencontrent tous les âges. Cet engagement leur permet de se sentir reconnu, et de se rendre utile.

Notre travail de recherche et d'investigation nous permet de spécifier que le senior est un passeur intergénérationnel. En étant un acteur de son temps libre, le senior participe à l'évolution de la société.

La réponse au fait qu'il soit acteur de son temps libre est le don de soi. Le don de soi s'entend dans des actions intergénérationnelles, où tous les âges se rencontrent.

Ce que nous pouvons dire de l'intergénérationnel, c'est qu'il est l'incubateur du lien social et de la mixité entre les âges. Dans notre pratique professionnelle de cadre de DSL, les actions à caractère intergénérationnel favorise le vivre ensemble, et développe à nouveau de la solidarité.

Notre travail de recherche et d'investigation dans ce chapitre nous a apporté un éclairage dans le cheminement de notre problématique de recherche notamment sur le fait que les seniors soient des acteurs incontournables, en faisant reconnaître le fait qu'ils soient utiles et qu'ils ont leur place dans notre société.

Cet éclairage nous conforte également dans notre pratique professionnelle, car certaines situations vécues en tant que cadre de DSL ont été vérifiées puis confortées grâce à l'appui et l'apport de nos lectures.

Reconnaître l'utilité sociale des seniors est présent dans les centres sociaux, théâtre de nos pratiques professionnels de cadre de DSL. En effet, l'action des seniors engendre un relationnel et de la coopération entre les âges.

Dans notre centre social, nous avons placé le vieillissement comme une thématique nouvelle car notre territoire compte un nombre important de seniors. Notre centre social prend donc en compte la question sociale du vieillissement dans une démarche de développement social local. Nos seniors sont des ressources essentielles pour notre structure car ils apportent leurs savoirs, leurs expériences et leurs connaissances. Les seniors ont leur place et un rôle à jouer dans les centres sociaux.

Dans le prochain chapitre, nous poursuivrons notre travail de recherche notamment autour de la question : Faut-il voir la vieillesse comme charge ou la vieillesse comme ressource ?

Troisième partie : Le vieillissement accompagné par les centres sociaux

Chapitre V : Vieillissement et centres sociaux

I) La prise en compte de la question sociale du vieillissement dans les centres sociaux

1. Pourquoi les centres sociaux interviennent sur le champ du vieillissement ?

Historiquement, les centres sociaux ont toujours traité la question sociale du vieillissement sur leurs zones d'intervention depuis leur existence. En effet, depuis les origines des centres sociaux en France, les anciens avaient leur place dans nos structures de proximité, mais c'est dans les années 80-90 que nous pouvons observer une augmentation et une évolution des actions envers les personnes âgées.

Cette dynamique est toujours bien présente dans les centres sociaux car depuis les années 2000 à aujourd'hui, la FCSF mène un chantier sur le territoire national sur le thème « Renforcer les solidarités intergénérationnelles pour faire place aux personnes vieillissantes dans l'échange social ». La mise en place de ce chantier est la réponse à l'évolution démographique croissante de personnes âgées due à l'allongement de la vie. L'augmentation des personnes âgées a pour effet induit une transformation sociale et sociétale dans les champs de l'économie, de la politique, des solidarités,...

Sur leurs zones d'intervention, les centres sociaux, dans leur quotidien, œuvrent envers la vie sociale des retraités, ils reconnaissent l'utilité des retraités et les relations entre les générations. Acteurs du développement social dans les villes ou les quartiers, des centres sociaux ont entrepris une démarche de travail sur la problématique du vieillissement. Ce travail sur le vieillissement est la résultante d'une convention-cadre signée en 2009 entre la Fédération des Centres Sociaux de France (FSCF) et la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse). Cette convention est intitulée "Prévention de la perte d'autonomie : territoires et solidarités entre les âges".

Cette convention a pour objet de développer un partenariat de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et de la Fédération des Centres Sociaux de France. Celle-ci repose sur :

Un constat commun, celui de la nécessité d'une meilleure connaissance des populations présentant des risques liés au vieillissement et celui d'une grande hétérogénéité des situations des retraités et des territoires ;

Une approche partagée de la prévention de la perte d'autonomie :

- Une approche globale, prenant en compte l'ensemble des dimensions de la personne âgée (notamment son environnement familial et social) ;
- La valorisation du potentiel des seniors, acteurs de leur projet de vie, de la vie sociale et citoyenne ;
- Une approche territoriale pour prendre en compte au mieux l'hétérogénéité des publics vieillissants, du maillage d'acteurs sociaux et gérontologiques présents, et des réponses ;
- La nécessité de développer des approches collectives pour agir de manière pertinente sur les enjeux de solidarité entre les âges.

L'identification de quelques enjeux prioritaires pour prendre en charge les risques liés au vieillissement des populations. Ceux-ci portent sur :

- l'accompagnement des ruptures, des transitions (passage à la retraite, maladie, veuvage...) ;
- la lutte contre l'isolement, le lien inter-générationnel, familial et social entre les âges ;
- l'échange de savoir-faire, l'utilité sociale et la citoyenneté des seniors ;
- l'adaptation du territoire aux populations vieillissantes (adaptation des modes d'habitat, accessibilité des lieux publics, de mobilité...).

La volonté, pour répondre de manière pertinente à ces enjeux, d'inventer au plus près des territoires, des communes, des quartiers, des réponses locales adaptées.¹⁸

En effet, les centres sociaux sont des équipements de quartier ayant une mission d'animation globale.

D'après la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) datant de 1995, une des missions d'un centre social en lien avec le thème du sujet de mémoire est d'être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux.

¹⁸ Extrait de la Convention de partenariat entre la Caisse d'Assurance Vieillesse et la Fédération des Centres Sociaux de France.

Il convient donc de valoriser les centres sociaux en tant qu'acteurs de proximité afin de lutter contre l'isolement social des personnes âgées.

Le centre social, par vocation ouvert à tous, est donc un lieu d'accueil pour les seniors et les plus âgés. Les populations de tous les âges sont invitées à se rencontrer, à faire des activités ensemble, à tisser des liens entre les différentes générations. L'intergénérationnel est donc un phénomène qui crée des interrelations ou des interactions entre toutes les générations.

2. Une question d'enjeux de territoire

Les centres sociaux sont implantés au cœur de quartiers, ces derniers se révèlent être pour les personnes âgées un périmètre essentiel. En effet, le quartier est perçu comme une autre partie du "chez soi". Il est donc le lieu de la vie sociale où les personnes âgées ont leurs amis, leurs voisins, se déplacent vers les commerces, les équipements de proximité et les services publics. Par conséquent, le quartier est la zone la plus pertinente pour organiser la prise en charge des personnes âgées.

Il nous semble qu'avec l'avancée en âge des personnes âgées, leurs déplacements, les mobilités s'amenuisent et conduisent progressivement à un rétrécissement de l'espace de vie. Par conséquent, le quartier est l'unité urbaine où peuvent s'organiser les solidarités de proximité et de voisinage.

Le quartier qui est le "territoire de vie" correspond à l'espace des activités quotidiennes. Les seniors qui ont sur leur territoire de vie des centres sociaux, acteurs de proximité, les fréquentent, ce qui permet de lutter contre l'isolement social des personnes âgées dans les quartiers.

Les centres sociaux jouent ainsi un rôle majeur dans le maillage social de proximité. Cela a pour effet induit des échanges entre les générations, les seniors sont des passeurs intergénérationnels de part leur vécu, leur expérience.

3. Un pas de côté sur notre zone d'intervention

Sur la zone d'intervention de notre centre social, nous avons pris en considération la question sociale du vieillissement car nous sommes implantés dans une ville où la part de personnes de plus de 60 ans représente plus d'un tiers de la population. Dans notre démarche de renouvellement du projet social, nous avons donc stratégiquement mené une réflexion envers ce public.

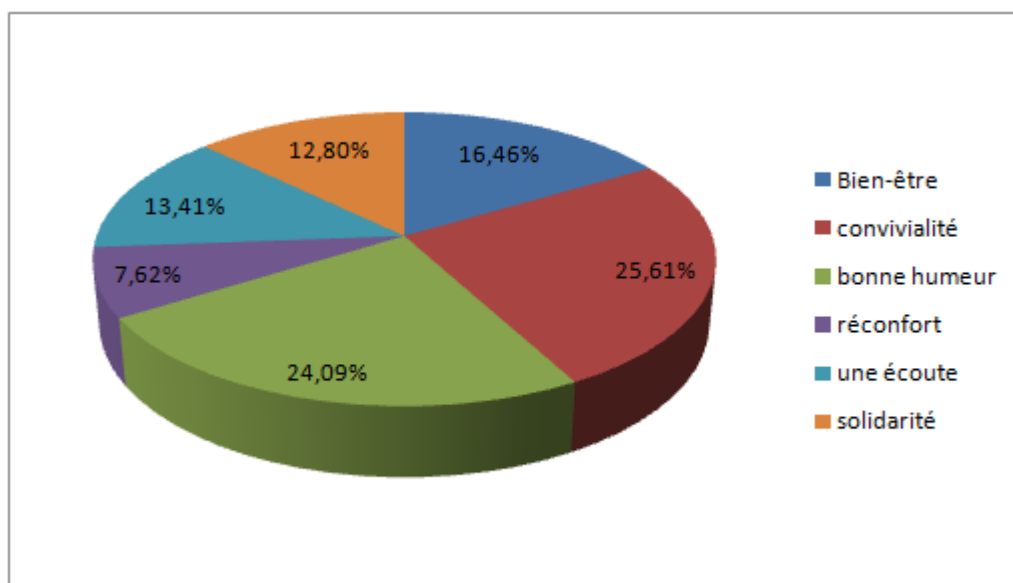
Plusieurs points saillants ont révélé l'intérêt d'œuvrer envers les seniors et les personnes âgées du territoire. Les seniors qui ont travaillé de façon partagée avec les professionnels du centre social ont souhaité que le centre social soit un pivot du développement de la promotion du bien vieillir. Acteurs et volontaires dans l'animation du territoire, les seniors expriment la volonté que leurs savoir-être et savoir-faire soient valorisés, ils ressentent le besoin de se rendre utile afin de transmettre leurs savoirs, leurs connaissances.

De part son action quotidienne envers les personnes âgées, notre centre social est repéré comme un acteur incontournable dans le champ du bien-vieillir. Nous développons aussi la mixité entre les âges en nous appuyant sur les ressources des seniors, qui pour certains s'investissent comme bénévoles d'activité.

Dans le cadre de notre démarche d'enquête via un questionnaire, nous nous sommes intéressés à ce que produit un centre social pour les seniors. Notre questionnaire a été diffusé à 4 centres sociaux de la région Nord-Pas-de-Calais.

4. Ce que produisent les centres sociaux pour les seniors ?

Avant de parler de production, nous avons posé la question suivante aux seniors interrogés : Que vous apporte le centre social ? Les seniors qui fréquentent les centres sociaux sont unanimes, le centre social est pour eux, un lieu de convivialité, un lieu d'écoute. Nous vous proposons d'observer et d'analyser le diagramme suivant relatif à la question : Que vous apporte le centre social ?



Pour 50% des seniors interrogés, le Centre Social est un lieu où la convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots. C'est ce qu'ils recherchent, un endroit où il fait bon vivre, un lieu où l'on peut passer du bon temps. Le fait de se retrouver pour les 12.80% qui trouve que le centre social apporte de la solidarité, cela peut s'expliquer de la façon suivante, le centre social est un lieu où les initiatives des habitants sont au coeur du quotidien du centre social, ainsi les actions en lien avec la solidarité sont porteuses de sens et d'altruisme chez les seniors. Le centre social est aussi un lieu où les seniors leur apporte un bien-être pour 16.46%, une écoute pour 13.41% et un réconfort pour 7.62%. Pour ces trois derniers items, les équipes en charge d'accompagner le public seniors sont dans la confiance. Pour certains seniors, le centre social fait partie du premier cercle, c'est à dire que les personnes qu'ils vont voir en premier c'est le centre social. Cela a son explication, de par le fait que le centre est proche de chez eux.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, nous nous sommes appuyés également sur les entretiens réalisés soit auprès de directeurs ou de coordonnateurs de centre social dans le but d'avoir un regard et une analyse de professionnels sur ce que produisent les centres sociaux. Pour l'un de nos interviewés, le centre social est un acteur de l'intergénérationnel, les relations entre les générations ont pour vocation de créer des initiatives de projets en lien avec les demandes des habitants qui fréquentent les centres sociaux, il exprime son point de vue de la façon suivante : « Sachant que tout notre champ d'intervention est aussi basé sur l'intergénération, sur l'ensemble des tranches d'âge, sur les actions collectives mais il y avait aussi cet aspect de personnes âgées isolées : qu'est ce qu'on fait par rapport à ça ? » (E1, ligne 29 à 31).

L'intergénérationnel se vit, se conduit de façon transversale dans les actions et projets des centres sociaux. Un des professionnels rencontrés nous confiait que seniors, jeunes ou enfants se côtoient dans le cadre de projet commun, il exprime son idée de la façon suivante : « *Ils viennent soit dans les activités petite-enfance ou enfance. Là, par exemple, on a eu un projet qui s'appelle le petit gédéon, qui est parti de personnes voulant transmettre le patrimoine sur l'histoire. Donc les seniors ont réalisé l'écriture d'un petit magazine pour enfants. Et c'est les enfants qui réalisent les dessins. On a beaucoup d'initiatives comme ça, où des projets se croisent. Par exemple, au collège, on est repéré aussi pour ce volet là, et on a des passerelles entre les classes SEGPA et l'estaminet.* » (E2, ligne 102 à 108).

L'intergénérationnel est une notion associée directement à l'une des quatre missions des centres sociaux. « *Équipement à vocation familiale et plurigénérationnelle, lieu de rencontre et d'échanges entre les générations, le centre social favorise le développement des liens familiaux et sociaux.* » ; il doit « *favoriser les rencontres, les échanges et les actions de solidarité, permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre les générations* ».

« *La vocation intergénérationnelle des centres sociaux les conduit à approfondir et diversifier leur action avec les personnes âgées de manière plus prospective. C'est là un véritable défi à relever et dont les premiers objectifs consistent à favoriser l'inscription des habitants âgés dans les politiques territoriales et à soutenir l'émergence de projets locaux répondant aux demandes des habitants pour un mieux vivre ensemble entre générations dans un territoire de vie.* » (H. Colombani, 2002, p. 22)

Pour un de nos interviewés, le centre social est un lieu repère sur le territoire sur lequel il intervient surtout après le passage à la retraite. Il exprime son point de vue comme suit :

« *La connaissance du territoire, le repérage par la population. Aujourd'hui, on est bien identifié par la population, plus que le CCAS. Quand il y a des personnes à la retraite, ils passent au centre social.* » (E2, ligne 76 à 78).

La notion de réseau est une notion primordiale dans la promotion des actions et du rôle du centre social, l'un des directeurs rencontrés nous a indiqué : « *Le réseau est très important ici, CLIC, département, les médias. On travaille avec les facteurs, avec les maires des villages, les secrétaires de mairie. On a un réseau qui est quand même hyper important.* » (E2, ligne 59 à 61)

Tous les professionnels rencontrés dans le cadre de notre enquête abondent dans le même sens, les seniors sont une ressource pour nos centres. De par leur investissement, leur implication, ils sont des acteurs incontournables. De par leur action, ils impulsent une dynamique non négligeable dans nos projets de structure. Les seniors ont leur place dans les centres sociaux, et parfois ils agissent sur l'animation de la vie locale.

II) La place de la personne retraitée dans les centres sociaux

1. Les seniors, nouveau public cible des centres sociaux

Au passage de la retraite, les seniors ressentent le besoin d'occuper leur temps libre. Ce public ne fréquentait pas ou peu les centres sociaux lorsqu'il était encore en activité professionnelle. C'est lorsqu'ils franchissent le cap de la retraite que pour la plupart, leur aventure dans les centres sociaux commence.

Un des directeurs interviewés, nous expose ce qu'il a vécu dans son centre lorsque les seniors ont commencé à entrer dans le centre social : *« On a 48 permanences ici dont la CPAM, à l'époque il y avait la CARSAT pour tout ce qui était droit à retraite. Et à l'accueil, parce qu'il tienne un cahier avec les remarques, ce qui entend. Il y avait des témoignages de personnes qui partaient à la retraite dans une euphorie, et 3 mois après, ils revenaient en disant : bon voilà, la retraite, je divorce, je me dispute à la maison. Ici, le centre social, non, parce que c'est pour les enfants et les jeunes. »* (E2, ligne 6 à 11).

Un autre interviewé s'est exprimé également sur l'arrivée des seniors dans le centre social : *« Donc ils le disent clairement, c'est qu'en général, au début quand ils sont en retraite ils sont contents parce qu'ils mettent à jour par exemple leur maison, les travaux qui ont été négligés les années auparavant. Ils profitent de partir en vacances, ils vont voir leur famille, de rattraper le temps perdu. Mais bon au bout de quelques mois, tout a été mis à jour, ils ont moins à faire chez eux, dans leur quotidien. Alors arrive l'ennui, et c'est à ce moment là que par le biais du bouche à oreille, ils arrivent dans le centre social. Et petit à petit, ils font simplement, mieux ils reprennent goût à faire quelque chose, à voir du monde, à se sentir utile. »* (E1, ligne 41 à 49)

Grâce au propos de nos interviewés, nous comprenons que l'arrivée des seniors dans les centres sociaux est due au passage de la retraite. Les seniors qui poussent la porte d'un centre commence donc un parcours plus ou moins long, en passant du simple consommateur d'activité, au bénévole voire à des fonctions d'administrateur.

2. Comment la personne retraitée construit son parcours au centre social ?

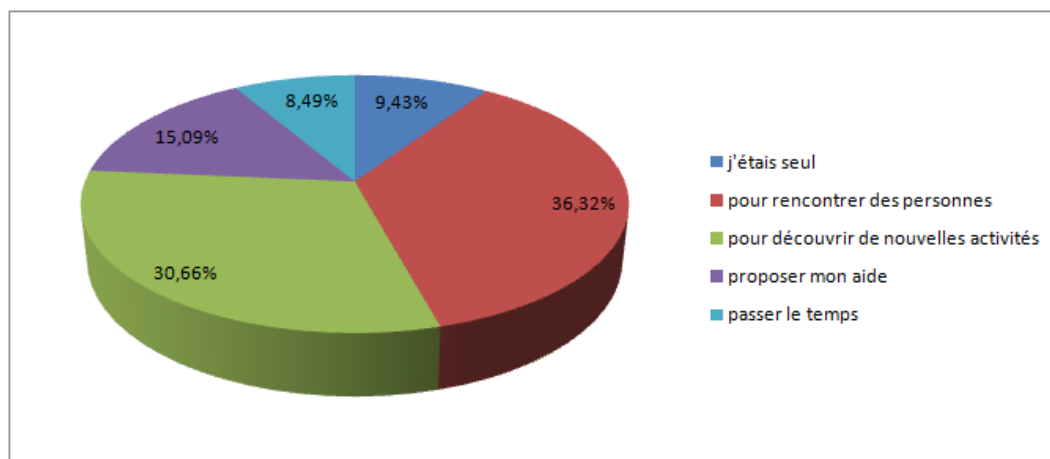
Pour répondre à cette question, nous fondons notre point de vue sur les données recueillies en nous appuyant sur l'analyse des questionnaires distribués auprès de seniors, adhérents de centres sociaux, des entretiens réalisés auprès de directeurs ou coordonnateurs de centres sociaux. Le cheminement des réponses faites à la question : « Comment la personne retraitée construit son parcours au centre social ? » aura comme fil conducteur l'outil réalisé par l'Union Régionale des Centres Sociaux du Nord-Pas-de-Calais à savoir « Les 4 dimensions du centre social » appelé plus communément « les 4 maisons ». Cet outil permet d'entrevoir quel rôle joue le centre social en fonction de la maison par laquelle entre l'adhérent, et comment les retraités trouvent-ils leur place ?



Figure 1 "Les 4 dimensions du centre social"

a. La maison des activités et des services

Avant de commencer notre analyse, nous vous proposons de connaître pourquoi les seniors fréquentent les centres sociaux ? Pour cela, nous nous appuyons sur notre questionnaire qui a traité cette question dont les éléments de réponses sont ci-dessous.



Les seniors fréquentent le Centre Social afin d'y découvrir de nouvelles activités pour 30% d'entre eux. Ceci dit le Centre Social est vu comme un lieu où les seniors rencontrent des personnes dans le but de se sentir moins seuls, de continuer à avoir une vie sociale après le travail. D'autres pour 15% des personnes sondées viennent au Centre Social pour apporter leur aide, les seniors sont des personnes qui ont des connaissances, des compétences et ils souhaitent les mettre au service des autres.

10% pousse les portes du centre car ils se sentaient seuls, le centre social est un lieu qui permet de rompre l'isolement, de par le fait que c'est un lieu de rencontres.

Nous voyons bien que les seniors vont dans les centres sociaux pour découvrir de nouvelles activités dans un premier temps, c'est-à-dire faire des choses qui ne pouvaient pas entreprendre lorsqu'ils exerçaient encore une activité professionnelle. En effet, un centre social est un espace de services et d'activités mis à disposition des habitants. Les seniors sont intéressés par des activités dispensés par un centre social et font la démarche de s'inscrire à un atelier.

Nous pouvons étayer nos propos par les propos d'un de nos interviewés qui abondait dans notre sens : « *Au départ, c'est par le biais de l'activité, puis après cela dépend des personnes, qui sont là plusieurs fois par semaine sur différentes activités. Activités auxquelles ils*

participent, mais pour eux, c'est vraiment important d'être là parce qu'ils sont quasiment ça comme but de sortie dans la semaine, hormis la visite des enfants ou des courses à faire. » (E1, ligne 103 à 106)

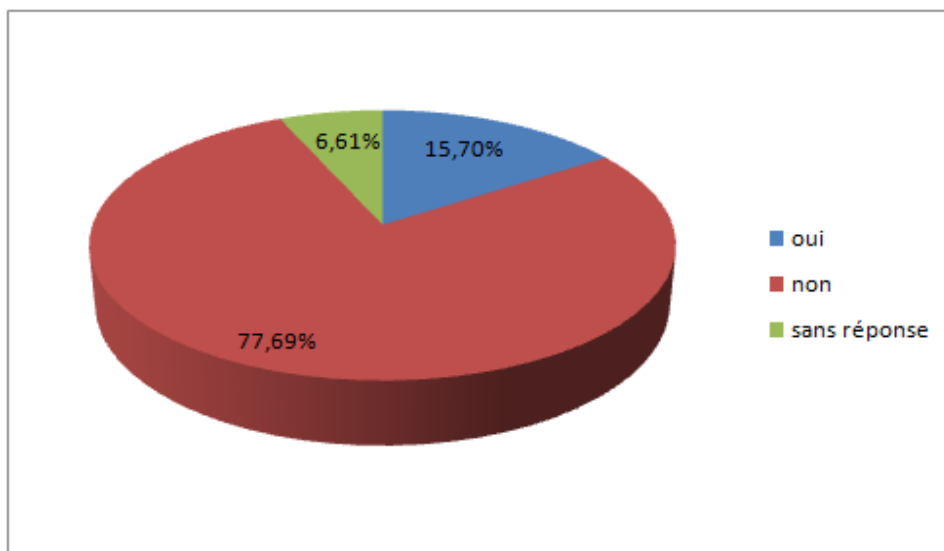
b. La maison de l'action sociale et collective

Pour la maison de l'action sociale et collective, le centre social est perçu comme un lieu d'apprentissages mutuels. Ces apprentissages se font en fonction des besoins repérés par l'équipe professionnelle du centre social ou par les besoins exprimés par les habitants. Les habitants ont un rôle consultatif, les professionnels du centre social s'en servent pour mener au quotidien l'action sociale et éducative de la structure.

Pour illustrer cette entrée, nous nous appuyons sur une instance participative du centre social qui est le comité d'adhérents. Le comité d'adhérents est un rendez-vous où les membres de l'équipe du centre social rencontrent les habitants afin de recueillir leurs propositions en termes d'activités ou d'animations qui les intéressent.

c. La maison des initiatives des habitants

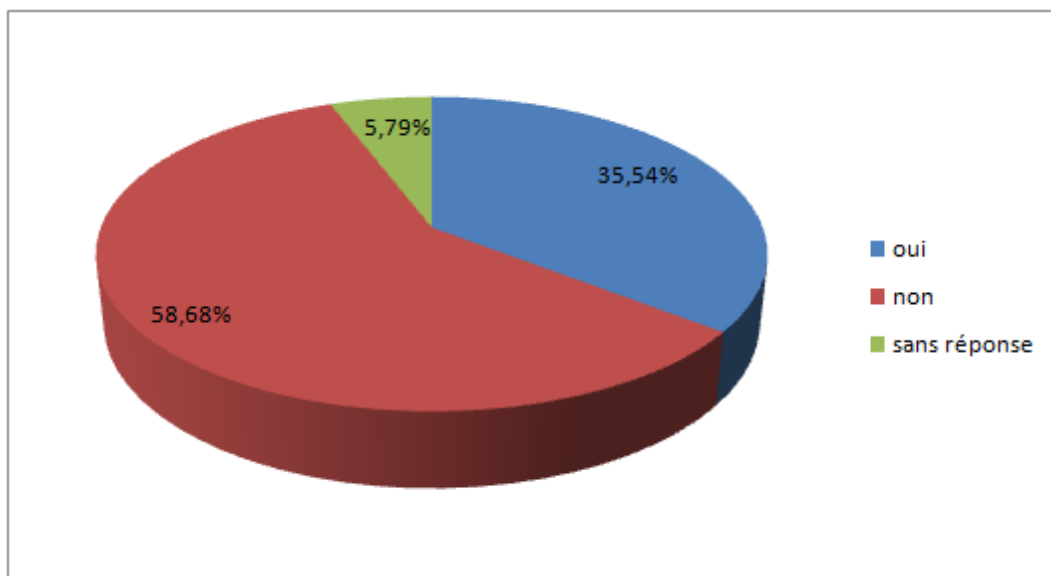
La maison des initiatives des habitants est abordée par la question suivante : « Etes-vous à l'origine de projets au sein du centre social ? », question posée aux seniors interrogés dans le cadre de l'enquête. Par l'entrée « Maison des initiatives des habitants », le centre social est perçu comme un espace ressource afin de faire émerger, accompagner et promouvoir les initiatives des habitants.



Pour la question « Etes-vous à l'origine de projets au sein du centre social ? », environ 78% des seniors disent qu'ils ne sont pas à l'origine des projets, ils sont dans une logique de consommation d'activités pour la plupart. Pour d'autres, ils fréquentent le centre social depuis peu, alors ils souhaitent connaître davantage le fonctionnement du centre avant de s'engager dans l'initiative de projets. Pour les 15.70% qui ont répondu favorablement à la question, ils fréquentent le centre social depuis plusieurs années, ils sont acteurs et moteurs dans la vie du centre, et notamment dans l'origine des projets. Pour eux, il faut des projets qu'ils répondent à leurs envies, à leurs attentes.

Une des personnes interviewées corroborait cette analyse par les propos suivants : « *Après les personnes qui sont les plus investies sont davantage bénévoles au centre social. Pour le centre social, ça permet de faire davantage de choses.* » (E1, ligne 107 à 108)

La maison des initiatives des habitants fait écho au bénévolat d'activité. Dans le cadre de notre démarche prospective via le questionnaire, nous nous sommes intéressés sur le fait que les seniors s'investissent dans des missions de bénévolat. Nous leur avons donc posé la question suivante : « Êtes-vous bénévole au sein du centre social ? ».



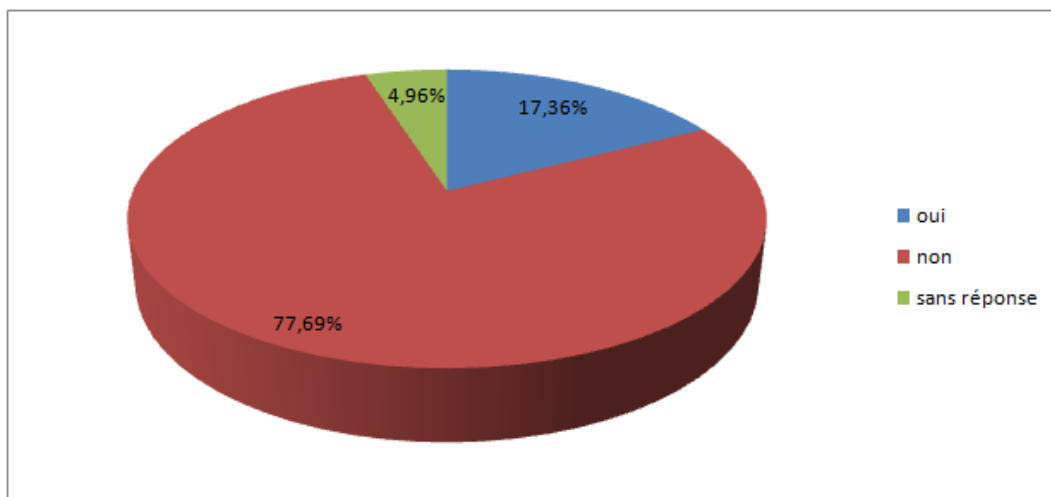
A cette question, 35% des personnes sondées sont bénévoles dans leur centre social. Le Bénévolat se traduit par du bénévolat d'activités essentiellement. Le fait d'apporter son aide aux autres publics du centre social favorise le lien intergénérationnel, mais surtout la reconnaissance de l'utilité des seniors par leurs savoir-faire, et savoir-être.

Enfin pour clôturer notre analyse sur le parcours des seniors dans les centres sociaux, nous terminerons par la 4^{ème} et dernière maison, la maison des actions citoyennes.

d. La maison des actions citoyennes

La maison des citoyennes perçoit le centre social comme un promoteur, un incubateur d'actions portées collectivement afin d'apporter une transformation qui a une incidence sur le quartier ou le territoire sur lequel le centre social est implanté.

Dans le champ de l'action citoyenne, nous nous sommes questionnés sur la participation des seniors dans les instances délibératives des centres sociaux. Pour cela, toujours grâce à l'outil d'enquête qui est le questionnaire que nous avons élaboré dans notre démarche d'enquête, nous avons posé cette question qui nous paraît importante : « Participez-vous aux instances du centre social (Conseil d'administration, bureau, autres) ? ».



Pour près de 83% des seniors interrogés, ils ne participent pas aux instances du centre social. Pour les 17% qui sont dans les instances du centre social, cela leur permet d'être informés des projets de la structure, de donner son avis avec une voix délibérative et/ou consultative.

Nous voyons ici que peu de personnes interrogées franchissent la porte de la maison des actions citoyennes. Un des directeurs rencontrés avançait les propos suivants : *« Et on a aussi un certain nombre de retraités au sein du conseil d'administration, qui ont quand ils étaient en activité, travaillaient dans le monde associatif à différents postes, dans différents domaines, mais qui ont leur place au sein du centre social. »* (E2, ligne 69 à 71)

Un directeur interviewé nous a donné l'élément suivant concernant la part des seniors dans son conseil d'administration : *« Dans le conseil d'administration, ils représentent 20%. Dans les instances du littoral, par exemple, dans un réseau de bénévoles, ils sont présents. On essaie qu'ils puissent avoir une délégation, comme quand ils vont expliquer l'atelier estaminet. »* (E2, ligne 177 à 180). Les seniors sont représentés dans les instances délibératives des centres sociaux. D'ailleurs, un de nos interviewés nous a affirmé que son conseil d'administration était vieillissant et qu'il souhaitait voir des plus jeunes prendre place afin de rajeunir son instance : *« On a beaucoup d'administrateurs qui ont plus de 60 ans, donc on a un conseil d'administration vieillissant. C'est la raison pour laquelle on vient de faire rentrer un jeune pour essayer de rééquilibrer les places. 60% des bénévoles sur les 105 que compte le centre social ont plus de 60 ans. Donc, on voit bien que c'est important ce temps qu'on peut donner aux autres. »* (E3, ligne 189 à 193).

Notre démarche d'enquête nous a permis d'asseoir nos points d'ancrage issus de notre pratique professionnelle, mais aussi dans le cheminement de notre recherche universitaire.

Ce travail d'enquête nous interroge sur la notion de participation dans un premier temps. La participation fait référence à l'investissement des seniors dans la vie des centres sociaux. Sur notre terrain de notre pratique professionnelle, nous avons été directement impacté par ce phénomène de démarche participative avec l'arrivée du bénévolat d'activités, où les seniors ont trouvé leur place.

3. La démarche participative, un élément fondamental dans les centres sociaux

La participation des adhérents, et plus particulièrement celle des seniors dans le cadre de notre travail de recherche universitaire est une des notions primordiales et essentielles dans notre centre social, et de façon plus générale dans les centres sociaux.

La démarche participative se définit de la façon suivante : « *La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux, elle est appréciée par les CAF indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale* ». ¹⁹

Pour terminer nos propos, nous citerons Stéphanie Vermeesch, qui de par son analyse de la participation, montre que notre action quotidienne avec des seniors acteurs n'est pas une utopie mais bien un fait réel que nous vivons dans nos centres sociaux : « *Cependant, comme le démontre Stéphanie Vermeesch, la participation associative prend sens dans le cycle de vie des individus. Elle se donne à comprendre davantage comme modalité renouvelée de la quête de soi et de l'affirmation de son autonomie que comme modalité d'engagement pour le socius. La recherche d'utilité se trouve alors plutôt au service du développement personnel que de l'engagement militant ou d'une volonté de changer la société.* » (S. Vermeesch, 2004, as cited in C. Gucher, D. Laforgue, 2009, p. 122).

Cette citation nous conforte dans le fait que la démarche participative ou plus communément la participation des adhérents apporte une plus-value dans nos centres sociaux. En effet, lorsque nos seniors impulsent des idées qui se concrétisent en projets, nous donnons de l'importance à leur implication, et ainsi nous reconnaissons leur utilité sociale.

¹⁹ Circulaire n°2016-005 de la Direction des Politiques Familiale et Sociale du 16 mars 2016.

III) Une question d'utilité et de reconnaissance

1. De la déprise au rebond

Les seniors qui s'investissent dans les centres sociaux sont enclins au processus de la déprise. Vincent Caradec le définit de la façon suivante « *La déprise désigne le processus de réorganisation des activités qui se produit au cours de l'avancée en âge, au fur et à mesure que les personnes qui vieillissent doivent faire face à des contraintes nouvelles : une santé défaillante et des limitations fonctionnelles croissantes, une fatigue plus prégnante, une baisse de leurs « opportunités d'engagement », une conscience accrue de leur finitude.* » (V. Caradec, 2007, p. 14).

Cette définition porte un éclairage sur le parcours du senior dans nos structures centres sociaux, et nous ne devons pas voir dans ce processus de déprise, une certaine forme de déclin des activités que peuvent encore faire nos seniors. Si c'était le cas, nous serions dans ce que nomme Henry Cumming la « *théorie du désengagement* ».

Les seniors qui poussent la porte sont dans une autre logique, ils veulent s'engager dans une activité nouvelle ou s'investir dans le fonctionnement du centre social en prenant part à du bénévolat d'activité par exemple. Cette volonté de vouloir entreprendre quelque chose de nouveau peut-être assimilé à un rebond. Cette action de rebondir permet au senior de faire reconnaître son utilité sociale en tant qu'acteur dans la vie du centre social. Vincent Caradec l'exprime ainsi « *Le rebond peut également procéder d'une « conscience accrue de sa finitude* » (V. Caradec, 2007, p. 19).

Ce phénomène de rebond fonde ainsi l'approche dite du « vieillissement réussi ». Le vieillissement réussi est une réponse positive au bien-vieillir, dont nos structures centres sociaux en sont les promoteurs.

2. Le centre social, un promoteur du « Bien-vieillir »

Le bien-vieillir est « *un paradigme centré sur la santé prise au sens large et sa préservation qui est fortement impulsé par l'État en direction des acteurs locaux.* » (C.Gucher, E. Guillalot, A. Molliern D. Mosonti, 2015, p 150).

Nous, centres sociaux, acteurs de l'action sociale sur nos territoires d'intervention, sommes qualifiés comme de nouveaux acteurs dans le secteur gérontologique, et ce en opérant de manière différente, c'est-à-dire dans une logique de vivre ensemble. En effet, par notre action quotidienne envers les seniors et les personnes âgées, nous contribuons à la promotion du « Bien-vieillir » dans divers domaines comme l'habitat, le logement ou encore la santé.

Le « Bien-vieillir » passe par la reconnaissance des seniors dans nos centres. Sur Noyelles-sous-Lens, nous avons reconnu l'utilité sociale des seniors en valorisant leurs savoir-faire, leurs connaissances et leurs compétences aux autres générations. Cette reconnaissance est porteuse de sens et de valeurs comme la dignité, la solidarité dans notre action quotidienne.

3. L'utilité et la reconnaissance des seniors dans les centres sociaux

En reconnaissant l'utilité des seniors, les centres sociaux favorisent les rencontres entre deux types d'acteurs. Il y a les seniors un peu plus âgés qui expriment le besoin d'être soutenus tout en manifestant un souhait de participer à la vie sociale du territoire sur lequel il se trouve. Puis il y a ces seniors qui ont du temps à donner aux autres du au fait qu'ils ont des capacités physiques qui leur permettent de retrouver un rôle social depuis leur passage à la retraite. Nos seniors sont bien dans une dynamique de participation qui se solde par leur utilité et leur reconnaissance dans nos centres. Le fait de reconnaître leur rôle social apporte une plus-value grâce à leurs savoirs et leurs connaissances.

Un de nos directeurs rencontrés lors de nos interviews l'exprimait ainsi : « *La plus-value, c'est qu'il y a de la transmission de savoirs, de savoir-faire. Du coup, une plus-value pour eux-mêmes parce qu'on les sent dans le bien-être. On sent les gens épanouis, investis, qui ont une place dans la société. Plus-value pour le centre social, parce qu'ils sont des relais importants avec la population, en plus ils sont habitants, donc meilleurs relais que nous. Ce sont des personnes sur lesquelles on peut s'appuyer pour être là par rapport à des*

informations que l'on veut communiquer par rapport à des projets qu'on peut avoir sous la main mais il nous faut un regard d'habitant. Donc, c'est une réelle plus-value sur le lien social que ça peut créer au sein du centre social. » (E3, ligne 173 à 182)

Grâce à ces propos, nous sommes en mesure de qualifier les seniors comme ressources. Ce terme de « ressource » nous a été annoncé par un coordonnateur de secteur qui nous disait : *« C'est une réelle ressource. Tout le savoir-faire, le savoir-être qu'ils ont. Toutes les transmissions qu'ils peuvent apportées et à la fois aux jeunes, et à la fois aux différents publics, et même à nous professionnels, c'est une réelle ressource. » (E1, ligne 92 à 94)*

De par le fait que nous reconnaissons les seniors comme des ressources pour nos centres sociaux, nous pouvons dire qu'ils sont bien utiles car ils font le don de soi en donnant de leur temps pour les autres.

Pour illustrer notre analyse, nous nous avons fondé nos propos sur les entretiens qui nous ont été constructifs et révélateurs de l'action des seniors dans les centres.

Un directeur d'un centre social qui travaille la question du vieillissement dans son projet social nous affirmait en parlant de l'utilité des seniors la chose suivante : *« On a eu des appels de personnes qui sont venues, à un moment donnée, en disant : « Bon voilà, j'ai vu dans la plaquette du centre social que pour les seniors, on pouvait devenir bénévole au centre social, donner de son temps » ». (E3, ligne 134 à 136).* Ce même directeur, sur le thème du don de soi tenait ces propos : *« Alors, c'est vrai qu'on parlait de besoin de souffler, de prendre du temps pour soi. Et en même temps, je pense que ça, ça dure qu'un temps, et du coup, je me dis il y a aussi à repérer ces potentiels là, de personnes qui ont des compétences, une expérience professionnelle ou personnelle, et qui, à un moment donnée, pourraient peut-être basculer sur je veux bien donner un peu de mon temps. » (E3, ligne 154 à 158)*

Grâce aux divers propos recueillis lors de nos entretiens, nous en déduisons que le centre social joue un rôle dans la construction sociale des seniors, et il se doit d'accompagner le processus du vieillissement. L'accompagnement nous interroge en tant que professionnels de l'action sociale sur la posture à adopter.

IV) Le rôle des seniors

Le fait de reconnaître l'utilité des seniors dans les centres sociaux nous interroge sur leur rôle et de façon plus précise sur comment ils trouvent leur place. Le fait de trouver leur place questionne leur parcours au sein du centre.

1. Comment font-ils leur place ?

a. De l'engagement à l'agir, le cheminement du senior dans les centres sociaux

Des retraités n'hésitent pas à s'engager pour ce qui nous concerne dans les centres sociaux afin d'y apporter leurs savoirs, leur connaissances au profit des autres.

Nos seniors que nous pouvons qualifier de passeurs intergénérationnels, est avant tout un senior acteur, acteur de sa retraite, acteur de son temps libre. En effet, le senior occupe son temps libre en s'investissant et en s'engageant dans du bénévolat d'activités, ou comme administrateurs au sein des conseils d'administrations.

Dans nos pratiques professionnelles, nous sommes témoins de ces situations d'engagement qui favorisent par conséquent de la citoyenneté, signe de la reconnaissance et de l'utilité de nos seniors.

Comme le soulignent Jean-Philippe Viriot-Durandal et Guillaume Guthleben : « *L'engagement social introduit alors un échange entre l'action solidaire des retraités envers la société et les systèmes sociaux dont ils sont bénéficiaires* 23. *La citoyenneté implique aussi le maintien d'une capacité d'action sur la société et d'une participation à la construction sociale.* » (J-P. Viriot-Durandal, G. Guthleben, 2002, p. 245-246)

L'engagement social fait appel à la participation. Dans nos centres sociaux, nous parlons très souvent de participation des habitants. En nous appuyant sur nos pratiques professionnelles, nous pouvons affirmer que la participation des habitants est au cœur de l'action des centres sociaux. Le fait que les habitants, est plus particulièrement les seniors, participent à l'élaboration des projets portés par nos centres implique une transformation d'ordre social sur le territoire sur lequel le centre social intervient. En effet, les seniors s'impliquent dans du bénévolat d'activité comme l'accompagnement scolaire, des ateliers manuelles, etc...

Nous pouvons corroborer l'analyse de notre pratique professionnelle par une analyse scientifique menée par Jean-Philippe Viriot-Durandal et Guillaume Guthleben : « *La participation sociale est conçue ici comme l'affirmation d'une capacité à opérer directement sur les processus de transformation sociale par l'intervention directe des retraités dans des activités d'utilité sociale (aide scolaire, œuvres caritatives, aide au développement économique...).* » (J-P. Viriot-Durandal, G. Guthleben, 2002, p. 248)

Derrière la notion de participation, nous l'entendons comme un moyen de développer du pouvoir d'agir. L'étendue de la participation va du simple fait d'être présent jusqu'au fait de prendre en charge des responsabilités. Le champ des possibles en termes de participation a déjà fait l'objet d'une analyse dans le mémoire qui se résume de la manière suivante : les seniors peuvent être de simples bénévoles d'activités mais aussi prendre des fonctions d'administrateurs dans les instances de gouvernance dans les centres sociaux.

Nous avons souvent qualifié les seniors comme des acteurs incontournables dans nos centres sociaux. Le fait d'être acteur induit une notion que les centres sociaux emploient fréquemment le développement du pouvoir d'agir.

b. Du développement social local au développement du pouvoir d'agir

Les seniors sont des acteurs, des moteurs. De par leur investissement, ils agissent, ils exercent leur pouvoir d'agir. Ce concept de pouvoir d'agir est développé par Yann le Bossé. Il le définit de la façon suivante : Le pouvoir d'agir, c'est la possibilité concrète pour les personnes d'exercer un plus grand contrôle pour elles, pour leurs proches, les groupes auxquels elles s'identifient.

Nous pouvons expliquer cette définition de la façon suivante, les actions qui partent de ce que vivent les personnes, de ce qui compte pour elles et qui sont maîtrisées par elle dans une logique ascendante.

Alain EHRENBURG, sociologue, se prononçait pour une politique centrée sur la capacité d'agir des personnes. Selon lui, il faut faire évoluer l'idée en plaçant l'accent sur le concept de capacité. Son idée est traduite selon les propos suivants : « *il s'agit d'aider les gens à s'aider eux-mêmes, les rendre capables de saisir des opportunités en les aidant à entrer dans la compétition...Je plaide pour une politique de l'autonomie, c'est-à-dire une politique centrée*

sur la capacité d’agir des personnes, et sur leurs pouvoirs de faire des choix personnels » (A. Ehrenberg, 2011, p. 566-567).

c. Le pouvoir d’agir tire son origine du développement social local

« Le développement social local (DSL) est une démarche globale d’intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d’organiser les conditions d’une évolution sociale positive et d’améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. »²⁰

Pour nos centres sociaux, le Développement Social Local est une approche centrée sur le territoire de vie où résident les habitants qui fréquentent nos structures. Afin de mettre en place des actions dites de DSL répondant aux problématiques de territoire, nous avons besoin de prendre en point d’appui les réalités concrètes dans le but de transformer, voire développer nos territoires d’intervention. Pour cela, nous avons besoin des capacités des habitants à agir en tant qu’acteurs.

Nous pouvons en déduire que les seniors, qui sont des habitants, ont également des capacités à agir car ils sont des acteurs dans la vie des centres sociaux, au travers de bénévolat d’activités par exemple.

Dans la notion de Développement du pouvoir d’agir, Bruno Vallerie et Yann Le Bossé qualifient les habitants d’acteurs en contexte.

« Les habitants ne sont pas juste des habitants, ce sont des personnes qui habitent quelque part, [...]. Et cette articulation des acteurs en contexte, c’est la notion que l’on utilise permet de ne jamais perdre de vue la dimension individuelle, personnelle, et de toujours la mettre en relation avec la dimension contextuelle et structurelle. »²¹

Sur nos terrains professionnels, nous associons l’habitant à l’action, car l’habitant est une personne qui est capable de, c’est-à-dire une personne qui peut agir sur son territoire de vie en s’impliquant de quelque manière que ce soit. Pour notre part, dans notre centre social, nous

²⁰ Rapport Du Conseil Départemental Consultatif Du Développement social du Nord : Le Développement social local, une démarche en 23 principes d’action.

²¹ Extrait de la vidéo de Yann Le Bossé, Ils ne savent pas qu’ils savent.

pouvons citer la mise en place du comité seniors, instance de gouvernance qui impulse des projets en s'appuyant sur les problématiques en lien avec le territoire. Pour étayer nos propos, nous rejoignons Yann Le Bossé qui cite Paul Ricoeur : « *L'homme capable de Ricoeur, j'ai la capacité à faire en sorte d'agir sur le monde dans une direction de ce qui est important pour moi. J'ai une influence sur les choses* »

Chaque individu, nous l'avons abordé, a des capacités, des connaissances tirées de ses expériences de vie. Les seniors sont donc des individus en capacité à agir, et de ce fait ce sont des hommes capables. Et nous avons découvert également que le passage à l'action est un déterminant très important de l'affranchissement c'est-à-dire que pour pouvoir s'affranchir d'une difficulté il faut pouvoir agir. On ne s'affranchit pas mentalement, l'action devient nécessaire.

Le Développement du Pouvoir d'Agir est une façon de répondre à la question qu'est ce qu'aider? Au niveau professionnel, nous avons souvent tendance à penser qu'on est aidant parce qu'on a un métier d'aide professionnelle. Mais quand est-ce qu'on sait qu'on aide?

Si vous faites à la place des personnes, vous ne les aidez pas vraiment parce que vous leur enlevez la possibilité d'agir en tant qu'acteur de leur vie. Donc cette approche est une approche qui tend à restituer le statut d'acteur aux personnes que nous accompagnons.

V) Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons abordé l'approche de centres sociaux de la région Nord-Pas-de-Calais qui travaillent envers les seniors présents sur leurs territoires.

Les centres sociaux sont implantés au cœur des quartiers. Le quartier représente pour la personne âgée un périmètre essentiel, car avec une diminution de la mobilité, l'espace des seniors se réduit.

Le quartier est l'espace où se centre l'essentiel des activités, et pour ce qui nous concerne dans notre démarche de recherche, les centres sociaux.

Par le biais d'une démarche d'investigation qui s'est opérée autour d'une analyse de données quantitatives réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire distribué auprès de 130 seniors répartis sur 4 centres sociaux, et d'une analyse qualitative menée auprès de directeurs ou de coordonnateurs de centres sociaux lors d'entretien individuel, nous avons pu nous rendre compte que les seniors sont des acteurs incontournables pour nos centres sociaux.

Lors de nos temps de rencontres, nous avons pu se rendre compte que les personnes interviewées rencontrent dans l'ensemble les mêmes problématiques sur leur territoire, mais ces problématiques sont impactées par l'histoire de vie du territoire.

Ce que nous retenons de l'analyse de notre travail d'enquête, c'est que, de par leurs connaissances, leurs savoirs et leurs compétences, les seniors se rendent utiles et font ainsi reconnaître leur implication et leur investissement envers les autres générations et les professionnels, et par conséquent ils apportent une réelle plus-value.

Conscients qu'ils sont une ressource incontestable, nous, directeurs de centres sociaux, faisons la promotion du bien-vieillir en tenant compte des réalités de territoire inhérentes aux questions sociales en lien avec le vieillissement.

Au travers de notre analyse, nous nous interrogeons également sur la construction du parcours du senior au sein du centre social. Pour nous aider à cheminer dans notre analyse, nous nous

sommes appuyés sur l’outil « Les 4 dimensions du centre social ». Cet outil a mis en exergue l’analyse de nos questionnaires ainsi que des éléments de réponses tirés de nos interviews.

Ce chapitre nous a permis d’éclairer notre problématique de recherche, notamment sur le fait de reconnaître les seniors comme une ressource. Au fil de notre travail d’investigation, nous nous sommes questionnés sur la notion de participation des seniors dans les centres sociaux. La participation est un élément central et fondamental dans les centres sociaux de par l’engagement social des seniors.

Le fait de reconnaître que les seniors soient une ressource, cela nous permis de pousser notre problématique sur comment les seniors font-ils leur place dans les centres sociaux ?

Les seniors cheminent à travers un parcours dans les centres sociaux, ils prennent part à la vie de la structure. Le fait de s’investir dans quelque chose de nouveau est associé au phénomène de rebond, ce qui a pour effet induit un vieillissement réussi. Les seniors construisent leur parcours dans une démarche de pouvoir d’agir, car ils sont des acteurs, une courroie de transmissions. Cependant le développement du pouvoir d’agir interroge le fait d’aider. Aider renvoie à l’accompagnement.

Dans notre contexte professionnel, nous prenons en compte la parole de nos seniors en tenant compte des problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Cela nous pose la question de l’accompagnement qui fait référence à la posture du centre social, mais surtout la posture des professionnels en charge du public senior. Cette dimension d’accompagnement préoccupe les professionnels car cela a un impact sur leurs pratiques professionnelles.

Pour illustrer notre préoccupation, nous faisons référence à Bernadette Puijalon et Dominique Argoud qui ont travaillé sur cette question : « *L’émergence d’une telle préoccupation dans différents secteurs de l’action sociale n’est pas due au hasard. Elle correspond à une remise en cause des pratiques professionnelles et institutionnelles basées sur un mode de « prise en charge », qui a induit une profonde inégalité dans la relation entre l’aidant et l’aidé. Au contraire, le succès d’un terme comme celui de l’« accompagnement », là encore bien au-delà du champ gérontologique, démontre une volonté chez un certain nombre d’acteurs sociaux d’insuffler de nouveaux modèles d’action fondés sur une plus grande réciprocité dans la relation.*» (B. Puijalon, D. Argoud, 2003, p.24).

Ce que nous en comprenons, c'est que lorsque l'on place le public dont nous en avons la charge, en l'occurrence pour notre sujet de mémoire, les seniors, au centre de nos préoccupations, cela bouleverse nos pratiques car nous devons adapter notre action en fonction du contexte dans lequel ils vivent. Cette nouvelle approche centrée sur la personne induit que les personnes ne sont plus de simples individus mais des sujets qui sont capables d'agir.

Chapitre VI : L'accompagnement des centres sociaux dans le champ du vieillissement

Dans ce dernier chapitre, nous aborderons la dimension de l'accompagnement des centres sociaux dans le champ du vieillissement. En effet, l'accompagnement des seniors nous interroge sur le rôle du centre social, mais également sur la posture des professionnels qui sont en charge des seniors au quotidien dans nos centres sociaux.

I) Comment accompagner le vieillissement ? Comment on s'y prend ?

1. Dans le processus du vieillissement, qui accompagne les seniors dans les centres sociaux ?

Face à une population qui vieillit, des centres sociaux ont développé des actions envers la vieillesse, et ce par une approche nouvelle du vieillissement. Cette approche se fonde sur le fait que la vieillesse est une véritable ressource pour les territoires sur lesquels se trouvent les centres sociaux, mais aussi sur lien social entre les âges, facteur de prévention et de qualité de vie des seniors vulnérables.

Cependant, les professionnels des centres sociaux qui animent, qui s'occupent des seniors rencontrent quelques difficultés inhérentes aux enjeux et aux problématiques liés au vieillissement. Dans les centres sociaux, de manière générale, ce sont les référents de secteur adultes ou des coordonnateurs de secteur intergénérationnel qui sont en charge des seniors dans les centres sociaux.

Le public senior est un public qui a ses spécificités qui lui est propre en termes d'activités, de santé, d'habitat, de cadre de vie, de mobilité, etc... Il demande un accompagnement particulier de la part des professionnels. La notion d'accompagnement fait écho à l'écoute que les seniors ont besoin dans leur quotidien afin de ne pas être en rupture sociale.

Dans notre centre social, nous avons posé des enjeux prioritaires sur la thématique du vieillissement. Ces enjeux sont notamment axés sur l'accompagnement des seniors lors du passage à la retraite, afin de faire que cette transition soit la plus douce possible. Nous avons également pour enjeu de développer les relations entre les âges en s'appuyant sur les savoir-faire des seniors. Notre centre social, soucieux de la qualité de vie de personnes âgées, a

engagé de façon conjointe avec le comité senior une démarche « d'aller vers » les personnes âgées, vulnérables socialement, repliées sur elles-mêmes dans le but de rompre l'isolement et favoriser ainsi les solidarités.

Ces enjeux nous ont été également évoqués lors de nos entretiens réalisés auprès de directeurs et de coordonnateurs de centres sociaux. Ces enjeux posent de façon commune la question de l'accompagnement des seniors. Un des interviewés nous l'a exprimé dans les propos suivants : « *Si c'est des personnes qu'on n'a pas connu avant la retraite, il faut que l'on prenne le temps de les connaître pour mieux les accompagner dans leur individualité. Mais ça se fait assez naturellement grâce aux activités qui sont souvent très diverses.* » (E1, ligne 53 à 55).

Un autre directeur mentionnait l'accompagnement en se référant à une situation vécue dans son centre social : « *Par contre, un bénévole qui avait des responsabilités dans son travail qui est arrivé au centre social, [...] Il se retrouve à la retraite, il arrive au centre social, il veut prendre place. Il était au conseil de maison, il s'est investi mais il prenait une place trop importante. Donc il a fallu en termes d'accompagnement de réfléchir à comment faire avec lui pour qu'il prenne place sans qu'on le fasse fuir, et sans qu'il fasse fuir les autres. Donc c'était tout l'aspect de l'accompagnement, et de faire comprendre aux autres bénévoles qu'il avait toute sa place aussi.* » (E3, lignes 119 à 128)

Au regard de ces extraits d'entretiens, nous pouvons engager une recherche scientifique sur la notion d'accompagnement en nous appuyant sur les travaux de Martine Beauvais et Maela Paul car l'accompagnement nous questionne, nous interpelle en tant que sujet chercheur, et plus particulièrement sur l'accompagnement des seniors dans les centres sociaux. Mais avant d'entreprendre notre démarche d'investigation épistémologique, nous vous proposons de comprendre pourquoi il est nécessaire d'accompagner les seniors sur nos terrains professionnels en se posant cette question : Pourquoi accompagner les seniors ?

2. Qu'est-ce qui fait problème pour eux sur le territoire ?

Sur notre territoire d'intervention, nous avons repéré ce qui pose problème pour les seniors lors des comités thématiques « Bien-vieillir » mis en place dans le cadre du renouvellement du projet social.

Nous avons relevé les éléments suivants : la peur de la perte d'autonomie, l'éloignement de la famille, la solitude, la maladie, la peur de vieillir, le veuvage. Cependant, ils ressentent le besoin d'être valorisés en reconnaissant leurs compétences et leurs savoirs au profit des autres générations.

En nous appuyant sur ces éléments de diagnostic, ils nous ont fait ressentir un fort besoin d'être accompagnés notamment dans leurs démarches à caractère personnel et institutionnel. Depuis quelques mois, nous avons été fortement impactés par la question du deuil. La mort marque la fin du processus du vieillissement, et nous, centres sociaux, sommes en première ligne lors d'un décès car pour les seniors, le centre social représente un point d'appui afin de ne pas sombrer dans la solitude et l'isolement. Par cette expérience, nous avons pu analyser que le projet lié au vieillissement a favorisé la solidarité.

Par conséquent, il nous semble nécessaire d'accompagner les personnes âgées dans leur quotidien. L'accompagnement doit donc répondre aux préoccupations quotidiennes des seniors, mais aussi de la part des professionnels qui s'occupent des seniors.

Avec les éléments tirés de nos pratiques professionnelles et de nos éléments de contexte, nous percevons le fait qu'il est important d'accompagner les seniors. Cependant, il est nécessaire de distinguer deux types de seniors, dans la suite de notre questionnement, à savoir les seniors acteurs, ressources pour nos centres, et les seniors vulnérables, en situation d'isolement et de repli sur soi.

Nous avons abordé précédemment, que les seniors sont des acteurs dans une démarche du développement du pouvoir d'agir. Il est donc opportun de déterminer comment nous accompagnons les seniors acteurs dans nos pratiques professionnelles.

3. L'accompagnement des seniors acteurs

Pour notre part, comme nous l'avons exprimé au travers de notre recherche scientifique, le senior est un passeur intergénérationnel, car il est acteur de sa retraite, de son temps libre. Le senior lorsqu'il est dans une situation de transmissions de son savoir, c'est-à-dire en tant que bénévole d'activité, il endosse la posture de mentor. Dans cette situation, il est un élément moteur dans la solidarité intergénérationnelle.

Afin d'étayer notre réflexion, nous nous sommes appuyés sur les travaux de recherche de Maela Paul qui définit le rôle de passeur comme suit : « *Toutes fonctions qui, sous la figure du « vieux sage », nomment un rôle de passeur : le mentor est homme d'expérience.* » (M. Paul, 2004, p. 40). En nous appuyant sur l'analyse de Maela Paul, cela nous conforte sur l'effet transmetteur de savoirs de la part de nos seniors envers les autres générations.

Toutefois au cours de nos expériences professionnelles, nous avons pu remarquer qu'il n'y avait pas que le senior qui est un passeur, il y a également le rôle du professionnel. Le professionnel qui accompagne les seniors est aussi un passeur. Dans une démarche de soutien au pouvoir d'agir du public senior, le professionnel occupe la posture d'accompagnateur. Cette posture d'accompagnateur peut être assimilée à celle d'un pédagogue passeur. En nous appuyant sur nos pratiques professionnelles de cadre de DSL, nous pouvons affirmer que lorsque seniors et professionnels sont dans une démarche du pouvoir d'agir, les principaux intéressés ne sont plus dans une logique de projet « pour » mais de projet « avec ». Il n'est pas question de faire à la place des personnes concernées par l'action du projet mais bien de faire ensemble ce qui induit le fait d'être accompagné, et donc d'occuper des fonctions de passeur.

De cette posture du professionnel passeur émane le rôle qu'occupe le centre social dans cette dynamique d'appui et de soutien au pouvoir d'agir des seniors acteurs. Nous pouvons en dire que le centre social est également un passeur.

Dans notre travail de recherche, nous nous sommes intéressés au public senior acteur, qui est une ressource pour nos centres sociaux, mais nous avons peu mentionné les seniors vulnérables. Dans le projet social de notre centre, nous avons donné la priorité suivante :

repérer les personnes âgées sur la commune en situation de précarité en s'appuyant sur les seniors qui fréquentent le centre social.²²

Au même titre que les seniors acteurs, les seniors vulnérables nécessitent également un accompagnement. Dans une approche « d'aller vers » tirée de la démarche du pouvoir d'agir, et en s'appuyant sur nos seniors acteurs et nos professionnels, il nous paraît nécessaire d'aborder l'accompagnement des seniors vulnérables.

4. L'accompagnement des seniors vulnérables

Afin d'étayer nos propos sur l'accompagnement des seniors vulnérables, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Yann Le Bossé sur le développement du pouvoir d'agir, et notamment lorsque les personnes sont dans une situation insatisfaisante, exprimée par un sentiment d'impuissance.

De cette situation insatisfaisante liée à la vulnérabilité des personnes âgées, le rôle et la posture du professionnel n'est pas celle d'un passeur, mais plutôt celle d'un sauveur.

La personne en situation d'impuissance perçoit le professionnel comme un sauveur car il met les personnes âgées en position d'être prises en charge. Derrière la posture de sauveur, se cache la maîtrise de techniques des professionnels dans le but de résoudre les problèmes des personnes concernées.

Pour Yann Le Bossé, la posture du sauveur est très répandue dans les pratiques sociales où professionnellement on nous fait croire que si on apprend la bonne technique, que si on la maîtrise très bien, à elle toute seule, elle va résoudre le problème.

Sur nos terrains de pratique professionnelles, nous, professionnels, devons replacer les personnes âgées vulnérables en situation d'acteurs dans une démarche de Développement du Pouvoir d'Agir. Pour se faire, nous devons les accompagner à redevenir acteurs. L'accompagnement est abordé dans la démarche DPA comme un pas proximal

²² Diagnostic Social Partagé de la ville réalisé en 2015, dont je suis l'auteur sur la base de ressources statistiques et du travail partagé avec les instances partenariales du centre social.

A travers de ces deux typologies de publics, seniors acteurs et seniors vulnérables, nous discernons que l'accompagnement de la part des professionnels est une donnée à prendre en ligne de compte afin de répondre aux problématiques et enjeux de territoire concernant le champ du vieillissement. De par notre analyse fondée sur des faits de terrain, nous pouvons mettre le concept de l'accompagnement au centre de notre questionnement.

II) Penser l'accompagnement

Cependant avant de penser l'accompagnement, il nous paraît nécessaire de définir qu'est-ce qu'accompagner?

Maela Paul définit le verbe accompagner comme ceci : « *Accompagner est bien cheminer ensemble, l'un exerçant une fonction spécifique à l'égard de l'autre.* » (M. Paul, 2004, p. 68).

De notre point de vue, nous partageons cette définition de Maela Paul, notamment sur le fait qu'accompagner une personne se partage de façon duale, accompagnant-accompagné. Cette dualité résonne par le fait que l'accompagnement se vit ensemble, et cela fait donc écho avec ce que nous vivons au quotidien dans nos pratiques professionnelles dans le vivre ensemble et le faire ensemble.

Nous n'accompagnons pas une personne ou un groupe de personnes que pour le plaisir d'accompagner. Nous accompagnons les seniors afin d'être ou de redevenir acteurs dans une démarche de pouvoir d'agir. Par conséquent, l'accompagnement a un but, une finalité.

« Le but du jeu, en accompagnement, c'est de pouvoir avec justesse, appréhender tant la singularité des personnes que la variété des situations qui leur sont liées. Autrement dit, il faut pouvoir aménager l'aire de jeu, avec une première attitude : s'attendre à ce que l'autre joue. Qu'est-ce qui est attendu non pas de l'exercice professionnel mais d'un accompagnant ? Quelle est l'intention, l'orientation, la posture guidant l'action d'accompagner ? » (M. Paul, 2004, p. 142).

L'analyse que porte Maela Paul sur l'accompagnement nous conforte sur le fait que l'accompagnement pose la question de la posture de l'accompagnant, ou de

l'accompagnateur. Et pour cause, le fait d'accompagner nous interroge, nous questionne sur la formation des professionnels des centres sociaux. La question de la formation sera abordée en termes de préconisation, formation sur l'accompagnement mis en parallèle avec la démarche de développement du pouvoir d'agir.

Dans une démarche d'accompagnement, le professionnel endosse le rôle d'accompagnateur, mais que signifie le terme accompagnateur ?, « *Ce n'est qu'au XXème siècle que le mot accompagnateur a pris le sens de « personne qui accompagne et guide un groupe » ou encore « personne qui accompagne (temporairement, occasionnellement) une autre personne ou un groupe de personnes en déplacement » introduisant l'idée de mobilité : aller avec pour aller vers » (M. Paul, 2004, p. 57).*

Dans ce que nous a énoncé Maela Paul, nous sommes en corrélation avec le fait qu'il faut que l'accompagnateur soit dans une dynamique « d'aller vers ». C'est en allant vers les personnes que nous souhaitons accompagner, que nous ferons un accompagnement répondant au plus près des problématiques rencontrées ;

Pourtant, selon Maela Paul, l'accompagnement nécessite deux attitudes de la part de l'accompagnateur. Elle l'exprime dans ces propos : « *Deux attitudes sont donc particulièrement nécessaires à l'exercice de la fonction : une attitude d'effacement qui consiste à ne pas faire ni dire à la place de l'autre, à lui laisser suffisamment d'initiatives pour qu'il apprenne en situation ; une capacité à adapter l'action aux capacités de la personne accompagnée.* » (M. Paul, 2004, p. 39). En nous basant sur ces propos, nous nous retrouvons avec ce que nous avons évoqué sur la démarche de développement du pouvoir d'agir avec le principe « d'aller vers », dans le fait de ne pas faire à la place des personnes mais bien avec les personnes.

Dans notre pratique d'action sociale, l'accompagnement nous interroge sur la posture que les professionnels en charge des seniors qu'ils soient acteurs ou vulnérables doivent adopter en fonction de la situation rencontrée. Nous pouvons donc en affirmer que l'accompagnement est de fait une question de posture.

Martine Beauvais dans son ouvrage la posture éthique en formation des adultes l'évoque de la façon suivante : « *L'accompagnateur, dans sa fonction d'accompagnement, emprunte de*

multiples postures, celle d'accompagnant, mais aussi celle de guide, de conseiller, d'assistant, l'autorisant parfois à orienter et même à diriger, et ce, tout en restant dans sa fonction d'accompagnateur, tout en gardant à l'esprit la visée première de l'accompagnement, à savoir l'autonomisation de l'autre. » (M. Beauvais, 2004, p. 147).

Nous rejoignons les propos de Martine Beauvais sur les postures que doivent adopter les professionnels en charge des seniors, mais aussi sur le concept de l'autonomisation de l'autre. Nous nous en expliquons, l'accompagnement que nous portons auprès du public senior, dans une démarche de développement du pouvoir d'agir a aussi pour but l'autonomisation des seniors accompagnés dans notre action quotidienne. Le concept de l'autonomisation dans une démarche de DPA trouve ses origines dans la pédagogie de Paolo Freire. L'accompagnement se définit par sa visée autonomisante. Dans le cadre de notre recherche, nous associons la visée autonomisante de l'action des centres sociaux pour les seniors vulnérables qui sont des sujets favorables à la perte de l'autonomie, au repli sur soi.

Partons du quotidien des centres sociaux, et plus particulièrement sur ce que nous produisons en matière d'action sociale envers les seniors. Dans le quotidien des centres sociaux, l'accompagnement est un élément central sur le public senior. Tantôt, nous nous appuyons sur les seniors en tant que ressources en reconnaissant leur utilité sociale, alors dans ce cas, le professionnel est dans une dynamique de passeur. Tantôt, nous aidons, accompagnons les seniors vulnérables, enclins à l'isolement et à la perte d'autonomie, dans cette situation, le professionnel est perçu comme un sauveur afin de sortir les seniors vulnérables d'une situation d'impuissance. Nous pouvons donc en déduire que l'accompagnement est une affaire de posture.

Par le biais de notre cheminement réflexif, nous nous sommes rendus compte que dans la notion d'accompagnement, est présente la relation à autrui. La relation à autrui sous-tend le rapport entre les personnes, en l'occurrence dans nos situations professionnelles, la relation entre seniors et animateurs en charge des seniors.

Afin d'étayer notre propos sur la relation, nous nous sommes appuyés sur Maela Paul, « *La dimension relationnelle est mise en œuvre par une capacité à « être avec ».* « *Etre avec* » suppose être disponible, présent, ouvert, attentif et être capable de mobiliser la disponibilité,

la présence, l'ouverture, l'attention. Etre là, seulement là, mais aussi interpellant l'autre par le « je suis là, et vous ? » ». (M. Paul, 2012, p. 14)

Les propos de Maela Paul nous confortent également dans notre action quotidienne en tant que centre social. L'accompagnement que nous menons envers les seniors sur les quartiers où nous intervenons fait que le centre social est reconnu comme un acteur incontournable dans le champ du vieillissement. Et pour cause, notre centre social a défini comme défi dans son projet social qu'il est un pivot du développement de la promotion du bien-vieillir. Ce défi est décliné de la façon suivante, favoriser l'accompagnement du vieillissement. Nous pouvons illustrer notre propos par Maela Paul : *« L'accompagnement n'est pas qu'une simple mesure ou un simple discours : accompagner est prendre position dans l'espace social. »* (M. Paul, 2004, p. 107).

Nous pouvons qu'approuver les propos de Maela Paul car en faisant partie du décor sur le territoire, le centre social prend position dans l'espace social, en mettant l'accompagnement des seniors comme axe prioritaire.

Cependant, les professionnels qui travaillent dans les centres sociaux sont pour la plupart issu du milieu de l'éducation populaire. Dans les cursus de formation, nous apprenons essentiellement des techniques d'animation, de la pédagogie, et de la méthodologie de projet, mais nous n'abordons pas la notion d'accompagnement. Pourtant l'accompagnement est une pierre angulaire de notre réflexion, car il est présent dans les têtes des professionnels en relation avec le public, et plus particulièrement chez les seniors, dans le cadre de notre sujet de recherche. En effet, l'évolution de nos pratiques professionnelles nous interroge sur ce qu'est qu'accompagner et comment devons nous nous y prendre dans une démarche d'accompagnement.

Pour étayer notre propos, d'après Maela Paul : *« En se répandant comme nouvelle modalité de relation à autrui en situation professionnelle dans les secteurs de l'aide, de la protection et du soin entre autres, l'accompagnement a effectivement brouillé les repères. Bien des professionnels se posent la question de « ce qu'accompagner veut dire » au regard de leurs anciennes pratiques de prise en charge et ce que peut bien produire le fait de laisser « toute sa place » à la personne accompagnée. »* (M. Paul, 2012, p 14)

Pour ce la, il nous semble intéressant de nous pencher sur la posture que le centre social et les professionnels devront adopter envers les seniors acteurs et les seniors vulnérables.

III) Le rôle et la posture du professionnel dans une démarche d'accompagnement

1. De sauveur à passeur, le rôle et la posture du professionnel dans l'accompagnement des seniors

De notre réflexion, nous avons pu discerner que les centres sociaux accompagnent deux types de public chez les seniors, les seniors acteurs et les seniors vulnérables. De par le fait qu'il existe deux catégories de seniors, il existe deux types d'accompagnement. Pour les seniors vulnérables, nous sommes dans une logique d'accompagnement qui fait référence au maintien de l'autonomie afin de ne pas rompre le lien social. Et pour les seniors acteurs, nous sommes dans une dimension d'accompagnement dans une dynamique de projet, en fondant notre observation sur le fait que les seniors acteurs sont en quête d'entreprendre des actions ou des projets dans les centres sociaux.

Pour éclairer notre propos, nous citerons Maela Paul pour qui : *« Il résulte deux types d'accompagnement et une double visée. D'une part un accompagnement dit « accompagnement/maintien » à dominante sociale et relationnelle, impliquant d'assurer une présence auprès d'une personne dans une situation existentielle et d'autre part un « accompagnement/visée », consistant à dynamiser cette personne dans la réalisation d'un projet. »* (M. Paul, 2012, p. 15)

En nous appuyant sur ces propos, et en faisant référence au développement du pouvoir d'agir, lorsque les centres sociaux accompagnent des seniors vulnérables, ils sont également dans une posture de sauveur.

Avant de poursuivre notre travail de recherche, il nous semble indispensable que nous définissions le terme « posture ». Maela Paul définit la posture de la manière suivante : *« La posture, en effet, désigne une manière d'être en relation à autrui dans un espace et à un moment donnés. C'est une attitude « de corps et d'esprit ». Or on demande à ces*

professionnels d'opter pour un changement de posture, autrement dit de remettre en question leur manière d'être. » (M. Paul, 2012, p. 15-16)

La posture fait appel à la relation que peuvent entretenir les professionnels des centres sociaux avec les seniors, et nous partageons ce point de vue. Cependant, dans notre quotidien professionnel, on nous parle souvent de changement de posture. Changement qui demande à changer d'attitude devant telle ou telle situation rencontrée, ou tel ou tel interlocuteur rencontré. C'est ce changement de posture qui nous interroge en tant que professionnel. Le changement de posture, en l'occurrence sur notre sujet de mémoire, est en lien avec les seniors, et plus particulièrement entre seniors acteurs et seniors vulnérables.

Pour fonder notre analyse, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Maela Paul sur l'accompagnement, et en particulier sur la posture des professionnels dans une démarche d'accompagnement. En effet, le changement demande une certaine adaptation en fonction de la situation vécue. Maela Paul l'exprime dans ces mots : « *La posture définit la manière de s'acquitter de sa fonction (ou de tenir son poste). [...] La posture d'accompagnement suppose ajustement et adaptation à la singularité de chacun, accueilli en tant que personne. Elle suppose une compétence à passer d'un registre à un autre.* » (M. Paul, 2004, p. 153).

2. La posture de sauveur, l'accompagnement des seniors vulnérables

L'accompagnement des seniors vulnérables dans une démarche de DPA, met le professionnel dans une posture de sauveur car il va avec le senior en prise de vulnérabilité faire en sorte que le senior en situation insatisfaisante sorte de l'impuissance, en l'occurrence sa situation d'isolement ou de précarité.

Lorsque le professionnel est dans une posture de sauveur, il souhaite que le senior vulnérable retrouve une certaine forme d'autonomie afin de sortir de la dépendance. Le retour à une situation plus autonome permettra au senior de se réinsérer socialement. Le professionnel peut être assimilé comme un point d'appui pour un retour à une situation plus satisfaisante.

Nous discernons qu'un retour à l'autonomie d'un senior dit vulnérable va de pair avec sa réinsertion sociale. Nous étayerons notre réflexion avec les travaux de Maela Paul :

« L'autonomie de la personne va de pair avec son insertion dans la communauté sociale, et passe par le rétablissement de la capacité à restaurer des liens. » (M. Paul, 2004, p. 40).

Nous percevons que la question de la posture c'est-à-dire que les seniors vulnérables peuvent s'appuyer sur nous, professionnels des centres sociaux. Dans une posture de sauveur, lorsque le senior vulnérable s'adresse au professionnel, ce dernier ne doit pas être perçu comme quelqu'un qui fait. Au contraire, l'accompagnement du senior vulnérable doit se « faire avec » le senior afin de trouver conjointement, c'est-à-dire professionnel et senior, la cible qui l'intéresse, dans une démarche de DPA, cela s'appelle le pas proximal. Le professionnel ne doit tomber dans le piège, de faire à la place du senior même si le professionnel en ressent parfois le besoin, la nécessité.

Ce que nous pouvons retenir c'est que la démarche d'accompagnement des seniors vulnérables vise dans un premier temps un retour à la socialisation, puis dans un second temps un retour à l'autonomie

L'accompagnement des seniors vulnérables a donc pour finalité un retour à l'autonomie du senior vulnérable afin de s'émanciper à nouveau, c'est-à-dire qu'en s'appuyant sur le centre social, il pourra faire reconnaître son utilité sociale.

En effet, Maela Paul l'exprime ainsi *« Il faut donc comprendre que l'autonomie dont on parle et qu'il s'agit d'accompagner est moins une autonomie « éducative », à visée émancipatrice qu'une autonomie « juridique », à visée responsabilisante. » (M. Paul, 2012, p. 16)*

Nous vous proposons de s'intéresser à l'autre catégorie de seniors, les seniors acteurs, et donc d'appréhender la posture du professionnel dans son rôle d'accompagnement de ce public.

3. La posture de passeur, l'accompagnement des seniors acteurs

En ce qui concerne l'accompagnement du senior acteur, le professionnel est dans une posture de passeur si nous faisons référence au développement du pouvoir d'agir. En effet, dans une démarche de soutien au pouvoir d'agir, le professionnel, dans son rôle d'accompagnateur, est un passeur. Le fait d'être passeur induit de ne pas œuvrer « pour » les

seniors acteurs, mais au contraire d'œuvrer « avec ». Cette notion de passeur est partagée par Maela Paul, dans ses travaux de recherche relatifs à l'accompagnement, mais également par Yann Le Bossé, dans son concept de développement du pouvoir d'agir.

Donc la posture de passeur, dans une démarche d'accompagnement de seniors acteurs dans les centres sociaux, induit un travail « avec ». Dans notre jargon professionnel, nous employons un travail co-construit. Le préfixe « co » a toute son importance dans une démarche d'accompagnement.

Il n'est pas question de faire à la place des personnes concernées par l'action du projet mais bien de faire ensemble ce qui induit le fait d'être accompagné, et donc d'occuper des fonctions de passeur. Le senior est un acteur, dans le fait qu'il soit en action, il agit pour faire référence au DPA.

Pour illustrer notre propos, nous nous appuyons sur une réflexion de Martine Beauvais sur le temps de l'agir, en prenant le senior comme sujet, « *Quand le temps de l'agir passe au premier plan, c'est, bien entendu, avec en toile de fond la compréhension. «Comprendre » et « agir » se spécifiant et se légitimant mutuellement. Et si l'intention du chercheur n'est pas d'agir pour agir mais plutôt agir pour comprendre, celle de l'accompagnateur est d'agir pour que l'autre agisse.* » (M. Beauvais, 2004, p. 197).

Si nous faisons le rapprochement avec le DPA, agir, c'est donc co-agir. Le fait de co-agir nécessite un accompagnement qui prend en point d'appui la reconnaissance et l'utilité des seniors, dans le but de se mettre en mouvement, mise en mouvement qui se traduit par la mise en projet.

Nous nous appuyons sur les travaux de Maela Paul pour qui l'accompagnement est une pédagogie active. Elle exprime sa pensée dans les propos suivants : « *Il faut bien voir que cette pédagogie active, tout en valorisant le « pouvoir d'agir », est une politique de mobilisation. Il s'agit de mobiliser et d'impliquer, impliquer « en vue de » responsabiliser. La « personne » qu'on accompagne doit avoir un projet : c'est la norme.* » (M. Paul, 2012, p.17)

Dans une démarche de DPA, une de ces conditions de réussite concerne la reconnaissance de la valeur de chacun des acteurs, professionnels et seniors. En effet, si le professionnel appréhende la situation en privilégiant des connaissances développées au cours de sa

formation et de sa pratique professionnelle, la personne accompagnée se réfère essentiellement à ses expériences de vie.

Il n'est donc pas envisageable de concevoir une pratique professionnelle s'inscrivant dans une conduite de changement et se référant à l'approche centrée sur le DPA des seniors basée sur la seule expertise professionnelle et ne prenant pas en compte les connaissances des seniors.

Il n'est alors pas possible d'accompagner quelqu'un sans prendre en compte la manière dont il sait qu'on peut aider.

Pour se faire, il faut penser et agir l'accompagnement. Pour Martine Beauvais, « *Accompagner consiste à aider l'autre à cheminer, à se construire, à atteindre son but* » (M. Beauvais, 2004, p. 141).

Notre réflexion montre que l'accompagnement fait défaut aux professionnels des centres sociaux, car accompagner n'est pas notre cœur de métier. Mais lorsque nous, centres sociaux, traitons la question du vieillissement, la notion d'accompagnement perturbe notre pratique professionnelle, car accompagner, surtout un public senior, est nouveau.

Pour Maela Paul, « *L'accompagnement aujourd'hui est donc un choix politique, une commande sociale, qui se traduit par une double injonction : à des professionnels à qui est confiée la fonction d'accompagnement, et à des publics cibles qui reçoivent l'injonction de devoir être accompagnés.* » (M. Paul, 2012, p. 15)

L'aboutissement de notre travail de recherche en tant que cadre de DSL nous amène à constater que l'accompagnement fait appel à la formation. En effet, accompagner un public senior est nouveau pour nous, centres sociaux. Dans nos fonctions de directeurs de centres sociaux, nous nous devons d'accompagner également nos professionnels dans des démarches de formation afin de rencontrer le moins de difficultés dans le quotidien de leurs pratiques professionnelles. Nous allons donc entreprendre des préconisations issues de notre travail réflexif sur la question sociale du vieillissement à travers les centres sociaux, puis l'accompagnement des seniors dans les centres dans le but de poser des bases de travail pour les professionnels des centres sociaux dans le champ de l'accompagnement des seniors.

IV) Préconisations

Avant de poursuivre, il nous paraît important de faire un focus sur où se pratique l'accompagnement. En effet, l'accompagnement se pratique sur un niveau micro, c'est-à-dire celui des acteurs, là où se fait et se vit l'accompagnement par ses acteurs : accompagnant/accompagné et où les postures émergent et s'articulent entre elles. Ce lieu est pour nous, cadres de DSL, le centre social, lieu d'émergence de la pratique de l'accompagnement.

Cependant, au fil de notre réflexion, nous avons perçu que les professionnels des centres sociaux en charge des seniors rencontrent des difficultés dans la façon d'accompagner. Nous pensons qu'il faut penser pour ces professionnels des formations en réponse aux spécificités du public senior. En effet, la prise en compte du vieillissement dans les centres sociaux s'est accentuée depuis l'arrivée des baby-boomers à la retraite.

1. Les enjeux de la formation des professionnels en charge du vieillissement

a. Se former à c'est quoi le vieillissement, la vieillesse.

Nous avons, au cours de notre travail de recherche, pu cerner que le champ du vieillissement est très vaste. Et les centres sociaux, en tant qu'acteur du bien-vieillir, doivent être à l'écoute de ce qui pose problème pour les seniors sur les territoires de vie des seniors. Ce qui pose problème se traduit dans une démarche DPA par le caillou dans la chaussure. La notion d'écoute est primordiale, surtout l'écoute active, afin d'être au plus près des difficultés que rencontrent les seniors au quotidien sur leurs territoires de vie, leur quartier.

Les seniors, de par leurs expériences, leurs connaissances, leurs savoirs sont des acteurs dans nos structures centre social. Les professionnels des centres sociaux doivent soutenir les initiatives des seniors acteurs afin de valoriser leurs compétences, de reconnaître l'utilité des seniors et donner une plus-value au projet des centres sociaux en termes de bénévolat par exemple.

Les liens entre les âges, c'est-à-dire l'intergénérationnel, est un facteur à prendre en ligne de compte comme un enjeu de formation. En effet, dans le champ de l'intergénérationnel, nous devons nous poser sur ce qu'est-ce qui fait sens en termes d'intergénérationnel pour les générations concernés par les actions intergénérationnelles dans nos centres sociaux.

b. Connaissances des acteurs ressources sur nos zones d'intervention

Le centre social est un acteur généraliste dans le champ du vieillissement. Les professionnels des centres doivent connaître l'ensemble des acteurs en acteurs en gérontologie, en médecine,... afin de répondre au mieux aux problématiques que les seniors qui fréquentent les centres sociaux rencontrent dans leur quotidien. Le centre social a une fonction de relais sur le territoire sur lequel il intervient.

c. Le rapport à la perte d'autonomie

Acteur du vieillissement sur son territoire, le centre social, dans son rôle de sauveur, accompagne les seniors en situation de vulnérabilité. Une des conditions de vulnérabilité est la perte d'autonomie, mais pas que, il existe d'autres fragilités comme lorsque les seniors rencontrent des problèmes liés à la précarité, à la santé, à l'habitat. Ces problèmes sont aussi en lien avec la perte d'autonomie. C'est la raison pour laquelle nous devons élargir le prisme de la vulnérabilité. La perte de l'autonomie sous-tend également la question de la fin de vie, atteinte de la limite de la borne d'âge du processus du vieillissement.

Nous percevons que travailler avec les seniors dans les centres sociaux induit un changement de posture de la part des professionnels. Le champ du vieillissement évolue, et force les professionnels à s'adapter, à prendre en considération les problématiques liées au vieillissement. Des centres sociaux ont créé un intitulé de poste qui est le suivant : référent vieillissement. En appui avec notre travail de recherche, devons nous pas travailler sur des contenus de formations pour les professionnels des centres sociaux en charge des seniors.

V) La formation des professionnels en charge du vieillissement

1. La formation des professionnels en charge du vieillissement

Dans notre travail de recherche, nous avons évoqué le développement du pouvoir d'agir. Ce concept est en vogue dans les centres sociaux. Nous pensons qu'il doit être adapté dans le champ du vieillissement. Il serait intéressant de travailler sur une formation dédiée au DPA appliquée aux personnes retraitées.

En effet, certaines notions vues dans le DPA peuvent être transposables sur le vieillissement comme la perte d'autonomie qui est assimilable à une source d'impuissance. Le travail des professionnels des centres sociaux serait de connaître ce qui fait problème pour les seniors sur le territoire, le caillou dans la chaussure.

Mais avant de mettre en place ces temps de formation vieillissement et pouvoir d'agir, il serait opportun de prendre comme point d'appui notre travail de recherche afin de construire une formation plus généraliste sur ce qu'est le vieillissement ? Qu'est-ce qu'une personne retraitée, un habitant retraité ?

Sur le champ de l'intergénérationnel, il serait intéressant de travailler sur les réseaux de bénévoles, les seniors acteurs, en partant de ce qu'ils savent faire afin de donner de la plus-value aux projets des centres sociaux dans le champ du bien-vieillir, et plus particulièrement dans une logique « d'aller vers » les seniors en situation de vulnérabilité. Ces seniors bénévoles seraient accompagnés dans leur démarche de prospective par les professionnels des centres sociaux.

Un travail réflexif sur le DPA associé au vieillissement nous permettrait de travailler aussi sur les postures des professionnels, entre sauveur et passeur.

2. Développement du pouvoir d'agir et vieillissement

Nous avons appréhendé l'accompagnement dans ce dernier chapitre. Nous avons fait le parallèle entre les travaux de Yann Le Bossé et de Maela Paul sur la notion de posture. Un sous-chapitre a traité la posture de sauveur et de passeur des professionnels des centres sociaux en charge du vieillissement.

Nous nous sommes rendu compte que le rôle et la posture du professionnel ne sont pas faciles à définir, et que cela nécessite des temps de formation par rapport au DPA et vieillissement, et par rapport à l'accompagnement.

Pour Yann Le Bossé, le problème est lié à la formation. En effet, on forme des gens comme des techniciens, des professionnels qui savent utiliser des outils, et qui auraient la connaissance suffisante pour savoir ce qu'il faut faire en appliquant leurs connaissances. Mais dans le DPA, ce n'est pas le cas, les notions de posture et d'accompagnement sont très prégnantes, et cela change notre façon de faire, en effet les professionnels des centres sociaux sont issus de l'éducation populaire, ils sont des techniciens. Il n'y a pas de module sur l'accompagnement qui interroge l'enjeu sociétal qu'est le vieillissement. Cela pose la nécessité de se former à l'accompagnement.

La mise en œuvre de l'approche centrée sur le DPA nécessite un apprentissage. Il s'agit, pour les professionnels, de développer leur propre pouvoir d'agir afin d'étendre leurs marges de manœuvre dans le soutien qu'ils tentent de procurer aux personnes qu'ils accompagnent.

L'accompagnement lui aussi fait donc appel à la formation car il est une pédagogie active. Maela Paul, dans ses propos, met en exergue le fait que l'accompagnement nécessite de la formation en mettant en situation d'acteurs les principaux protagonistes, les professionnels et le public visé, en l'occurrence pour notre sujet de mémoire les seniors. Elle l'exprime ainsi : *« Cette nouvelle approche doit participer à la formation d'acteurs, ce qui implique des professionnels l'invention d'une forme de « pédagogie active ». Le professionnel n'a plus en face de lui un individu à qui il suffit de transmettre des informations, un individu « objet de soin ». Pour « activer », il faut mettre la personne en situation d'être « acteur », c'est-à-dire de dire et de faire. »* (M. Paul, 2012, p. 17)

Il nous semble important et nécessaire de travailler sur des formations où DPA et accompagnement sont liés et abordés pour les professionnels des centres sociaux qui sont en charge des seniors.

VI) Conclusion

La question de l'accompagnement des seniors était au cœur de nos préoccupations notamment sur le rôle du centre social, mais aussi sur la posture des professionnels en charge du public senior dans les centres sociaux.

Le développement d'actions envers les seniors dans les centres sociaux s'est fait au regard des enjeux en lien avec le vieillissement du territoire sur lequel un centre social est présent.

En s'appuyant sur notre pratique professionnelle de cadre de DSL, il nous semblait donc important de traiter de la notion de l'accompagnement vis-à-vis des seniors acteurs, mais également vis-à-vis des seniors vulnérables.

Dans le chapitre Centres sociaux et vieillissement, nous avons vu que les seniors sont des ressources de part le fait qu'ils sont acteurs. Le fait d'agir les renvoie à la posture de senior passeur. Dans une dynamique d'accompagnement des seniors acteurs, le professionnel est également un passeur comme dans le cheminement de notre démarche de recherche, nous avons pris comme point d'appui le développement du pouvoir d'agir.

Mais, soucieux du bien-être des seniors, dans notre centre social, nous avons souhaité évoquer les seniors dits vulnérables. Car pour ce public, l'accompagnement est tout autre. En effet, lorsqu'un senior est qualifié de vulnérable au vue de sa situation d'isolement et de repli sur soi, il nous paraît évident de les accompagner. Cet accompagnement fait que le professionnel est dans une posture de sauveur en réponse à la situation insatisfaisante dans laquelle le senior se trouve.

Grâce à notre démarche réflexive sur comment accompagner les seniors dans les centres sociaux, il nous a semblé important d'entreprendre un travail de recherche sur l'accompagnement afin d'éclairer notre problématique. En effet, sur l'accompagnement, nous nous sommes posé les questions suivantes : Comment accompagner le vieillissement dans nos centres, et comment on s'y prend ? Et faut-il penser l'accompagnement en mettant la posture du professionnel au centre de nos préoccupations.

Ce que nous retenons c'est que l'accompagnement pose la question de la posture de l'accompagnant. Ce qui nous a conforté également c'est que le professionnel en situation d'accompagnement est dans une dynamique « d'aller vers » comme dans une démarche de pouvoir d'agir.

Pour compléter notre travail, nous avons fait le choix afin d'être en adéquation avec notre problématique, de poursuivre notre recherche sur le rôle et la posture du professionnel dans une démarche d'accompagnement. Le professionnel endosse deux postures dans une démarche d'accompagnement du public senior, celle de sauveur dans l'accompagnement des seniors vulnérables et celle de passeur pour les seniors acteurs.

Cependant, au fil de notre réflexion, nous nous sommes aperçus que l'accompagnement fait appel à la formation.

C'est la raison pour laquelle nous avons posé des préconisations en nous appuyant sur le contenu de notre travail de recherche et notre pratique professionnelle.

Conclusion générale

Tout au long de notre travail de recherche, nous nous sommes interrogés sur la question sociale du vieillissement vécue par et dans les centres sociaux. Le vieillissement de la population transforme notre société, modifie nos pratiques professionnelles. Notre travail de recherche nous a permis de changer de regard sur le vieillissement, d'en comprendre son processus, de savoir que les seniors ont une place importante dans notre société, et dans le cadre de notre sujet de recherche dans les centres sociaux.

Des centres sociaux prennent en compte la question sociale du vieillissement car leur territoire est marqué par un vieillissement de sa population. Les centres sociaux, dans une démarche de développement social local, reconnaissent le pouvoir d'agir des seniors. Dans le centre social, le senior construit son parcours d'adhérents en passant de consommateur d'activité à acteurs. Les centres sociaux s'appuient sur le rôle des seniors pour développer des projets et des activités.

Cependant les centres sociaux sont des acteurs généralistes dans le champ du vieillissement, ils sont reconnus comme des acteurs dans le champ du « Bien-vieillir » en s'appuyant sur les ressources que possèdent les seniors. Mais, soucieux du bien-être des habitants sur les territoires sur lesquels ils interviennent, les centres sociaux, et plus particulièrement les équipes de professionnels, sont préoccupés par les situations de précarité, de repli sur soi des seniors vulnérables.

Mais le vieillissement nous questionne sur la posture que nous devons adopter dans l'accompagnement des seniors tantôt acteurs, tantôt vulnérables. Le vieillissement est une véritable ressource pour nos territoires. L'arrivée de retraités, des seniors actifs et acteurs, favorise la mixité intergénérationnelle, influe dans les centres sociaux sous la forme de bénévolat. La reconnaissance et l'utilité des seniors n'est plus à prouver, ils mettent à bon escient leurs savoirs, leurs compétences et leurs connaissances. Cependant, le vieillissement est notamment l'accompagnement des seniors dits vulnérables impacte et interpelle les équipes de professionnels des centres sociaux.

Grâce à nos lectures, nous avons pu faire l'analyse que le Développement du pouvoir d'agir et l'accompagnement ont des similitudes sur certains points. Ceci nous a confortés dans la poursuite de notre travail.

Sinon au fil de notre travail de recherche, nous avons tenté de donner quelques éléments de réponse au travers de préconisations mais il aurait été souhaitable de compléter notre travail d'enquête auprès des professionnels en charge des seniors dans les centres sociaux afin d'obtenir des données plus fines dans le but de proposer des préconisations au plus près de réalités de terrain. Ce travail pourrait être poursuivi dans le cadre d'une démarche professionnelle et personnelle. Notre travail d'apprenti-chercheur a changé notre façon de percevoir, d'appréhender les contextes professionnels.

Et pour cause, notre thème de mémoire nous a permis d'acquérir des clés de lecture et de compréhension sur la vieillesse et le vieillissement. En effet, ce travail nous a permis de mieux comprendre et de discerner les contours sociologiques de cet enjeu social et sociétal, qu'est le vieillissement.

Notre recherche bibliographique nous a guidés dans le cheminement logique de notre sujet de mémoire. Notre travail de recherche et d'investigation via le questionnaire et d'entretiens nous a permis de mieux appréhender les éléments de contexte de terrain.

Notre travail de recherche et d'investigation nous a donné un regard neuf sur la question sociale de la vieillesse. La formation qui nous a été dispensé pendant ces 18 mois a induit un changement de notre posture professionnelle de cadre de développement social local.

En effet, le master II « Ingénierie de la formation, cadres du développement social local » nous a offert l'opportunité de donner un nouvel élan à notre carrière professionnelle. Nous sommes issus de formation de techniciens de l'animation occupant des fonctions de direction.

Pour être en adéquation avec la circulaire CNAF de Juin 2012, les directeurs de centres sociaux doivent posséder un diplôme de niveau I ou II pour prétendre à diriger une structure telle qu'un centre social. La formation master II nous permettra de répondre à cette exigence institutionnelle. Mais, au fil du cursus de formation, cette exigence s'est effacée au profit d'une réelle volonté de mener à bien notre travail de mémoire même si celui-ci a semé le doute personnellement.

GLOSSAIRE

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

DEFA : Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport

DPA : Développement du Pouvoir d'Agir

DSL : Développement Social Local

FCSF : Fédération des Centres Sociaux et Socioculturel de France

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

BIBLIOGRAPHIE

Référence à des ouvrages :

Beauvais Azzaro, M. (2004). *La posture éthique en formation des adultes*, Paris : L'Harmattan.

Caradec, V. (2015). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris : Armand Colin.

Caradec, V., Hummel, C., Mallon, I. (2014). *Vieillisses et vieillissement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

De Singly, F., (2016). *Le questionnaire*, Paris : Armand Colin.

Guérin, S. (2011). *La nouvelle société des seniors*, Paris, Michalon Editions.

Kaufmann, J-C. (2016). *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin.

Puijalon, B., Trincaz, J. (2000). *Le droit de vieillir*, Paris : Fayard.

Paul, M. (2004). *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Paris : L'Harmattan.

Vallerie, B. (2012). *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, Paris : L'Harmattan.

Référence à des rapports ou mémoires :

Aquino, J-P, février 2013, Anticiper pour une autonomie préservée : un enjeu de société, Comité avancée en âge prévention et qualité de vie.

Broussy, L, janvier 2013, L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : Année zéro !, Mission interministérielle sur l'adaptation de la société française au vieillissement de sa population.

Référence à des documents en ligne :

« Analyses critiques », *Retraite et société*, (2015), n°71, p. 147 à 156. Consulté le 29/08/2016.

Argoud, D, Puijalon, B, (2003). *Enjeux et limites d'une prise en compte de la parole des vieux*, Revue CAIRN. INFO, n° 106, p. 23 à 39. Consulté le 07/09/2016

Caradec, V, (2007). « Avant-propos », *Retraite et Société*, Revue CAIRN. INFO, n°52, p.4 à 10. Consulté le 02/08/2016

Caradec, V, (2003). *Etre vieux ou ne pas l'être*, Revue CAIRN. INFO, n°147, p.151 à 167. Consulté le 15/09/2016.

Caradec, V, (2007). *L'épreuve du grand âge*, Revue CAIRN. INFO, n°52, p.11 à 37. Consulté le 24/09/2016.

Ehrenberg, A, (2011). *La société du malaise, Une présentation pour un dialogue entre clinique et sociologie*, Revue CAIRN. INFO, n° 77, p. 553 à 570. Consulté le 16/01/2017.

Gucher, C, Laforgue, D, (2009). *L'accès aux sphères sociale et politique des retraités : Quelles formes de participation et de représentation ?*, Revue CAIRN. INFO, n°59, p.117 à 136. Consulté le 08/10//2016.

Paul, M, (2012). *L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique, L'exemple thérapeutique du patient*, Revue CAIRN. INFO, n°110, p.13 à 20. Consulté le 11/04/2017.

Puijalon, B, (2007). Agisme et jeunisme, « Que s'est-il donc passé ? La vie et je suis vieux », Revue CAIRN. INFO, n°121, p. 61 à 72. Consulté le 28/10/2016.

Puijalon, B, (2005). *Le vieux qui ouvre l'avenir, Une approche sociologique de la vieillesse*, Revue Economie et Humanisme, n° 374, p.72 à 76. Consulté le 22/07/2016.

Viriot-Durandal, J-P, Guthleben, G, (2002). *Le pouvoir d'être vieux, Empowerment et police des âges*, Revue CAIRN. INFO, n°102, p.237 à 252. Consulté le 23/03/2017.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Page de couverture pour l'obtention du diplôme en ingénierie de la formation parcours Cadres de Santé et Cadres du Développement Social Local

ANNEXE 2 : Master II Ingénierie de Formation

ANNEXE 3 : Questionnaire

ANNEXE 4 : Analyse du questionnaire

ANNEXE 5 : Entretien n°3 : Entretien Directeur Centre Social (46 minutes)

ANNEXE 1 : Page de couverture pour l'obtention du diplôme en master ingénierie de la formation parcours cadres de santé et cadres du développement social local



Promotion 2015-2017

Département des sciences de l'éducation et formation des adultes

Sciences Humaines et Sociales

Mention Sciences et Métiers de l'enseignement, de l'Education et de la Formation

Master 2 Option Ingénierie de formation – RFA

Viellissement et Centres sociaux?

L'accompagnement du public senior en centre social.

Mémoire présenté par BAROIS Marc

Sous la direction de BEAUVAIS Martine

Maître de conférences en Sciences de l'Education, Habilitée à diriger des recherches,

Université de Lille 1

Jury :

Mme BEAUVAIS-AZZARO Martine, Maître de conférences en Sciences de l'Education,

Habilitée à diriger des recherches, Université de Lille 1.

M COULOMB Thierry, expert professionnel, Délégué général à l'Union Régionale des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais.

M ROUSSEL Luc, tuteur professionnel, Délégué en charge du vieillissement à l'Union Régionale des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais.

ANNEXE 2 : Master 2 Ingénierie de Formation

ANNEXE 2 : Master 2 Ingénierie de Formation

NOM, Prénom :

Critères d'évaluation pour l'action professionnelle et pour le mémoire

Préalable : L'étudiant sera évalué sur son action professionnelle et sur sa formalisation dans un mémoire professionnel. Il aura l'occasion de soutenir son travail au cours d'une soutenance orale. La qualité de sa prestation orale pourra plus ou moins venir pondérer ou renforcer la note globale proposée par le jury constitué du tuteur professionnel, du tuteur universitaire et d'un expert de la profession.

▪ Critères pour l'action professionnelle :

Le jury se demandera si l'étudiant a su :

- prendre sa place dans le champ professionnel/s'intégrer dans l'équipe, se créer un réseau ;
- être force de proposition pour l'équipe ;
- faire preuve d'initiative, d'autonomie ;
- rester motivé(e) malgré les difficultés ;
- s'adapter aux situations ;
- montrer des capacités d'écoute ;
- mettre en œuvre un projet utile pour l'organisme ;
- choisir une méthode appropriée ;
- développer des compétences d'ingénieur de formation ;
- être un acteur du changement.

▪ Critères pour le mémoire professionnel :

Le jury se demandera si l'étudiant a su :

- rendre compte de son action dans un écrit construit et cohérent ;
- tisser des liens entre la théorie et la pratique ;
- prendre de la distance, avoir une démarche réflexive ;
- recueillir des données et les restituer conformément aux règles universitaires ;
- utiliser à bon escient les apports théoriques ;
- être lisible (clarté, précision, etc.) et tenir compte du lecteur ;
- rédiger en respectant la forme générale (Introduction, conclusion, chapitres, bibliographie, annexes, résumé...) ;
- respecter les règles syntaxiques, orthographiques et typographiques.

▪ Critères pour la soutenance orale :

Le jury se demandera si l'étudiant a su :

- avoir une présentation pertinente et susciter l'intérêt ;
- s'exprimer clairement avec efficacité et cohérence ;
- se décentrer et prendre une certaine hauteur de vue ;
- argumenter son point de vue et répondre aux questions ;
- respecter le temps imparti.

NOTE GLOBALE :/ 20

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE

Je suis étudiant en master 2, et dans le cadre de ma formation je réalise un questionnaire afin de mener un travail de recherche sur les seniors, et plus particulièrement sur ceux qui fréquentent les centres sociaux.

Ce questionnaire vous prendra quelques minutes, je vous propose de répondre à ces quelques questions.

Votre situation

- 1) Vous êtes :
Un homme une femme
- 2) Quel âge avez-vous ?
_____ ans
- 3) Vous êtes :
Marié Divorcé Veuf ou veuve Célibataire en union libre

Vous et le passage à la retraite

- 4) Etes-vous retraité ?
Oui Non
- 5) A quel âge êtes-vous parti(e)s à la retraite ?
_____ ans
- 6) Quel était votre profession ?
Ouvrier Employé Fonctionnaire Sans profession
Cadre Profession libérale Mère au foyer Autre
- 7) Comment avez-vous vécu votre départ à la retraite ?
 Facilement Sereinement Un soulagement Difficilement
 Peur de ne plus servir à rien Une étape de la vie
- 8) Comment occupez-vous votre retraite ?
 Je vais au centre social Je m'occupe de mes petits-enfants Je reste seul(e)
 Je pars plus souvent en vacances Je prends du temps pour moi
 Je passe du temps avec des ami(e)s Je participe à des activités Je pars en voyage
 Autre : _____

Retraite et vie sociale

9) Vous sentez-vous seul(e)?

- Oui, parfois Oui, souvent Non

10) Avez-vous des loisirs

- Oui Non

11) Si oui, lesquels ?

- Activités physiques et sportives (marche, vélo, gymnastique, danse,...)
 Activités culturelles (cinéma, théâtre, danse,...)
 Activités artistiques (chant, musique, peinture,...)
 Activités manuelles (tricot, couture, jardinage, bricolage,...)
 Activités proposées par un centre social

12) Si non, pourquoi ? : _____

Vous et le centre social

13) Pourquoi fréquentez-vous le centre social ?

- J'étais seul(e) pour rencontrer des personnes pour découvrir de nouvelles activités
 Pour proposer mon aide pour passer le temps

14) Comment avez-vous connu le centre social ?

- Par le bouche à oreille par la presse par les informations municipales
 par la télévision par internet par la famille par des amis

15) Que vous apporte le centre social ?

- Du bien-être de la convivialité de la bonne humeur du réconfort une écoute
 de la solidarité

16) Combien d'activités pratiquez-vous au centre social ?

- 1 2 3 4 5 et plus

17) Etes-vous à l'origine de projets au sein du centre social ?

- Oui Non

18) Etes-vous bénévole au sein du centre social ?

- Oui Non

Si oui, pourquoi ? :

19) Participez-vous aux instances du centre social (Conseil d'administration, bureau, autres) ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ? :

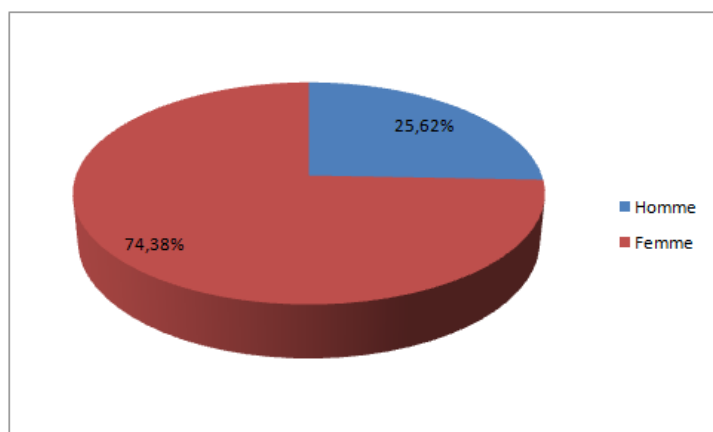
Merci pour votre participation.

ANNEXE 4

Analyse Questionnaire

Votre situation

1) Vous êtes :

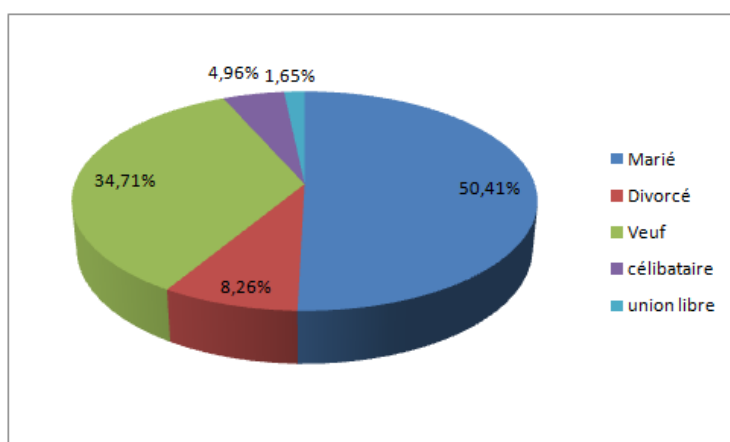


Les $\frac{3}{4}$ des personnes sondées sont des femmes. Cela peut trouver une explication en lien avec l'espérance de vie des femmes qui est plus longue que celle des hommes. Une explication plausible, c'est que les centres sociaux sont davantage fréquentés par les femmes que par les hommes.

2) Quel âge avez-vous ?

L'âge moyen des personnes sondées est de 68 ans. Cette moyenne est encadrée par un âge minimum de 53 ans et un âge maximum de 90 ans.

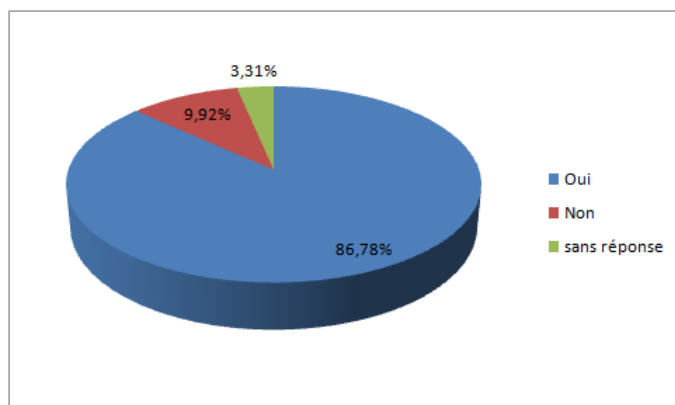
3) Vous êtes :



La moitié de l'échantillon est marié, suivi pour 35% de personnes en situation de veuvage, ensuite 8% sont divorcés.

Vous et le passage à la retraite

4) Etes-vous retraité ?



87% des personnes sondés sont des retraités, 10% sont encore en activité professionnelle mais proche de la retraite. 3% sont sans réponse.

Le questionnaire a été distribué à des personnes adhérentes de centres sociaux qui fréquentent des ateliers ou activités envers le public seniors.

5) A quel âge êtes-vous parti(e)s à la retraite ?

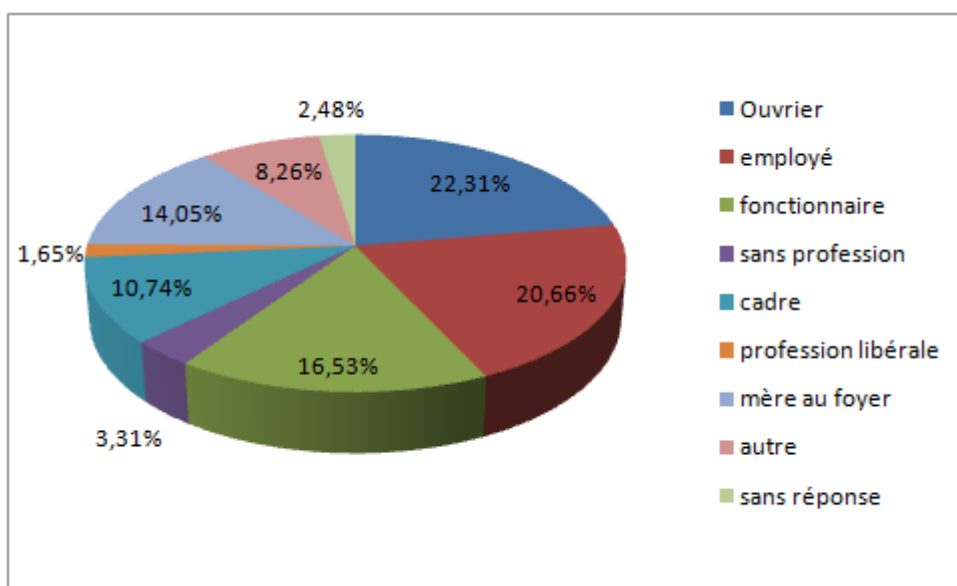
Age moyen 59.55 ans

Age mini : 55 ans

Age maxi : 65 ans

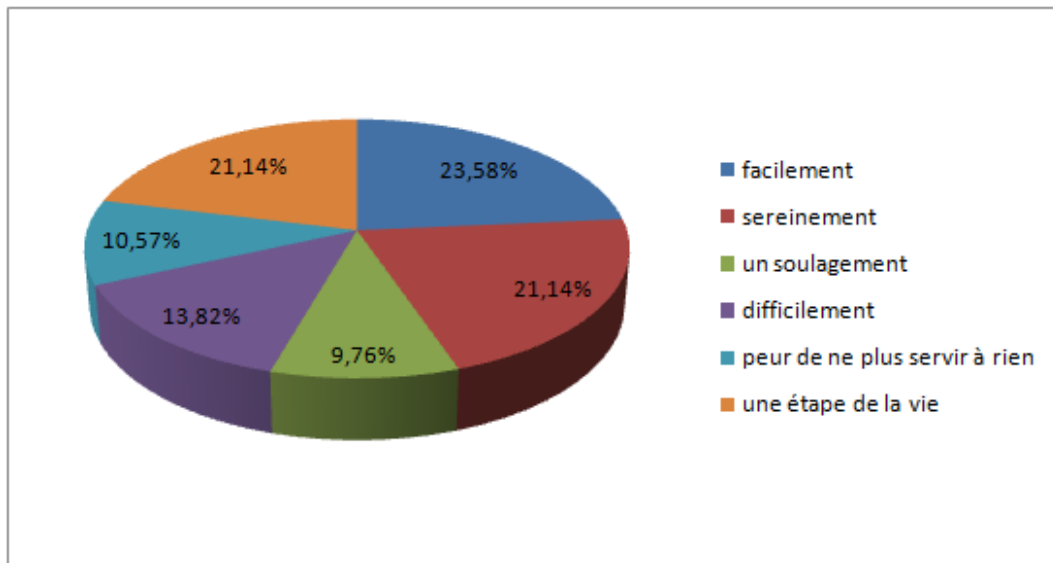
L'âge moyen du départ à la retraite est de 59 ans et demi. Cette moyenne est encadrée par un mini de 55 ans et un maxi de 65 ans.

6) Quelle était votre profession ?



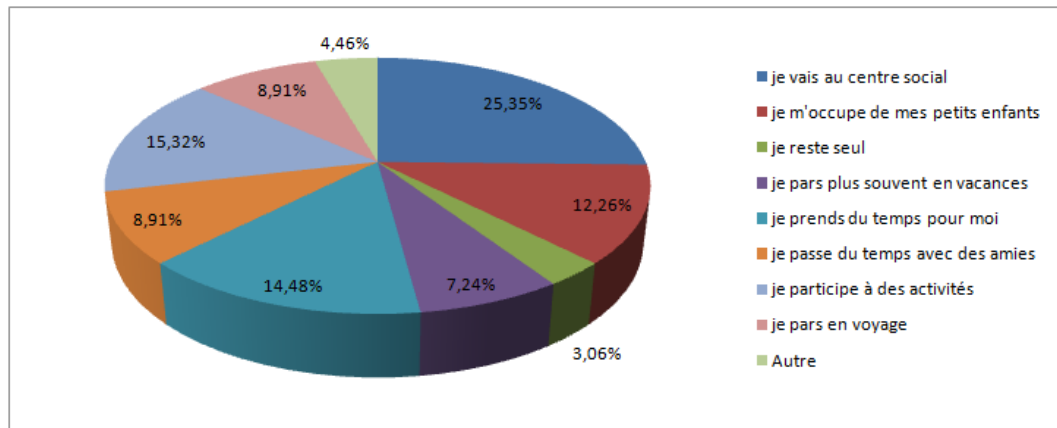
43% des personnes sondées ont exercé une activité professionnelle d'ouvrier et de salarié. 16.5% étaient des fonctionnaires, 10% étaient cadres, 14% des personnes interrogées étaient mère au foyer.

7) Comment avez-vous vécu votre départ à la retraite ?



Le départ à la retraite est un fait marquant dans la vie d'une personne qui a exercé une activité professionnelle mais encore faut-il savoir comment ces personnes ont vécu leur départ à la retraite. Pour 23.5% des personnes sondées, le passage à la retraite a été vécu facilement, 21% d'entre elles sereinement. Nous pouvons en déduire que pour 44.5%, la retraite est vécu positivement. D'autres portent un regard tout autre sur leur départ à la retraite, 9.8% l'ont vécu comme un soulagement, 14% difficilement et 10.5% la retraite est le temps où l'on a peur de servir à rien. Donc 34.5% ont porté un regard négatif sur le passage à la retraite. 21% le passage à la retraite rime avec une étape de la vie.

8) Comment occupez-vous votre retraite ?

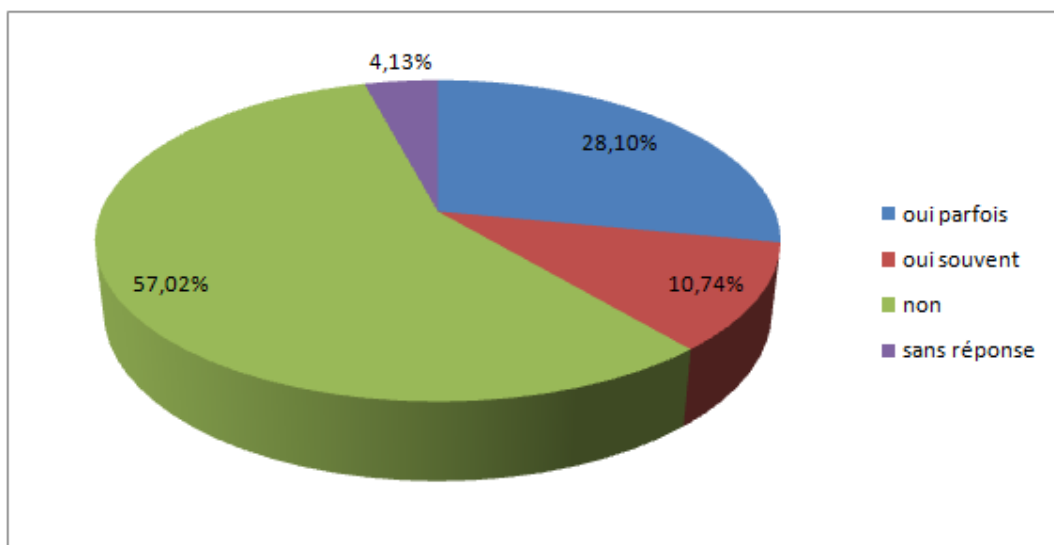


Le questionnaire étant à destination d'adhérents de centres sociaux, il nous a donc été intéressant de connaître comment les seniors interrogés occupaient leur temps libre.

¼ des personnes fréquentent un centre social. 15% participent à des activités. La famille occupe une place importante pour les retraités, car pour 12% ils s'occupent de leurs petits enfants, tout comme les ami(e)s avec qui ils passent du temps pour 9%. Le temps libre est occupé davantage par les vacances et les voyages pour 16% des seniors questionnés. 4,5% reste seul, la retraite surtout avec l'avancée en âge peut être synonyme de solitude, et par conséquent d'isolement.

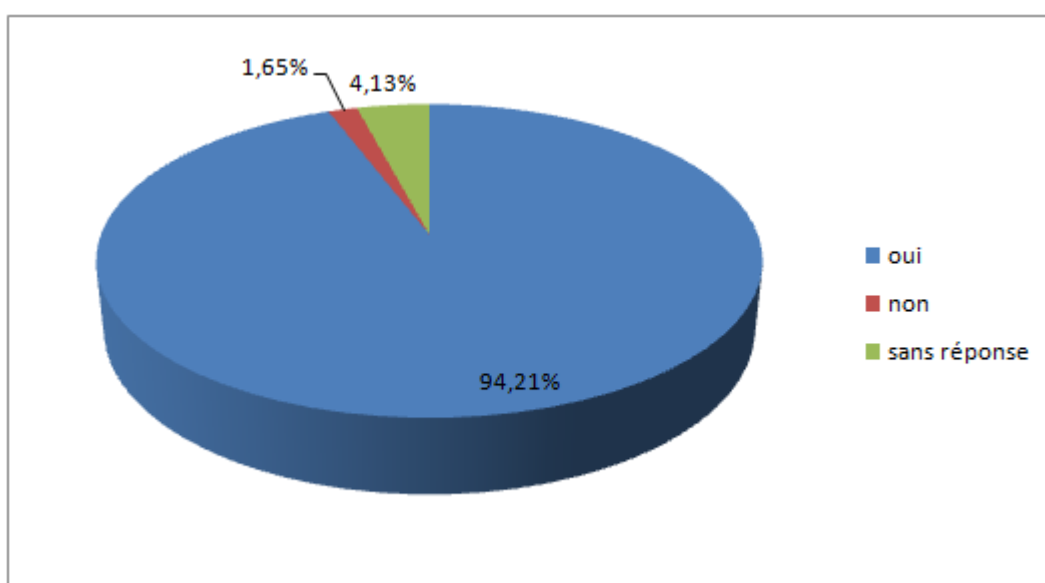
Retraite et vie sociale

Vous sentez-vous seul(e)?



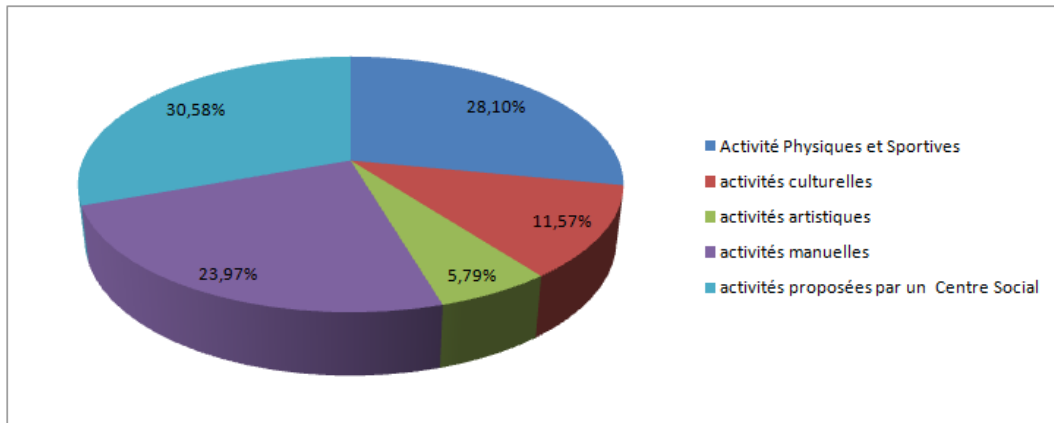
La retraite peut rimer avec solitude. A travers notre question, nous avons savoir si réellement les personnes interrogées éprouvaient un sentiment de solitude. Pour 57%, la réponse est non. Par contre, pour 39% d'entre elles, la retraite peut par moment être associée à des moments de solitude.

9) Avez-vous des loisirs?



Pour 95% des individus interrogés, ils ont des loisirs, 5% n'en ont pas ou sont sans réponse.

10) Si oui, lesquels ?



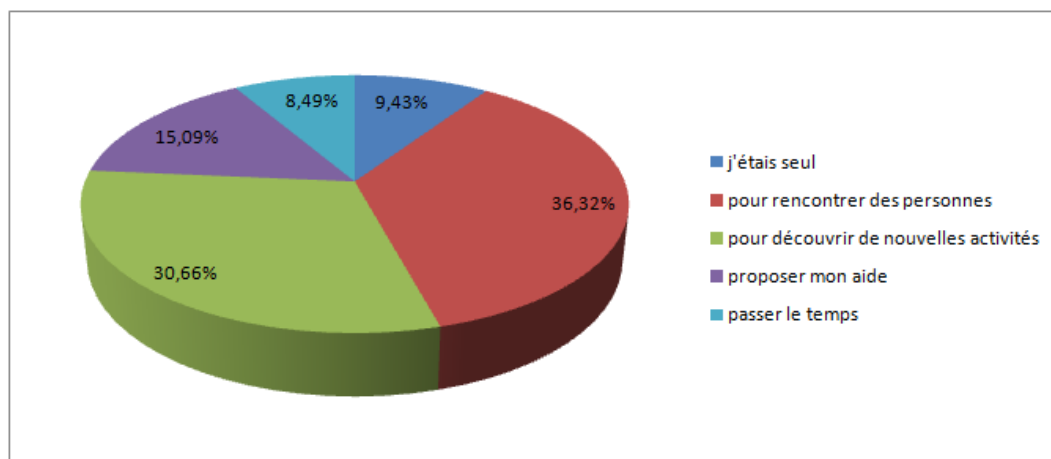
24% participent à des activités manuelles, 31% participent aux activités proposées par un centre social, 28% ont repris une activité physique. 17% participent à des activités artistiques ou culturelles.

11) Si non, pourquoi ? :

Aucune réponse

Vous et le centre social

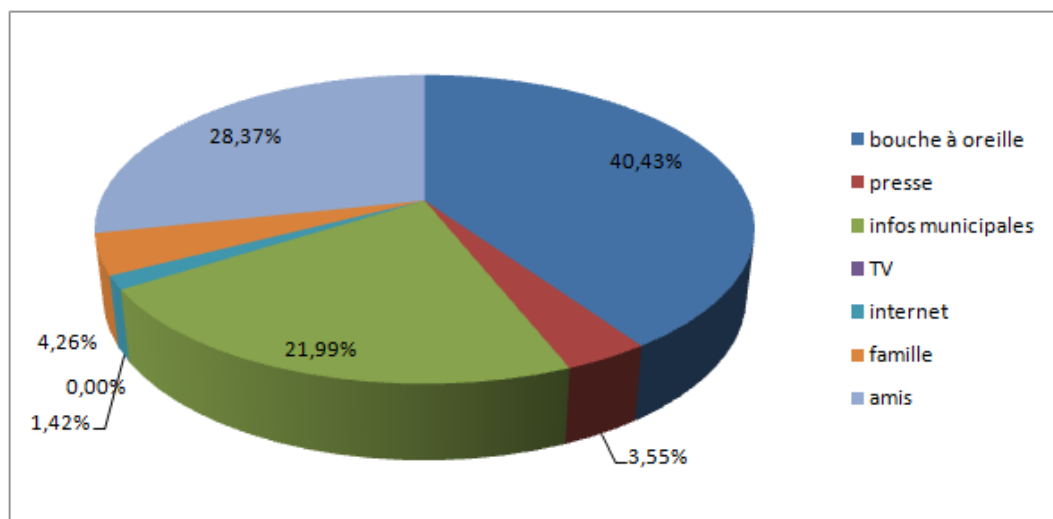
13) Pourquoi fréquentez-vous le centre social ?



Les seniors fréquentent le Centre Social afin d'y découvrir de nouvelles activités pour 30% d'entre eux. Ceci dit le Centre Social est vu comme un lieu où les seniors rencontrent des personnes dans le but de se sentir moins seuls, de continuer à avoir une vie sociale après le travail. D'autres pour 15% des personnes sondées viennent au Centre Social pour apporter leur aide, les seniors sont des personnes qui ont des connaissances, des compétences et ils souhaitent les mettre au service des autres.

10% pousse les portes du centre car ils se sentaient seuls, le centre social est un lieu qui permet de rompre l'isolement, de par le fait que c'est un lieu de rencontres.

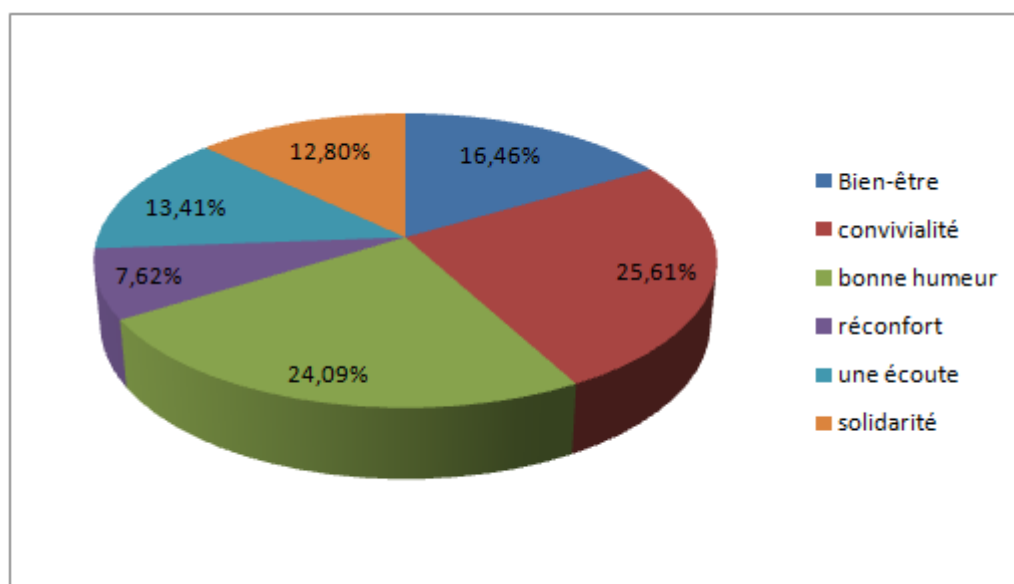
14) Comment avez-vous connu le centre social ?



Le bouche à oreille est indéniablement le vecteur de communication privilégié des seniors. suivis du cercle amical, puis des informations inscrites dans les journaux municipaux. Les circuits de communication “traditionnels” sont les plus usités par les seniors.

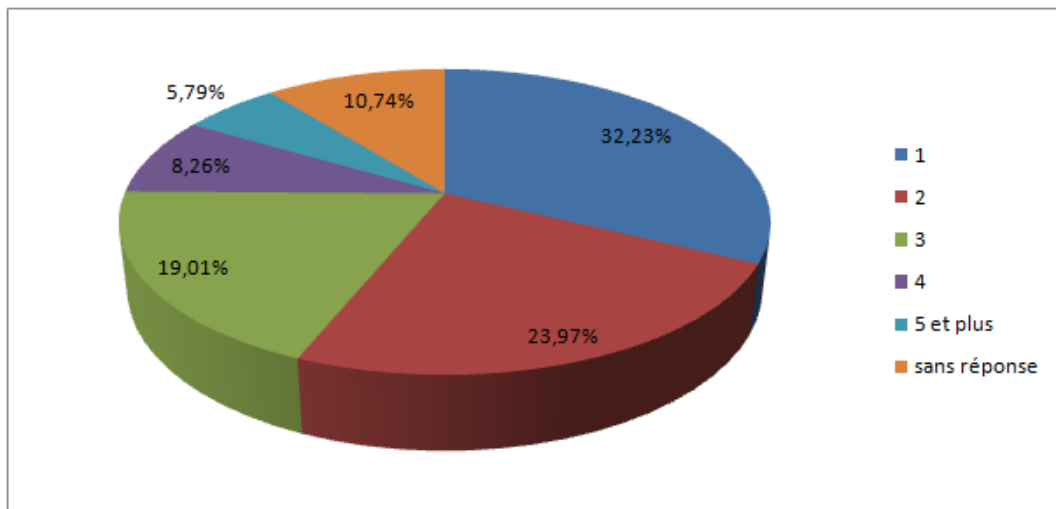
Les relations extra-centre social sont les plus représentatives par le biais de l’enquête.

15) Que vous apporte le centre social ?



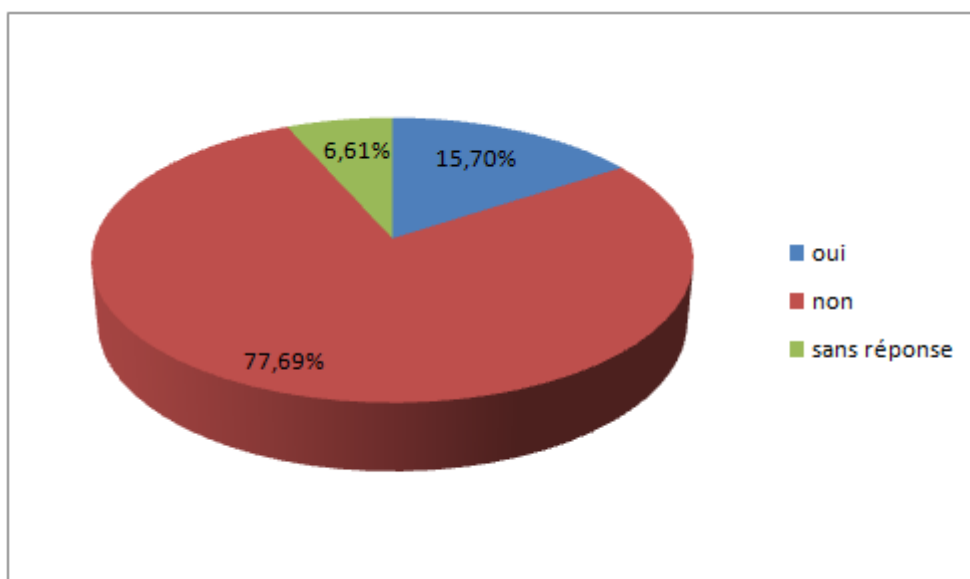
Pour 50% des seniors interrogés, le Centre Social est un lieu où la convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots. C'est ce qu'ils recherchent, un endroit où il fait bon vivre, un lieu où l'on peut passer du bon temps. Le fait de se retrouver pour les 12.80% qui trouvent que le centre social apporte de la solidarité, cela peut s'expliquer de la façon suivante, le centre social est un lieu où les initiatives des habitants sont au cœur du quotidien du centre social, ainsi les actions en lien avec la solidarité sont porteuses de sens et d'altruisme chez les seniors. Le centre social est aussi un lieu où les seniors leur apportent un bien-être pour 16.46%, une écoute pour 13.41% et un réconfort pour 7.62%. Pour ces trois derniers items, les équipes en charge d'accompagner le public seniors sont dans la confiance. Pour certains seniors, le centre social fait partie du premier cercle, c'est à dire que les personnes qu'ils vont voir en premier c'est le centre social. Cela a son explication, de par le fait que le centre est proche de chez eux.

16) Combien d'activités pratiquez-vous au centre social ?



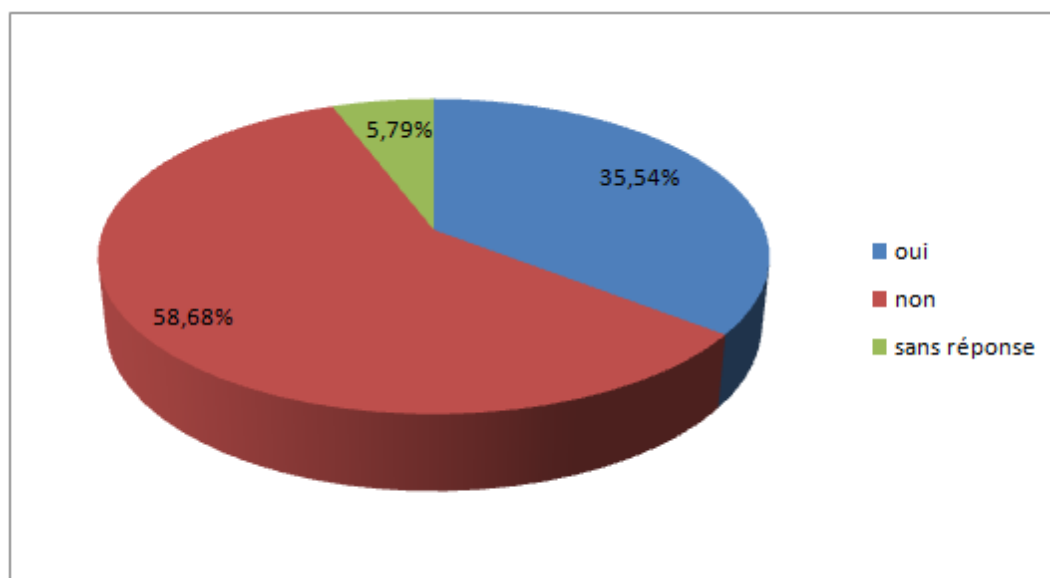
Pour la 55% des seniors, ils pratiquent une à deux activités au centre social. Pour ce panel, ce sont des personnes qui ont une vie sociale à côté du centre social. Pour ce qui ont plus de 3 activités au centre social, c'est parce qu'ils expriment le besoin de venir plus souvent car ils se sentent seuls chez eux, et le fait de venir au centre social permet de rompre la solitude, et ainsi l'isolement.

17) Etes-vous à l'origine de projets au sein du centre social ?



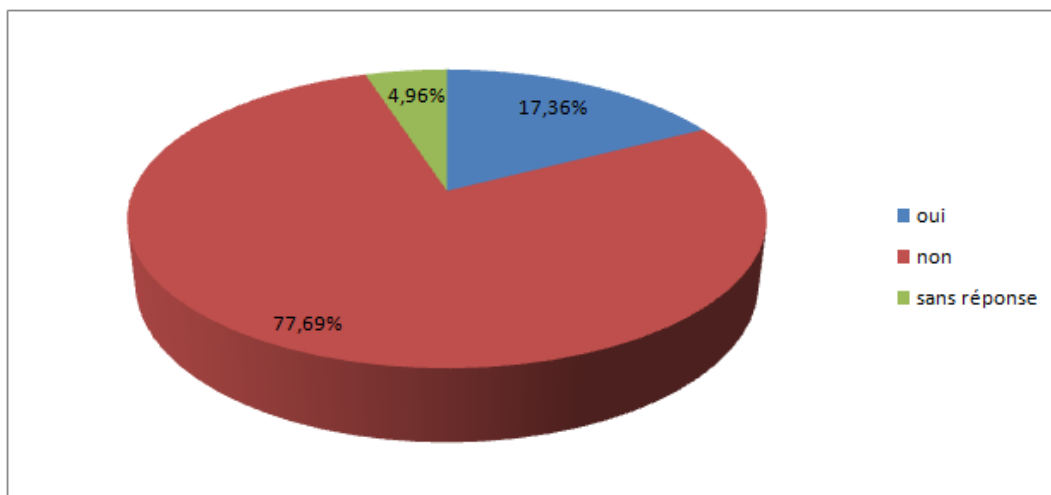
Pour cette question, environ 78% des seniors disent qu'ils ne sont pas à l'origine des projets, ils sont dans une logique de consommation d'activités pour la plupart. Pour d'autres, ils fréquentent le centre social depuis peu, alors ils souhaitent connaître davantage le fonctionnement du centre avant de s'engager dans l'initiative de projets. Pour les 15.70% qui ont répondu favorablement à la question, ils fréquentent le centre social depuis plusieurs années, ils sont acteurs et moteurs dans la vie du centre, et notamment dans l'origine des projets. Pour eux, il faut des projets qu'ils répondent à leurs envies, à leurs attentes.

18) Êtes-vous bénévole au sein du centre social ?



35% des personnes sondées sont bénévoles dans leur centre social. Le Bénévolat se traduit par du bénévolat d'activités essentiellement. Le fait d'apporter son aide aux autres publics du centre social favorise le lien intergénérationnel, mais surtout la reconnaissance de l'utilité des seniors par leurs savoir-faire, et savoir-être.

19) Participez-vous aux instances du centre social (Conseil d'administration, bureau, autres) ?



Pour près de 83% des seniors interrogés, ils ne participent pas aux instances du centre social. Pour les 17% qui sont dans les instances du centre social, cela leur permet d'être informés des projets de la structure, de donner son avis avec une voix délibérative et/ou consultative.

ANNEXE 5

Entretien 3 (E3) 45 mn 35 s

Question n°1 : Pourquoi votre centre social a mis en place un secteur « seniors » ?

On n'a pas mis en place en particulier un secteur seniors, puisqu'on a un secteur adultes quelque soit l'âge des adultes y compris les seniors mais avec un accent particulier sur des problématiques, où en tout cas, des problématiques, des situations qui sont liées aux particularités de certaines seniors.

Suite au diagnostic que l'on a fait en 2005, on a fait du porte à porte. On avait fait un échantillonnage sur la commune, et on a fait du porte à porte dans les quartiers, nous avons rencontré des habitants.

En faisant ce porte à porte, on s'est aperçu qu'il y avait des rues entières de retraités, des quartiers de retraités.

S'est posée la question, d'abord, là où on a eu la porte ouverte de gens, passer du temps. Les gens étaient contents de nous recevoir, d'échanger, de discuter. Et on s'est aperçu, à la fois, soit de difficultés qu'ils rencontraient, soit de potentiels qu'ils avaient, et des envies, et ils ne savaient pas trop comment s'y prendre, et comment faire.

Il y a eu cette démarche là, de diagnostic partagé, auprès des habitants. Et ensuite, en même temps, le gros travail que l'on a fait avec le CCAS, qui lui avait repéré des personnes âgées, en souffrance, en isolement, etc.

Donc, suite à ça, première rencontre qui s'est faite entre le directeur du CCAS, la directrice du centre social, et une habitante faisant partie de l'association du 3^{ème} âge, bénévole au centre social très investie, et qui avait envie de faire bouger l'association du 3^{ème} âge. Cette rencontre à 3 a permis de déblayer un certain nombre de choses. Et c'est parti de là, plus le diagnostic global.

Et se disant comment on pourrait, quelles seraient les priorités, qu'est ce qu'il faudrait mettre en place, et notamment par rapport aux personnes âgées isolées.

Sachant que tout notre champ d'intervention est aussi basé sur l'intergénération, sur l'ensemble des tranches d'âge, sur les actions collectives mais il y avait aussi cet aspect de personnes âgées isolées : qu'est ce qu'on fait par rapport à ça ?

Donc c'est parti du diagnostic de territoire en fait. A Loon Plage, les plus de 55 ans, c'est 15% de la population qui est en augmentation depuis quelques années. On arrive à 20%. Cette population là, en grande partie, au niveau de nos adhérents, elle fréquente le centre social.

Sur ces 2 aspects, à la fois des bénévoles d'activités, d'ateliers adultes qui sont des personnes pour la plupart retraitées, et des personnes qui sont dans des ateliers depuis des années mêmes si il y a un roulement qui vieillissent qui vieillissent, et qui fréquentent ces ateliers.

Donc, on a déjà une grande partie de la population ici de plus de 55-60 ans au centre social. Donc ça, c'était déjà un aspect, et on avait au sein de nos adhérents, des personnes repérées qui avaient envie d'aider, de donner un coup de main, d'aider d'autres personnes.

Ca partait de là, l'idée était là. Donc, il y avait des petites choses un peu saupoudrées un peu partout, et il fallait rassembler tout ça.

Question n°2 : Quels sont les éléments flagrants dans votre diagnostic social partagé en lien avec les seniors ?

On a eu la chance, sur le territoire de la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque), une enquête de faite par l'agence d'urbanisme en 2007, à laquelle on a été convié à une première réunion d'information sur cette enquête.

Un questionnaire qui a été plus ou moins établi par l'AGUR, et qui nous a été transmis pour échange d'idées afin de le reconstruire tous ensemble. Et à partir de cette reconstruction, il a été demandé à chaque commune, à chaque structure de donner ce questionnaire.

Donc questionnaire, AGUR, en 2007, et on a fait remplir ce questionnaire, nous centre social de notre côté par rapport à nos adhérents, ainsi que le CCAS, et l'association du 3^{ème} âge. Donc on a eu un remplissage du questionnaire assez important, très exploitable.

Ce questionnaire a permis d'avoir des retours sur le logement, la santé. Et donc on s'est aperçu qu'il y avait de vrais besoins en termes de santé.

Sur le logement, des retours sur ce quoi les personnes attendaient demain si ils voulaient changer de logement. La politique de logement sur Loon Plage, c'est de favoriser le départ des personnes âgées de leur logement qui a 3-4 pièces, trop grand pour eux vers des logements plus petits pour laisser la place aux familles.

Ce turn-over, parce qu'il y a des besoins en logement, 450 demandes en attente. Donc ça s'était lié, on s'est aperçu grâce à ce questionnaire que les personnes, leur demande,

c'est nous, on veut bien changer de logement, mais demain il nous faut au moins 2 chambres, parce qu'on veut recevoir nos enfants, nos petits-enfants.

Mais des choses importantes qui sont sorties de ce questionnaire en disant : Bien demain, si il y avait des constructions à faire, il faut tenir compte de ça, et aussi un garage parce qu'on roule encore avec sa voiture.

Donc, on s'est aperçu que les gens n'allaient pas chez le dentiste, donc la ville a mis une mutuelle en place sur la commune. Donc tout ça, nous a donné énormément d'éléments sur aussi les liens avec la famille. Une famille relativement présente encore, donc des enfants présents sur le territoire, mais aussi des personnes isolées, car les enfants sont partis pour le travail. Donc des besoins en communication, des besoins de créer d'autres liens sociaux.

Donc, du coup, tout ça s'est ressorti de cette enquête en plus du diagnostic.

De ce fait là, on a tenu compte de tous ces éléments pour dire, il y a ces pistes là à travailler, et comment on les travaille comme la santé, le lien social, éducation, insertion, prévention, tout ce qui tourne autour de ça.

Ca nous a donné des pistes pour dire comment on travaille tous ces éléments là ensemble. A l'époque où s'est fait le diagnostic, on a eu le 2^{ème} mandant municipal, et s'est mis en place une adjointe à la santé qui a développé l'aspect santé.

Et le centre social le développait de son côté, ce qui a fait qu'on a pu rassembler tous ces éléments ensemble, en disant sur l'axe santé comment on travaille ensemble, et que chacun garde ses intervenants.

Le diagnostic qu'on a fait collectivement, la commune quelque part, on a eu cette chance là de travailler sur les mêmes axes. On avait repéré ce besoin de santé, la ville a eu la volonté de mettre en place l'adjointe à la santé.

C'est comment à un moment donné, on imbrique tout ça. En disant qu'on n'est pas seulement sur le vieillissement, au niveau de la santé parce qu'on ouvre tous les champs autour de la santé au centre social, toutes les tranches d'âge mais aussi pour le vieillissement.

On a créé un comité de pilotage piloté par le centre social. En fait, on s'est aperçu quand même en termes de dynamique, et en termes de mise en route. Si on n'était pas à l'origine des choses, ça ne bougerait pas. Il faut que le centre social soit à l'impulsion dès le départ.

Aujourd'hui, on est beaucoup, par exemple dans la santé, on relance c'est quelque chose que l'on demande auprès de la ville. On sollicite, sinon on est sur quelque chose d'un peu statistique qui ne bouge pas.

Je pense qu'il y a un problème de méthodologie, d'habitude partenariale qui est un peu difficile. Nous, on sait travailler avec les partenaires, et je me rends compte depuis que je suis au centre, que le fonctionnement que si on n'impulse pas nous derrière allons-y. Si on se retrouvait, si on faisait telle ou telle rencontre avec tels partenaires là. On a une ouverture, la volonté mais il faut qu'on soit là, sinon ils nous oublieraient.

Les seniors d'aujourd'hui, les 60 ans d'aujourd'hui ne sont pas les 60 ans d'il y a quelques années.

Question n°3 : Comment ont-ils vécu leur passage à la retraite ?

On n'a beaucoup de femmes seniors qui fréquentent le centre social, qui n'ont pas forcément travaillé, donc c'est un public particulier.

Par contre, un bénévole qui avait des responsabilités dans son travail qui est arrivé au centre social, un moment donné lors d'un téléthon, quelqu'un en besoin de reconnaissance, se retrouve à la maison du jour au lendemain qui avait plein de responsabilités notamment associatives.

Il se retrouve à la retraite, il arrive au centre social, il veut prendre place. Il était au conseil de maison, il s'est investi mais il prenait une place trop importante. Donc il a fallu en termes d'accompagnement de réfléchir à comment faire avec lui pour qu'il prenne place sans qu'on le fasse fuir, et sans qu'il fasse fuir les autres.

Donc c'était tout l'aspect de l'accompagnement, et de faire comprendre aux autres bénévoles qu'il avait toute sa place aussi. Et ça, ça a été des moments un peu difficiles qu'il a fallu reprendre avec chacun dans le questionnement qu'on pouvait se poser. Et du coup réfléchir que chacun avait des choses à lui renvoyer. Donc chacun peut prendre place, mais comment on prend place tout ensemble.

Ca se passe bien parce qu'il a une responsabilité de mener quelque chose. C'est lui le référent. Après on verra avec lui le relais, il n'est pas prêt de lâcher non plus.

On a eu des appels de personnes qui sont venues, à un moment donnée, en disant : « Bon voilà, j'ai vu dans la plaquette du centre social que pour les seniors, on pouvait devenir bénévole au centre social, donner de son temps ».

Et on a des personnes qui sont venues par ce biais là, des jeunes retraités qui ont des besoins de s'occuper.

Remarque de l'interviewer : Il y a plus de femmes que d'hommes avec des femmes qui n'ont pas travaillé, mère au foyer. Est-ce que tout ça est lié à l'aspect industriel du dunkerquois, où les hommes travaillaient, et les femmes restaient à la maison pour s'occuper des enfants, la génération des babyboomers, avec le schéma familial.

Oui, on ressent cela avec la génération qui a aujourd'hui 60-70 ans, née entre 1950 et 1960.

Les retraités qui arrivent aujourd'hui, la génération d'après 1960, sont plus là, il y a plus de femmes, des jeunes retraitées qui étaient en activités d'ailleurs, qui venaient au centre social faire une activité qui maintenant passent plus de temps, et donnent du temps.

Chez les adhérents, jeunes retraités, on repère des compétences. Aujourd'hui, on n'en est loin. C'est un axe sur lequel je voudrais développer. C'est le contact avec les jeunes retraités, les futurs retraités de demain pour repenser les potentiels.

Alors, c'est vrai qu'on parlait de besoin de souffler, de prendre du temps pour soi. Et en même temps, je pense que ça, ça dure qu'un temps, et du coup, je me dis il y a aussi à repérer ces potentiels là, de personnes qui ont des compétences, une expérience professionnelle ou personnelle, et qui, à un moment donnée, pourraient peut-être basculer sur je veux bien donner un peu de mon temps.

Question n°4 : Quels sont leurs modes de vie ?

Là-dessus, j'ai très peu de retour car je n'ai personne. Pour l'instant, je n'ai pas de retour de gens qui vivent mal leur retraite. Parce que le retour, c'est des personnes qui sont déjà investies au centre social car elles souhaitent donner du temps aux autres afin de se sentir valoriser.

En fait, ce que je pointe, c'est que les jeunes retraités qui viennent au centre social, ne sont pas trop dans la consommation d'activités mais dans l'action.

Maintenant, ça ne représente pas l'ensemble de la population des retraités loinois.

Question n°5 : Quelle plus-value apportent les seniors au sein du centre social ?

La plus-value, c'est qu'il y a de la transmission de savoirs, de savoir-faire. Du coup, une plus-value pour eux-mêmes parce qu'on les sent dans le bien-être. On sent les gens épanouis, investis, qui ont une place dans la société.

Plus-value pour le centre social, parce qu'ils sont des relais importants avec la population, en plus ils sont habitants, donc meilleurs relais que nous.

Ce sont des personnes sur lesquelles on peut s'appuyer pour être là par rapport à des informations que l'on veut communiquer par rapport à des projets qu'on peut avoir sous la main mais il nous faut un regard d'habitant.

Donc, c'est une réelle plus-value sur le lien social que ça peut créer au sein du centre social.

Question n°6 : Quelle place occupent les seniors dans votre centre social ?

On a beaucoup d'administrateurs qui ont plus de 60 ans, donc on a un conseil d'administration vieillissant. C'est la raison pour laquelle on vient de faire rentrer un jeune pour essayer de rééquilibrer les places.

60% des bénévoles sur les 105 que compte le centre social ont plus de 60 ans. Donc, on voit bien que c'est important ce temps qu'on peut donner aux autres.

Question n°7 : Comment les seniors se sont appropriés le centre social ?

C'est une problématique qu'on se pose tout le temps sur la fonction accueil. C'est quelque chose qu'on a déjà travaillé en conseil de maison, dans tous les secteurs, dans toutes les tranches d'âge parce qu'on s'est dit l'accueil c'est partout, à tout moment.

Donc comment on le partage ?, et on a mis en place des rituels à l'accueil mais aujourd'hui on ne les a pas trop évalués. Donc, il faut réévaluer.

La difficulté, c'est de pousser la porte pour la 1^{ère} fois quand on est seul. On a créé du parrainage en 2007, suite à une volonté des bénévoles, en disant : « il y aurait peut-être

ça à mettre en place », c'est-à-dire qu'un adhérent pourrait parrainer une personne pour lui permettre de venir au centre social et de passer du coup le cap.

Ca fonctionne plus quand la personne a franchi déjà le cap, et qu'elle va après dans un atelier en particulier. Ca fonctionne dans je prends ma voisine, et je l'emmène. Après, ce qui fonctionne bien, c'est les liens avec le CCAS.

Là, on a mis en place une plateforme, où quand ils ont un repérage de personnes isolées, âgées mais pas seulement, personnes aussi en difficultés ou personnes bénéficiaires du RSA ; Il y a un moment d'accompagnement physique.

Donc, on prend un rendez-vous, c'est-à-dire un temps de préparation pour que les gens soient disponibles. Mais, c'est encore une difficulté, enfin je veux dire ce n'est pas acquis, ce n'est pas intuitif, c'est quelque chose qui se fait tout le temps, réinterroger parce que ce n'est pas une compétence que les gens ont acquise de manière inconsciente. C'est encore quelque chose qu'il faut réfléchir.

Et le travail que nous essayons de mener en tout cas, c'est la sensibilisation de tous les adhérents. Encore une fois, c'est une histoire de personnes.

On a des personnes, soient des adhérents, ou des bénévoles, ou salariés aussi, c'est aussi important qui ont cette démarche là, et qu'ils y pensent.

D'autres, où ce n'est vraiment pas leur problème. Donc, je viens pour mon activité.

Et le projet sur lequel on travaille en ce moment, c'est aussi l'aspect on vient, les gens n'ont pas forcément besoin d'aller dans l'activité, un atelier existant. Donc, c'est comment on fait cette passerelle là.

Question n°8 : Quelle est leur implication dans la vie du centre social ?

C'est l'histoire de la posture professionnelle, mais du temps passé, du temps d'écoute. Cette écoute là, c'est très important mais on n'est pas assez nombreux conscients de ça.

L'équipe professionnelle, je sais que j'ai encore beaucoup de boulot là-dessus, l'écoute active en termes de formation. Une personne est entrain de dire ça.

Question n°9 : Quel regard portent les autres publics sur les seniors ?

On avait fait un questionnaire sur le regard porté, les retours étaient quand même plutôt compassionnels c'est-à-dire on regarde la personne âgée comme une personne qui va avoir des problèmes de santé, qu'il faut aider de par sa fragilité, ça pour partie.

Pour une autre partie, c'est leurs parents donc on voit aussi l'aspect pratique, des grands-parents qui peuvent garder les petits-enfants, qui sont des personnes ressources pour pouvoir nous parents souffler. Avoir un moyen de garde aussi parce que les grands-parents dépannent bien.

Par contre, on a développé pas mal l'intergénération avec des ateliers grands-parents, parents, petits-enfants, des visites à domicile des personnes âgées, soient repérées, soient volontaires qui ont la volonté de rencontrer les plus jeunes.

Regard, de ce que j'en vois, ce n'est pas un regard, ils sont fatiguants les personnes âgées, c'est lourd.

C'est un regard plutôt positif mais en même temps compassionnel. Il faut qu'on fasse quelque chose pour les aider.

Après, les jeunes, les jeunes qui fréquentent le centre social, les retours sont positifs quand on met des projets en place.

Dimension de vivre ensemble qui est impulsé par le centre social, et en même temps ça permet de mieux se connaître entre les générations, changer le regard, apprendre à mieux se connaître.

Résumé :

Le vieillissement de la population a un impact sur notre société. La prise en compte du vieillissement par les centres sociaux est chose courante. Des centres sociaux proposent des projets envers les seniors. Les seniors sont des retraités qui ont un besoin de reconnaissance et d'utilité sociale. Leur utilité se concrétise dans des actions intergénérationnelles, où se mêlent toutes les générations. Les seniors sont des acteurs incontournables et primordiaux grâce à leur compétences et leurs connaissances. Les seniors ressentent le désir d'agir. Pour se faire, ils développent leur pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Dans une démarche de pouvoir d'agir, les professionnels des centres sociaux adoptent une posture afin d'accompagner les seniors acteurs mais aussi les seniors vulnérables.

Abstract :

The aging of the population has an impact on our society. The consideration of aging by social centers is common. Social centers offer projects to seniors. Seniors are pensioners who have a need for recognition and social utility. Their utility is embodied in intergenerational actions, where all generations combine. Seniors are essential and primordial players thanks to their skills and knowledge. Seniors feel the desire to act. To do so, they develop their empowerment to act in social centers. In a process of empowerment, professionals in social centers adopt a posture in order to accompany the senior players but also the vulnerable seniors.

Mots clés : Vieillissement, seniors, centre social, pouvoir d'agir, accompagnement.

